

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA NÉO-RURALITÉ : ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE SUR LA PRODUCTION ET LA  
REPRODUCTION DE GROUPES DANS LE VILLAGE DE ST-ADIRONDACK

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

JESSIE GRÉGOIRE

FÉVRIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord remercier les participant.e.s de cette enquête qui ont choisi de me confier des tranches de leur quotidien et m'ont donné de leur temps afin que je puisse réaliser ce mémoire.

J'aimerais ensuite remercier mes parents, Daniel Grégoire et Nathalie Jorg, qui m'ont soutenue tout au long de ma scolarité. Même si vous ne saviez nullement où tous les travaux que j'ai faits allaient aboutir, vous avez toujours su m'accompagner et me soutenir dans mes moments de doute. Un remerciement tout spécial à ma grand-mère, Françoise Jorg, qui a pris le temps, dans ses journées trop bien remplies, pour me lire tout au long de mon parcours universitaire et qui a toujours su faire preuve d'une grande curiosité pour la sociologie. Je souhaite aussi remercier ma sœur, Gabrielle Grégoire, et ma meilleure amie, Vicky Gauthier, pour leur patience et les fous rires pendant ces 3 années de rédaction. J'en avais bien besoin. Ensemble, nous pouvons survivre à tout.

Je tiens aussi à remercier Frédéric Parent, qui a été un directeur des plus attentifs. Réactif lorsque j'en avais besoin, tu me laissais aussi l'espace pour explorer et développer une réflexion qui me soit propre. Merci de m'avoir offert une montagne d'opportunités et m'avoir permis d'intégrer le *Laboratoire de recherches ethnographiques du Québec*, à travers lequel j'ai fait de nouvelles rencontres et développé de belles amitiés. Les interactions et les échanges au sein du LABREQ m'ont grandement stimulée au fil de la rédaction de ce mémoire.

Finalement, je souhaite remercier Marc-Antoine Dutil, mon copain, pour m'avoir encouragé, m'avoir lu et relu. Ta patience est sans limite. Merci de m'avoir écouté et soutenue.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES FIGURES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION.....	1
0.1 Rapport à la campagne et questionnaire.....	1
0.1.1 La ruralité, l’urbanité, le voyage entre les deux.....	1
0.1.2 La Covid-19 et l’exode vers la campagne.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE THÉORIQUE.....	3
1.1 La Révolution tranquille et la « fin d’un règne » .....	4
1.1.1 Les années 1970 et la géographie de la territorialité.....	8
1.2 La néo-ruralité et le traitement de la parole des enquêté.e.s .....	15
1.2.1 Dépasser la caricature ? .....	15
1.2.2 Reconstitution des groupes et traitement de la parole des enquêté.e.s.....	18
1.3 Positionnement face aux études rurales .....	23
1.4 Objet de la recherche et cadre théorique .....	25
1.5 Question de recherche spécifique et hypothèse.....	28
CHAPITRE 2 PROBLÉMATIQUE MÉTHODOLOGIQUE .....	30
2.1 Choix d’un terrain spécifique.....	30
2.2 Reconstituer des groupes : matériaux et techniques de construction des données.....	32
2.2.1 Habiter et travailler sur le terrain : matériaux d’enquête .....	33
2.3 Opérationnalisation de la méthode d’enquête .....	34
2.3.1 Recherche documentaire : reconstruire le territoire à l’étude entre statistiques étatiques et histoire du développement .....	34
2.3.2 Constitution d’un corpus de participant.e.s et d’une grille d’entretien .....	35
2.3.3 Analyse de contenu des entretiens .....	39
2.3.4 Techniques et outils d’observation ethnographique.....	41
2.3.5 L’anonymisation dans un contexte villageois : problématiser la question de l’anonymat.....	42
CHAPITRE 3 LE TERRAIN ET LES ENQUÊTÉ.E.S .....	44
3.1 Un pied sur le terrain.....	44
3.1.1 Un premier regard sur St-Adirondack : la morphologie de l’espace villageois .....	44

3.1.2	Faire connaissance avec les enquêté.e.s.....	46
3.1.2.1	Recrutement et première rencontre.....	46
3.2	Le contact avec le terrain et le retour aux questions de départ.....	51
3.2.1	Les origines des répondants.....	52
3.2.2	« Néo » dans néo-ruraux.rales.....	53
CHAPITRE 4 CHOISIR SA CAMPAGNE.....		56
4.1	Entre « misère » et potentiel : la MRC des Hautes-Herbes.....	56
4.1.1	Histoire du développement socioéconomique des Hautes-Herbes.....	57
4.1.2	Portrait socio-démographique.....	59
4.2	« Un territoire dont tu pourrais être le héros... ».....	60
4.3	Connaissances sur St-Adirondack et raison du départ.....	62
4.3.1	Connaissances sur le milieu avant l'installation.....	62
4.3.2	Raison du départ et choix de St-Adirondack.....	64
4.3.3	Un choix qui passe par plusieurs chemins.....	77
CHAPITRE 5 RÉSEAUX D'INTERCONNAISSANCE ET ESPACE VILLAGEOIS.....		82
5.1	Les réseaux antérieurs à l'installation.....	82
5.1.1	Les parents, les frères et sœurs ainsi que les ami.e.s.....	82
5.1.2	Les enfants et les petits-enfants.....	87
5.2	Prendre part à la vie de St-Adirondack.....	91
5.2.1	Faire sa vie à St-Adirondack.....	92
5.2.2	Finir ses vieux jours à St-Adirondack.....	99
5.2.3	Des relations de voisinage plus structurantes pour certain.e.s que pour d'autres.....	107
5.2.4	L'espace local et la consommation.....	111
5.2.4.1	L'exemple du Ricard : faire ses courses à St-Adirondack.....	112
5.3	Saisir la reproduction et la création de nouveaux réseaux par plusieurs bouts.....	119
5.3.1	Partir de la ville.....	119
5.3.2	S'intégrer dans l'espace villageois.....	121
CHAPITRE 6 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS : REPRODUCTION DU VILLAGE ET POSITIONNALITÉ DES ENQUÊTÉ.E.S.....		124
6.1	Modalités d'intégration et le sentiment d'appartenance.....	124
6.2	Le partage d'un sens commun.....	129
6.3	Retour aux études rurales et limites de l'enquête.....	132
CONCLUSION.....		134
ANNEXE A Grille d'entretien.....		136
ANNEXE B Grille d'observation pour les séances du conseil municipal.....		157
ANNEXE C Grille d'observation des activités d'accueil des « nouveaux arrivants ».....		158

BIBLIOGRAPHIE .....159

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Schéma des recommandations pour le passage des entretiens.....	48
--	----

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Version abrégée de la grille d'entretien.....	38
Tableau 2: Synthèse des informations sociodémographiques .....	51



## RÉSUMÉ

Dans ce projet de mémoire, je souhaite me pencher sur le phénomène de la néo-ruralité, donc le traitement du passage du statut de résident.e urbain.e à résident.e rural.e, qui semble avoir pris de l'ampleur au Québec à la suite de l'avènement de la pandémie de la Covid-19. Plus spécifiquement, je remets en question l'idée que, parce qu'elles sont tous.tes originaires d'un milieu urbain, il est possible d'affirmer que les néo-ruraux.ales forment un groupe social. À travers cette recherche, je souhaite revenir sur la définition de la « ruralité » et « néo-ruralité », mais aussi sur la manière avec laquelle les chercheur.euse.s appréhendent les groupes dans les campagnes québécoises. À travers une enquête de terrain où j'ai fait de l'observation ethnographique et interrogé des « néo-ruraux.ales », je tente de répondre à la question suivante : comment peut-on observer, à partir du discours de résident.e.s originaires d'un milieu urbain et de leur usage des lieux, la production et la reproduction ou non de groupes d'appartenance dans le village de St-Adirondack?

Mots clés : campagne, espace-temps sociaux, groupements sociaux, néo-ruralité, parcours migratoire, ville

## ABSTRACT

The goal of this thesis is to focus on the neo-ruralism phenomenon that seems to have grown in importance in Quebec since the advent of the Covid-19 global pandemic, by covering how the transition from urban resident to rural resident proceeds. Specifically, I challenge the idea that, since they all originally come from an urban setting, it would be possible to affirm that these “néo-ruraux” form a social category. Throughout this research, I wish to revisit the meaning of rurality and neo-ruralism, as well as how researchers apprehend groups in the québécois rural space. Through a field survey in which I performed an ethnographic observation through ethnographic observation and interviewing of so-called “néo-ruraux”, I sought to answer the following question : How can we observe, from the accounts of residents originally from an urban setting and by their usage of space, the production and reproduction, or lack thereof, of group belonging in the village of St-Adirondack?

Keywords : Migration, “néo-ruralité”, rural space, social belonging, social space-time, urban setting.

## INTRODUCTION

### 0.1 Rapport à la campagne et questionnement

#### 0.1.1 La ruralité, l'urbanité, le voyage entre les deux...

Étant originaire d'une petite municipalité éloignée, j'ai toujours conçu l'endroit d'où je venais comme un milieu rural. Je ne me suis jamais trop demandé ce que cela voulait dire. J'étais une fille de la campagne qui vivait sur une petite ferme, qui accompagnait ma famille à la chasse et à la pêche. Je vivais dans un petit village où tout le monde se connaissait. Cette municipalité faisait partie de ces endroits où les « gens de la ville » viennent passer, durant la période estivale, leur fin de semaine dans leur chalet ou passer une partie de leur retraite.

Pour faire mes études postsecondaires, je suis partie en ville. J'ai connu la banlieue, Sherbrooke et Montréal. La vie en ville m'a bien vite paru différente : beaucoup de gens, du bruit, des odeurs, des transports en commun, des restaurants, des cinémas, des théâtres et des musées, etc. Cependant, ma surprise fut de voir que les sentiments de froideur et d'anonymat que mon entourage associait à la vie en ville me semblaient soudain moins vrais. Il y avait une vie de quartier, les gens organisaient des barbecues dans les parcs ou faisaient des bonhommes de neige. De plus, la dame de l'épicerie du coin me reconnaissait à force de me voir passer environ aux mêmes heures lorsque j'allais acheter du lait. Je me suis alors mise à questionner ce que l'on entendait par la « campagne » et « la ville » ainsi que sur le passage l'une à l'autre.

J'ai aussi commencé à me demander ce que ça voulait dire « être ruraux.ales » ou « être urbain.e.s ». Une chose est certaine. Après mon départ prolongé du petit village dont j'étais originaire, il m'était plutôt difficile de dire que je suis une « fille de la campagne », mais tout aussi étrange de dire que je suis une « fille de la ville ». Aujourd'hui, ces catégories me semblent inadéquates pour comprendre la complexité du passage d'un milieu rural à urbain et vis-versa.

#### 0.1.2 La Covid-19 et l'exode vers la campagne

Mes réflexions sur la ruralité et l'urbanité sont restées en arrière-plan au cours de mon parcours collégial et universitaire, sans jamais en être l'objet direct. Puis, l'avènement de la pandémie de Covid-19 a remis ce sujet sur la table. Radio-Canada, se basant sur les données produites par Statistique Canada en 2019, a constaté le déplacement d'un important nombre de Montréalais.e.s

vers les campagnes québécoises. Dans une entrevue sur le sujet, des journalistes de Radio-Canada mettaient en scène des citoyen.e.s à la recherche d'air pur, de nature à l'état brut, d'espace et d'une vie loin du stress de la métropole, qui, grâce à la mise en place de dispositifs de télétravail, ont eu l'occasion de pouvoir conserver leur emploi tout en vivant éloigné.e.s des grands centres (Radio-Canada, 2021). La néo-ruralité, c'est-à-dire l'installation de personnes originaires des villes en milieu rural, n'est toutefois pas un phénomène nouveau (Domon et *al.*, 2011, p. 116). Des chercheur.euse.s tel.le.s que Domon et *al.* ou Guimond et Simard, issu.e.s de diverses disciplines des sciences sociales, se sont penché.e.s sur l'impact de l'arrivée de citoyens dans les régions québécoises (Domon et *al.*, 2011, p. 116; Guimond et Simard, 2013 ; Jean, [1997] 2011 ; Landry, 2021). Cependant, la pandémie semble avoir amplifié le phénomène au point où les bilans migratoires indiquent une augmentation de la population dans plusieurs régions du Québec telles que Lanaudière, la Mauricie et les Laurentides (Vachon, 2021 ; Radio-Canada, 2021).

Parmi les secteurs ruraux touchés par cette migration, la MRC dans laquelle est situé le village dont je suis originaire, réussit à attirer les citoyens.e.s. Avec la pandémie de Covid-19, à sur le territoire de la municipalité, des maisons qui étaient en vente depuis plus de cinq ans se sont vendues à une vitesse effarante. Comme dans plusieurs autres municipalités dans la MRC, ce village lutte pour conserver les services offerts localement et pour attirer des gens de l'extérieur, mais aussi afin de les garder sur place (MRHH, 2013, p. 36-37). Cependant, cet été, j'ai observé certains changements à la suite de à l'installation d'un nombre important de « néo-ruraux.ales ». J'ai pu observer la présence de nouveaux visages la semaine lorsque j'allais à l'épicerie. Par exemple, pour la première fois, j'ai vu des familles de nouveaux.elles résident.e.s. faire leur épicerie à vélo quelque chose que les « les gens de la place » ne font pas d'habitude. J'ai même vu apparaître une section de produits « asiatiques », ou certifiés biologiques, sur les tablettes de la petite épicerie locale. J'ai observé que le nombre de coureur.se.s avait augmenté et que les espaces communs comme les terrains de sports ou les parcs ont commencé à être beaucoup plus utilisés. Je me suis alors demandé : qu'est-ce qui distingue les nouveaux.elles résident.e.s des ancien.ne.s ? Et comment, à la suite de leur arrivée en campagne, les « ex-urbain.e.s » deviennent-illes « ruraux.ales » ? Quels impacts à leur arrivée sur les campagnes ?

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE THÉORIQUE

Au Québec, plusieurs se sont penchés sur le phénomène de la néo-ruralité. Les géographes et les sociologues ont abordé des enjeux tels que la gentrification (Guimond et Simard, 2010; Doyon et Loyer, 2019), les relations d'amitié entre les locaux et les nouveaux.elles arrivant.e.s (Guimond, 2012), l'engagement communautaire des nouveaux.elles résident.e.s, leur rétention en territoire rural et leur sentiment d'appartenance (Guimond, 2013, Klein et *al.*, 2015), ainsi que sur le rôle que jouent les MRC dans l'intégration des nouvelles populations et la médiation dans les usages socio-économiques du territoire (Guimond, 2012; Guimond et Simard, 2010; Doyon et Loyer, 2019). Illes offrent des pistes pour comprendre les transformations des campagnes, l'émergence de zones de tensions ainsi que les ponts possibles entre les nouvelles et les anciennes populations (Domon, 2011 ; Guimond, 2012, p. 127).

Cependant, alors que je consultais la littérature portant sur le phénomène de la néo-ruralité, j'ai rapidement constaté que lorsque vient le temps de distinguer les « néo-ruraux » des « ruraux de longue date », plusieurs tombent dans une impasse, car illes ne parviennent pas à déterminer comment les individus forment des groupes sans tomber dans la caricature. En somme, selon Guimond (2012) ainsi que Domon et *al.* (2011), qui s'intéressent aux migrations en milieux ruraux, le nœud du problème provient de l'usage de catégories substantives pour classer la population et pour saisir les dynamiques présentes sur un territoire. En effet, pour elleux, l'usage des termes « ruraux » et « néo-ruraux » est réducteur et donne l'impression que chaque groupe est de composition homogène alors que ce n'est pas le cas. Le lieu d'origine des individus habitant le territoire n'est pas suffisant pour comprendre les représentations et les pratiques des populations (Domon, 2011, p. 131 ; Guimond, 2012, p. 127). Je me suis ainsi demandé : comment faire pour éviter de créer une caricature des ancien.ne.s et des nouveaux.elles résident.e.s lors de l'étude des campagnes ?

Afin de construire l'objet théorique de ce projet de mémoire, c'est-à-dire la production et la reproduction de groupes en milieux ruraux, je me suis d'abord penché, sur les débats présents en sciences sociales autour du phénomène de la « ruralité » au Québec. Ces derniers prennent racine

au cours de la deuxième moitié du XXe siècle alors que les campagnes québécoises ont dû faire face au mouvement d'une part importante de leur population en direction des villes ainsi qu'à plusieurs transformations majeures (Jean, 2008, p. 53-55). À partir de ce débat, je souhaitais observer comment les chercheur.euse.s tentent de reconstituer les groupements « urbains » et « ruraux ». Je suis revenue sur le diagnostic posé par les sciences sociales sur les campagnes dans les années 1960 au Québec. Puis, je me suis penché sur les critiques faites aux lectures des milieux ruraux qui découlent de ce diagnostic et qui émergent au cours des années 1970. Il était question de déconstruire la façon avec laquelle les chercheur.euse.s se penchant sur la ruralité appréhendent la ville et la campagne afin de voir quelles pistes illes nous offraient pour étudier les milieux ruraux. Le but était aussi de comprendre comment certain.e.s d'entre elleux en arrivaient à créer une image réductrice des populations qu'illes observent. Ensuite, je me suis penchée plus en profondeur sur les propositions offertes par Domon et *al.* (2011) ainsi que Guimond (2012) pour remédier à la dichotomie ville/campagne qui posait problème lorsque venait le temps d'analyser les relations entre les ruraux.rales et les néo-ruraux.rales.

Dans la section qui suit, je vais exposer comment, à travers l'élaboration de ma revue de littérature, j'en suis venu à me positionner vis-à-vis des études rurales. Il sera question de voir par quels détours je suis passée pour saisir mon objet d'étude. Je reviendrai sur la façon avec laquelle plusieurs chercheur.euse.s se retrouvant dans ce champ d'études tentent de reconstituer l'espace social et les groupes à travers la découpe de leurs objets d'enquête ainsi que leur méthodologie. Par la suite, je viendrai justifier et présenter le cadre théorique qui me semble approprié afin de poser mon l'objet de ma recherche. Finalement, je viendrai poser ma question de recherche et mon hypothèse de recherche.

### 1.1 La Révolution tranquille et la « fin d'un règne »

Au cours de la Révolution tranquille, devant l'existence de disparité socio-économique visible entre les grandes villes et les campagnes, les pouvoirs publics tenteront de pallier les écarts présents sur le territoire québécois. L'État financera des travaux en science sociale afin de favoriser le « développement » de la société québécoise (Jean, [1997] 2011, p. 9-11). De 1960 à 1980, sous l'État-providence, le gouvernement québécois devient l'acteur central à travers lequel sont régulés la nation et le développement national (Klein, 1995, p. 134). Dans un article intitulé *De l'État-*

*providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social : le cas du développement régional au Québec*, Klein explique que :

La gestion keynésienne de l'État, consistant à mettre en œuvre des politiques d'expansion du marché intérieur pour établir les conditions de la croissance, rend nécessaire l'intégration de toute la population et de toutes les régions à la consommation selon des standards définis à l'échelle nationale, d'où les politiques de développement régional (Klein, 1995, p. 134).

Klein indique que les structures économiques locales préexistantes sont jugées incompatibles avec les objectifs de croissance capitaliste. L'État québécois tente de faire un « rattrapage économique » sur le plan national (Klein, 1995, p. 134-135). Selon Lévesque, en 1967, dans le souci de moderniser la société québécoise, l'État tentera de briser le « local traditionnel » et de susciter l'émergence des nouvelles formes de solidarité correspondant plus au marché capitaliste par la création des régions administratives. Par le « local traditionnel », Lévesque entend la forme villageoise paroissiale. Pour le sociologue, cette dernière se caractérise par le partage de valeurs traditionnelles, la présence d'une communauté tissée serrée qui s'enracine sur un territoire plutôt restreint et qui est représentée politiquement par des élus municipaux qui jouent un rôle plutôt limité en matière de développement que ce soit sur le plan économique et social (Lévesque, 1999, p. 5-6). À travers le processus de régionalisation, d'un côté on observe la déconcentration des industries et de l'administration gouvernementale, et d'un autre, on voit la mise en place d'un système de péréquation territoriale, donc de redistributions, afin de venir réduire les disparités économiques entre les différentes régions. À partir de ce type d'interventions développemental, l'État croit pouvoir parvenir à briser les anciennes structures sociales locales rattachées à la tradition, à augmenter le PIB ainsi qu'à moderniser les structures économiques, sociales et politiques de la société québécoise (Klein, 1995, p. 134-135).

Dans ce contexte, le découpage régional est pensé de façon à ce qu'il y ait une population suffisamment importante pour permettre une certaine efficacité administrative et faciliter la planification de développement. De plus, comme l'explique Dugas, dans son article « Région et régionalisation au Québec depuis Raoul Blanchard », pour favoriser le développement, on estimait nécessaire que chaque région possède un pôle urbain fort à partir duquel serait organisée la vie économique (Dugas, 1986, p. 196). Le processus de régionalisation consiste alors à concentrer les services collectifs comme la santé et l'éducation dans les villes-centres des régions au détriment

des petites localités (Lévesque, 2004, p. 4). Ainsi le « local » devient « régional » et le gouvernement, dans le but d'attirer les grandes entreprises, investit dans la construction d'infrastructures routières, aéroportuaires et portuaires. En 1968, l'État québécois crée l'Office de Planification et de Développement économique du Québec (OPDQ) dans le souhait de standardiser, d'uniformiser et d'universaliser les formes administratives et les pratiques de développement (Lévesque, 2004, p. 3-4). C'est à travers la structure régionale que l'on planifie le développement avec la création de conseils régionaux de développements (CRD). Il y a donc une certaine décentralisation des centres administratifs, mais le pouvoir décisionnel reste centralisé dans les mains de l'État. Lévesque indique que l'on voit la mise en place d'une vision sectorielle du développement. Un peu à la manière des ministères, on voit la création de conseils spécialisés pour le tourisme, de l'environnement, les loisirs, etc. (Lévesque, 1999, p. 4).

Selon Bruno Jean, au Québec, vers la fin des années 1950, plusieurs sociologues québécois.e.s laissent de côté l'étude du phénomène rural sous l'impulsion des travaux de Gérald Fortin<sup>1</sup> qui traçaient le portrait d'une ruralité mourante et de l'urbanisation des campagnes. Dans son ouvrage intitulé *La fin d'un règne*, ce dernier constate que les milieux ruraux et leur population ne correspondent plus au portrait que l'on dressait précédemment des campagnes. Sous cet angle, la ruralité était définie de façon homogène à travers le Québec par une économie agraire de subsistance où le mode de vie paysan et communautaire était rattaché aux sociétés dites « traditionnelles ». Ces dernières étant organisées sous la forme paroissiale (Jean, [1997] 2011, p. 9-11). Jean explique que les sciences sociales tentent de saisir les effets de l'intégration des campagnes aux marchés nationaux, puis internationaux. Plusieurs considèrent qu'au cours de ce processus d'intégration les milieux ruraux ont perdu leur « autonomie » avec la fin du mode de vie paysan. Selon cette interprétation qui est au diapason avec le diagnostic posé par l'État, les campagnes sont en crise et doivent faire un rattrapage pour s'adapter à l'impératif des marchés capitalistes (Jean, [1997] 2011, p. 95).

Pour les tenant.e.s. de cette lecture, dans la campagne d'« avant crise », l'agriculture était l'activité économique dominante et permettait l'autosuffisance des familles, et de façon plus large, de la

---

<sup>1</sup> Fortin s'est impliqué dans la fondation des sciences régionales. Il fut d'ailleurs l'un des principaux conseillers scientifiques du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) qui représente la première tentative de planification étatique de développement régional (Jean, [1997] 2011, p. 9-11).



communauté. La structure paroissiale offrait les services tels que l'éducation, les soins de santé et la charité. Elle encadrait le quotidien des villageois (Jean, [1997] 2011, p.45). Devant l'effet corrosif du capitalisme, les paysans qui souhaitaient vivre de leur agriculture se devaient de moderniser leurs installations et de mécaniser leur pratique. Cependant, pour les tenant.e.s de cette interprétation, peu d'entre eux possédaient les capitaux économiques ou les connaissances nécessaires à cette transition, ce qui explique que la pratique agricole est délaissée et mène à l'exode d'une partie de la population vers les villes. Fortin et Gosselin nomment ce processus la déprise agricole (Fortin et Gosselin, 1960, p. 52-56). Comme l'expliquent Domon et *al.*, au cours des années 1970, l'État a favorisé une restructuration de l'agriculture autour de la culture céréalière, ce qui a entraîné sa concentration dans les basses terres du Saint-Laurent plus propice à la production de masse. Illes constatent aussi que à la suite de la mécanisation de la pratique, la taille des exploitations agricoles a augmenté, mais le nombre de travailleurs agricoles a diminué (Domon et *al.*, 2011, p.117-118). Dans les zones agroforestières où le sol est moins productif et le climat plus difficile, cette situation a amplifié la déprise agricole, ce qui a favorisé le départ massif des habitants de ces milieux ruraux et leur marginalisation (Jean, [1997] 2011, p. 96).

Jean explique que le portrait de la ruralité était ainsi dressé de façon plutôt statique, c'est-à-dire que le qualificatif de « rural » n'était pas simplement appliqué à un espace ou à la pratique de l'agriculture, mais plutôt à une forme sociétale prémoderne. L'avènement de la modernité vient donc remodeler l'ordre social et le mode de vie paysan de la société traditionnelle québécoise (Jean, [1997] 2011, p. 9-11). Avec l'électrification des campagnes, le développement d'un réseau routier favorisant les déplacements motorisés et la pénétration de médias de masse dans les foyers ruraux, l'influence de la ville se fait sentir (Guimond, 2012, p. 1). Fortin explique que les habitant.e.s des campagnes ne se satisfont plus d'une économie de subsistance et ne souhaitent plus être replié.e.s sur elle.eux-même. Illes sont plutôt à la recherche d'un niveau de vie plus élevé et désirent faire partie de la société de consommation moderne au même titre que les urbain.e.s. Par exemple, les femmes souhaitent avoir des laveuses ou des réfrigérateurs et les jeunes hommes souhaitent sortir entre amis ainsi qu'avoir de belle voiture. Un ensemble de comportements qui, selon Fortin, vont à l'encontre des valeurs du mode de vie paysan basé sur l'épargne, l'autosuffisance de la famille, le religieux, etc. (Fortin, 1971, p. 34-35) Le fait de voir la perte d'importance de l'activité agricole

dans les campagnes doublées d'une diversification de la structure socioprofessionnelle<sup>2</sup> témoignait de la fin du mode de vie rural à travers le processus de modernisation de la société québécoise. La modernité étant associée à l'urbanité devient la forme sociale dominante alors que l'on voit l'exode des populations rurales vers les centres urbains (Jean, [1997] 2011, p. 9-11).

Jean qualifie le type de lecture proposé par Fortin de déterministe. Pour les tenant.e.s de cette lecture, les campagnes québécoises ont perdu leurs caractères ruraux traditionnels sous les pressions exercées par les impératifs du capitalisme global. Les milieux ruraux se sont transformés et le qualificatif de rural a perdu une partie de son sens, car la ruralité est fragmentée à partir d'un découpage régional. Les milieux ruraux se définissent par la négative, par le manque. Ils représentent ce qui n'est pas urbain et un état de sous-développement socio-économique. Ils sont alors placés sous la domination des villes qui, quant à elles, sont dépeintes comme des centres économiques, culturels et politiques (Gamache et al., 2004, p. 73 ; Jean, [1997] 2011, p. 40-42). Ainsi, à partir de l'approche déterministe, les ruraux.ales sont regroupé.e.s, parce qu'ils habitent le même espace régional. Ils sont dépeints par le manque de capitaux économiques, de culture, de scolarisation, de pouvoir politique, etc. À travers cette lecture, les populations rurales ne feraient que subir les logiques du système dominant comparativement à celles des zones urbaines. En effet, sur le plan méthodologique, la lecture « déterministe » produit un portrait des milieux ruraux à partir d'indicateurs statistiques sociodémographiques prélevés à partir de régions dites « administratives ». Ces données sont ensuite comparées avec les moyennes nationales et celles des grandes villes. De ce fait, les régions sont positionnées les unes par rapport aux autres, ce qui permet de voir les écarts en matière de richesse entre elles. Les milieux qui se retrouvent classés en dessous des moyennes statistiques se voient attribuer le statut de régions « marginales » ou de « périphériques » (Parent, 2011, p. 337-340).

### 1.1.1 Les années 1970 et la géographie de la territorialité

Au Québec, vers la fin des années 70, l'efficacité et le bien fondé des logiques interventionnistes de l'État-providence sont remis en cause (Klein, 1995, p. 135). Lévesque explique que sous l'État-providence, le développement est conçu du « haut vers le bas », c'est-à-dire que la population est

---

<sup>2</sup> À côté d'un nombre minoritaire d'agriculteurs, on retrouve des fonctionnaires, des employés du secteur tertiaire et des ouvriers. L'agriculture devient un domaine d'emploi parmi d'autres.

peu consultée lorsqu'il s'agit de prendre des décisions quant à l'aménagement du territoire. Certains villages seront fermés dû à leur dévitalisation et leur manque de potentiel agricole. Les populations occupant les territoires dévitalisés se sentent ignorées. Malgré les efforts des autorités gouvernementales, les solidarités locales traditionnelles résistent. On observe aussi l'émergence de mouvements contestataires où certaines paroisses partageant des problématiques similaires souhaitent se regrouper afin d'avoir leur mot à dire dans le développement de leur territoire. Ces mouvements misent sur la participation citoyenne, l'association volontaire entre certaines municipalités et souhaite se détacher de « l'esprit de clocher » associé au local traditionnel considéré comme rétrograde (Lévesque, 2004, p. 3-5).

Au cours de la décennie 1980, il y a une refonte de l'État québécois et de la notion de développement territorial. Avec le passage de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979), on assiste à la création des municipalités régionales de comté (MRC). Ces dernières forment des « micros régions identitaires » où les maires.sse.s de plusieurs municipalités locales travaillent de concert afin de produire un schéma d'aménagement pour leur territoire (Klein, 1995, p. 138). Par la création de ces entités politico-administratives, il y a le souhait de répondre aux critiques faites à l'ancien modèle de développement, donc de donner plus de place à la société civile et au secteur privé<sup>3</sup> dans les questions entourant l'aménagement du territoire (Lévesque, 2001, p. 14). Ce nouveau type de gouvernance « partenarial » mise sur la concertation et une définition plus large de l'économie qui intègre diverses dimensions du social (Fontan et *al.*, 2014, p. 85).

Chez plusieurs penseur.se.s du développement, on observe le désir d'un passage d'une vision développementale sectorielle à une vision intégrée. Ainsi, on souhaite que l'économie soit considérée au diapason des dimensions sociale, culturelle, environnementale et qu'elle ne soit plus la seule garante du bien-être de la population (Lévesque, 2001, p. 14). Selon Bourque et Foisy, le territoire doit ainsi être pensé comme « champ d'intersectionnalité » qui permet de donner un sens à l'espace partagé où s'élabore le vivre ensemble. Ils empruntent le terme de « territorialité » à la géographie, c'est-à-dire qu'il se penche sur le rapport que les individus entretiennent avec le territoire dans leur quotidien, sur l'espace « vécu ». Ils font référence aux territoires régionaux, non pas seulement comme des espaces géographiques ou des entités institutionnelles, mais aussi

---

<sup>3</sup> Entre autres, l'État stimule l'entrepreneuriat par l'octroi de subvention.

comme une construction sociale. Citant Caillouette et *al.* (2007)<sup>4</sup>, ils expliquent que le « territoire » est appréhendé à travers la « création d'espaces symboliques d'action en commun » (Bourque et Foisy, 2018, p. 79). À partir des années 1990, l'État confère de plus en plus de responsabilités en matière de développement au MRC (Bourque et Foisy, 2018, p. 78-79).

C'est dans le cadre de ces refontes qu'émerge une critique des lectures déterministes des campagnes alors que l'on observe, dans les années 1990, un regain d'intérêt de la population urbaine pour les milieux ruraux qui se situent à proximité des villes<sup>5</sup>. Cette situation stimule la recherche en sciences sociales sur les campagnes (Jean, [1997] 2011, p. 93 ; Klein et *al.*, 2018, p. 18). Comme l'explique Parent, pour certains historiens ou sociologues tel.le.s que Bouchard et Jean<sup>6</sup>, la lecture déterministe des ensembles régionaux à travers des statistiques et leur classification à partir de critères rattachés au développement capitaliste des villes est problématique. Premièrement, le découpage régional fait écran aux relations sociales qui permettent de saisir les dynamiques internes qui marquent le quotidien des populations présentes sur le territoire. Dans le cadre de la production de rapports statistiques régionaux, les individus sont détachés des relations dans lesquelles ils sont enchâssés sur le territoire. Si les statistiques sont intéressantes pour quantifier les corps sociaux par un ensemble d'indicateurs (salaire, âge, niveaux de diplomation), elles sont insuffisantes pour expliquer les dynamiques qui le parcourent. Deuxièmement, les lectures déterministes réduisent le social à des logiques capitalistes et reproduisent la domination capitaliste en mobilisant des normes productivistes pour établir un classement entre les régions. S'il est vrai que les logiques capitalistes sont dominantes dans la société québécoise, cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas d'autres logiques qui traversent le social. Troisièmement, les interprétations déterministes poussées à leur extrême mènent à une éventuelle disparition de la ruralité. Elles évacuent des pans complets du vécu des gens habitants les campagnes (Parent, 2011, p. 338-341).

---

<sup>4</sup> Bourque et Foisy (2018) citant : Caillouette J., Dallaire N., Boyer G., Garon S. (2007) « Territorialité, action publique et développement des communautés », *Économie et solidarités*, 38(1), pp.8-23.

<sup>5</sup> Guimond précise le contexte dans lequel prend forme ce regain d'intérêt : « Dans un contexte sociétal plus large, se couplent à cette réalité, l'amélioration des technologies de l'information et de la communication (Internet ; visioconférence...), la décentralisation des emplois et la croissance du travail à distance, le prolongement des autoroutes vers les campagnes, la présence de meilleurs services offerts en milieu rural... Les frontières entre le rural et l'urbain deviennent ainsi encore plus brouillées et ambiguës qu'à la période précédente. » (Guimon, 2012, p.1)

<sup>6</sup> Parent faisant référence à Gérard Bouchard (1977). « Introduction à la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31 (1), pp. 3-27 et Bruno Jean (1997), *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

Dans ce contexte, on voit apparaître une lecture des campagnes en termes de territorialité. Selon Gamache et *al.*, certain.e.s chercheur.euse.s tentent de redonner un sens nouveau au qualificatif de « rural » en définissant la spécificité des campagnes. En effet, pour certains membres de la communauté scientifique comme dans les médias ou chez les *leaders* de certains milieux ruraux, la ruralité perdure et s'actualise. Pour Bruno Jean, elle survit à la modernisation. Il remet en cause l'idée d'une homogénéisation complète des pratiques de consommation des gens issus de la ville et de la campagne<sup>7</sup>. De plus, pour le sociologue, le partage de certaines pratiques de consommation chez les urbain.e.s et les ruraux.rales ne veut pas dire pour autant que les populations rurales accordent le même sens à leur activité (Jean, [1997] 2011, p. 18-19). Les tenant.e.s de cette lecture des campagnes s'intéressent au sens donné par les habitants au territoire ainsi qu'aux transformations des milieux ruraux avec l'arrivée de nouvelles populations (Gamache et *al.*, 2004, p. 73). Il.e.s se penche sur la recomposition des milieux ruraux:

Traversés par un bouleversement profond de leurs caractères traditionnels, les milieux ruraux se voient aujourd'hui obligés, pour assurer leur viabilité, de miser sur de nouvelles ressources, de diversifier le profil de leurs résidents et, pour y parvenir, de faire notamment appel à la venue de nouvelles populations, fussent-elles d'origine urbaine (Domon et *al.*, 2011, p. 115).

À la place de dépeindre les campagnes et leurs populations uniquement par la négative, les tenant.e.s de cette lecture insistent sur la participation des acteurs locaux (nouveaux.elles et ancienn.e.s) dans la sauvegarde leur milieu de vie et sur la nécessité de revaloriser le territoire, d'où l'idée partagée par certain.e.s chercheur.euse.s d'une « renaissance des campagnes ». Pour ce faire, l'arrivée de nouvelles populations est souhaitable même si l'intégration de « migrants urbains », souvent décrits comme culturellement et/ou économiquement distincts (ouverts d'esprit, individualistes, plus cultivées, etc.) soulève des enjeux quant à l'appropriation de l'espace (Gamache et *al.*, 2004, p. 85 ; Guimond, 2012).

Dans son article intitulé « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques », Bruno Jean indique que « [...] pour comprendre la ruralité contemporaine, la variation intra-rurale serait plus importante que la vieille et classique différenciation rurale-urbaine

---

<sup>7</sup> Dans son livre *Territoire d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*, Jean explique que, par exemple, selon plusieurs études marketing menées à la campagne, les objets nouveaux (télévision en couleur, magnétoscope, téléphone, etc.) se répandent plus rapidement qu'en ville ([1997] 2011, p. 19).

(Jean, 2006, p. 518) ». Le sociologue explique qu'on ne doit donc plus traiter de *la* ruralité comme par le passé, mais plutôt *des* ruralités, puisqu'il y a une importante variance entre les différentes régions qui découpent le paysage québécois contemporain en matière de territoire, mais aussi, en termes de développement socio-économique et historique (Jean, 2006, p. 503-504). Citant Jean, Gamache et *al.* mobilisent la définition de la ruralité suivante :

[...] la ruralité, c'est la différence en tant que patrimoine humain et écologique de grande valeur ; la connaissance intime des lieux, de la localité, du territoire, propre aux populations rurales ; l'esprit communautaire des ruraux qui forme une société d'interconnaissance (Jean, 1991)<sup>8</sup>.

En d'autres mots, les milieux ruraux contemporains représentent des espaces où s'élabore un rapport particulier au territoire à travers le sens que ses habitant.e.s leurs donnent et le sentiment d'appartenance qu'elles développent envers lui. Pour Jean, cette « identité collective » partagée par les ruraux.ales découle de l'élaboration d'un rapport particulier au territoire à travers l'histoire. Reprenant le découpage régional, l'auteur souhaite réintroduire la dimension symbolique à travers le discours des ruraux.ales. Si l'on s'appuie sur la définition ci-haut pour décrire les ruraux.ales, ces dernier.ère.s sont présenté.e.s comme des gens originaires d'une région rurale, qui forment ensemble une communauté tissée serrée et qui portent en elleux une « culture rurale ». Le sociologue semble d'ailleurs accorder beaucoup d'importance à la débrouillardise et aux capacités innovantes de ces populations qui tracent des solutions sur mesure pour leur communauté (Jean, [1997] 2011, p. 109).

À cheval entre une définition de la ruralité contemporaine large (communauté d'interconnaissance, culture rurale, rapport particulier au territoire) et la variance des milieux ruraux (ruralité périurbaine, agricole centrale ou intermédiaire, agroforestière, côtière, récréotouristique, etc.), plusieurs tenant.es de la géographie de la territorialité au Québec (Domon et *al.*, 2011 ; Gamache et *al.*, 2004 ; Guimond, 2012 ; Jean, 2006) offrent un portrait substantif des campagnes à travers une lecture rattachée aux théories de la modernisation et du développement. Si la ruralité ne représente pas chez elleux un mode de vie prémoderne comme c'était le cas chez Fortin, elles place les milieux

---

<sup>8</sup> Gamache et *al.* (2004) (p. 73) citant : Bruno Jean (1991). *La ruralité québécoise contemporaine : principaux éléments de spécificité et de différenciations, Le Québec rural dans tous ses états*, B. Vachon, Boréal, pp. 81-105.

ruraux dans un continuum évolutif à partir d'idéaux-type. Ce continuum met en récit le passage des déterminants à la détermination à travers les transformations des structures politico-administratives, économiques et culturelles dans le temps (campagnes traditionnelles, modernes (État-providence), modernes avancées (État-partenaire)). Cependant, cette typologie fige non seulement les campagnes à travers des portraits descriptifs, mais aussi les populations qui les habitent. Par exemple, Domon et *al.* ainsi que Guimond laissent entendre qu'avant les années 1980 et 1990, les ruraux ne maintiennent qu'un rapport productif avec le territoire (Domon et *al.*, 2011, p. 13, Guimond, 2012, p. 119). Comme si après cette période, au moment où certains chercheurs se penchent sur la parole des ruraux et que ces derniers sont invités à s'impliquer dans les démarches de développement de leur territoire, les locaux arrivent à s'émanciper des logiques capitalistes qui régissaient les transformations des campagnes sous l'État-providence, et de ce fait, à le percevoir comme un lieu de loisir et un cadre de vie.

Selon Parent, même si les tenants de la géographie de la territorialité tentent de reconstituer l'« espace vécu » en introduisant une dimension symbolique à leur analyse, elles en viennent tout de même à réduire l'espace social à sa dimension politico-administrative, car de la même façon que les tenants des lectures déterministes, elles reconstruisent les groupements sociaux ruraux à partir du découpage mercéen et municipal local. De plus, comme les lectures « déterministes », celles en termes de territorialité continuent à classer les milieux ruraux et leur communauté en fonction de leur niveau de développement (Parent, 2011, p. 340-342). En effet, Jean considère que le territoire « n'a de sens que s'il fournit, au-delà de la satisfaction des besoins personnels, un cadre de vie valorisant et soutenable (Jean, 2006, p. 466) ». De leur côté, dans un article intitulé « Pour une compréhension des espaces ruraux : représentations du paysage de territoires français et québécois », Gamache et *al.* expliquent que la création d'« identités régionales » sert à la planification de l'aménagement du territoire dans l'idée d'une transformation de l'usage des espaces ruraux afin de les rendre plus attractifs. Pour eux, il s'agit de créer une image de marque rassembleuse afin de réduire les tensions entre les nouvelles et anciennes populations ainsi que de distinguer les régions les unes par rapport aux autres à travers leurs atouts (Gamache et *al.*, 2004, p. 89).

Les tenants de la géographie de la territorialité en viennent à une normalisation des nouveaux cadres de développement et du découpage régional. Un autre exemple de cette situation peut être



observé clairement chez Jean lorsqu'il explique que la variance régionale est l'un des caractères centraux de la ruralité contemporaine alors qu'il reconnaît qu'elle peut aussi être observée dans les campagnes traditionnelles (Jean, 2006, p. 508-509)<sup>9</sup>. Pourquoi est-elle si importante dans la compréhension des campagnes d'aujourd'hui ? Comme nous venons de le voir avec Gamache et *al.*, elle devient un moteur central des politiques de développement qui tentent de maintenir un certain niveau de vitalité en favorisant l'arrivée de nouveaux.elles résident.e.s dans les campagnes. Par cette critique, il n'est pas question de nier la place qu'occupent les mécanismes de gouvernance locaux ou la présence de transformations dans les campagnes (dans les structures économiques, les mentalités, les pratiques, etc.), mais plutôt de rappeler que ce n'est pas qu'à travers les structures politico-administratives que les individus négocient le sens donné au territoire.

Même si les tenant.e.s de la géographie de la territorialité reconnaissent la participation des acteurs à la construction de leur environnement et travaillent à partir d'une vision « intégrée » du développement (Domon et *al.*, 2011 ; Gamache et *al.*, 2004 ; Guimond, 2012 ; Jean, 2006), comme nous venons de le voir, illes proposent une lecture plutôt réductrice de l'évolution des campagnes. Alors qu'illes trace des portraits figés des milieux ruraux à partir du découpage politico-administratif du territoire québécois et de balise d'analyse rattachée aux théories du développement, il devient difficile pour elleux de reconstituer la manière par laquelle les populations locales font groupe en dehors de leur appartenance à une région, une MRC ou une municipalité locale. Ainsi, illes finissent par nous en dire bien peu sur l'univers de relations que partagent les populations des territoires ruraux, entre autres, par le fait qu'illes réduisent l'espace social à sa dimension politique et économique. Distinguant toujours la ville de la campagne, illes offrent une alternative à un portrait misérabiliste des milieux ruraux (vieillissant, pauvre, possédant une population peu scolarisée), mais enferment les populations rurales dans une « culture rurale » dont il est difficile de saisir les contours.

---

<sup>9</sup> Dans les campagnes traditionnelles, Jean observe une variance entre les « habitants » qui sont des agriculteurs habitant les basses terres du Saint-Laurent et les « colons » qui eux défrichent les nouveaux territoires de colonisation plus haut nord (Jean, 2006, p. 508-509).



## 1.2 La néo-ruralité et le traitement de la parole des enquêté.e.s

Précédemment, je me suis penchée sur la façon avec laquelle plusieurs chercheur.euse.s dressent un portrait des milieux ruraux et de leurs populations à travers le temps. Je souhaitais comprendre comment illes découpaient l'objet rural et l'espace social. Alors que les études rurales notent une complexification des milieux ruraux, certains chercheur.euse.s tel.le.s que Guimond ainsi que Domon et *al.* notent que l'établissement de distinctions entre la ville et la campagne est insuffisant lorsque vient le temps d'expliquer les relations qu'entretiennent les populations d'origines rurales et urbaines cohabitant dans les milieux ruraux. Dans la section qui suit, je présenterai tour à tour les propositions qu'illes offrent pour dépasser cette dichotomie. Puis, je m'intéresserai plus particulièrement sur la façon avec laquelle, à partir de la parole des ruraux.rales (ancien.ne.s et nouveaux.elles), illes reconstituent les groupes qu'illes étudient.

### 1.2.1 Dépasser la caricature ?

Dans sa thèse de doctorat intitulée « Lorsque les nouvelles populations rurales rencontrent les plus anciennes : l'expérience géographique au cœur de la nouvelle ruralité au Québec », Guimond tente d'offrir une lecture nouvelle des tensions qui émergent dans les campagnes lors de l'installation de nouveaux membres dans les communautés rurales (Guimond, 2012, p. 2-6). Elle se penche sur ce qui rapproche les nouvelles et anciennes populations à partir de l'expérience géographique des enquêté.e.s. Pour la coordonnatrice du Groupe de recherche sur les migrations ville/campagne et les néo-ruraux, l'expérience renvoie à la panoplie d'émotions et de sentiments qui permettent d'enrichir les connaissances sur la vie. Elle s'acquiert au cours de situations vécues où s'articulent les représentations et la pratique. L'ajout de la dimension géographique à l'expérience tient au fait que cette dernière s'inscrit dans des lieux porteurs de sens et marqués par les pratiques humaines, ce qu'elle qualifie d'« espace vécu » où le matériel se joint à l'idéal (Guimond, 2012, p. 6-8). Ses travaux mobilisant une analyse en termes de territorialité ont été construits à partir de données amassées dans les MRC d'Arthabaska et de Brome-Missisquoi (Guimond, 2012, p. 23). Dans sa thèse, la géographe tente de dresser un portrait de « l'habitus »<sup>10</sup> des ruraux.rales et des néo-

---

<sup>10</sup> Dans sa thèse, Guimond définit l'habitus comme suit : « L'habitus réfère aux “systèmes de dispositions durables et transposables” qu'acquiert les individus tout au long de leurs trajectoires sociales (Bourdieu, 1979). Elles sont à la fois inculquées et léguées des parents aux enfants, formant ce que Bourdieu nomme le “capital hérité” de la famille. Ces dispositions peuvent être aussi acquises par la scolarisation, ce qu'il

ruraux.rales, puis s'intéresse à leur interaction au sein du milieu rural qu'elles construisent. Guimond souhaite démontrer que les deux groupes partagent certains points en commun (Guimond, 2012, p. 3-4). De plus, elle explique que jusqu'à un certain point le statut d'« étranger » des néo-ruraux.rales semble s'atténuer à long terme (Guimond, 2012, p. 126-127).

Au début de sa thèse, Guimond dépeint les milieux ruraux comme des « localisations chargées de sens » (Guimond, 2012, p. 10). Elle vient spécifier qu'il est difficile de définir les populations rurales contemporaines, car chaque groupe (ruraux.rales / néo-ruraux.rales) renferme une diversité de situations. Cependant, dans le cadre de son enquête, elle vient offrir une définition « opérationnelle » des anciennes et nouvelles populations. Elle présente les ruraux.rales de longue date comme des gens ayant toujours vécu dans un milieu rural, ayant quitté ce dernier pour les études ou pour le travail qui, finalement, ont effectué un retour en campagne, ainsi que les gens qui s'y sont installés depuis plus de 20 ans. Ces derniers sont enchâssés dans un réseau d'interconnaissance. Quant aux néo-ruraux.rales, elle les décrit comme des citoyen.e.s venu.e.s s'installer en campagne de façon durable. Elles doivent habiter le territoire depuis plus d'un an, mais moins de 20 ans (Guimond, 2012, p. 27-28). Devant la diversité des représentations et des pratiques des membres des deux groupes qu'elle étudie (Guimond, 2012, p.118-119), Guimond en arrive à la conclusion que le sens donné aux milieux ruraux est en constante négociation et que le lieu d'origine des membres de la population est insuffisant pour comprendre la complexité de la ruralité contemporaine (Guimond, 2012, p.127).

À la fin de sa thèse, Guimond explique que c'est à partir du sentiment d'appartenance rattaché à un milieu spécifique qu'il est possible de surmonter la dichotomie ruraux.rales/néo-ruraux.rales. En d'autres termes, elle insiste sur le fait que les ruraux.rales et néo-ruraux.rales partagent et construisent à travers des négociations un milieu de vie qu'elles souhaitent « équilibré » et « métissé ». Elle explique que les populations sont rurales « par le fait même qu'elles habitent cet

---

appelle le « capital acquis ». L'habitus permet de révéler les positions de classes en distinguant les pratiques, les valeurs, les goûts et les représentations des individus, notamment au travers de la consommation culturelle (livres, théâtre...), de l'alimentation et les dépenses liées à la présentation de soi (vêtements, accessoires vestimentaires...) (*ibid.*). » (Guimond, 2012, p. 11)

espace » (Guimond, 2012, p. 127). Ces dernières construisent ensemble les « nouvelles campagnes ». En cours de route, sa définition de la ruralité et des ruraux.ales change : elle passe du lieu d'origine comme marqueur d'appartenance au lieu de cohabitation. Guimond décrit l'espace social de la campagne comme un « espace de rencontre » « dans son sens abstrait en faisant référence aux différentes possibilités d'opportunités ou d'occasions par le dialogue » (Guimond, 2012, p. 127). Elle conclut en insistant sur l'idée que cette négociation se fait dans un contexte démocratique à travers des mécanismes de gouvernance locaux (Guimond, 2012, p. 127-130).

De leur côté, dans un article intitulé « La recomposition sociodémographique des campagnes québécoises à la croisée des dynamiques agricoles et paysagères », Domon et *al.* souhaitent, eux aussi, de se dégager des catégories de « néo-ruraux » et de « ruraux » en se penchant sur les migrations en milieu rural, c'est-à-dire l'arrivée d'urbain.e.s et de personnes issues d'autres territoires ruraux. Sans nier la présence de distinction entre les anciennes et les nouvelles populations, illes tente de montrer l'hétérogénéité des caractères des membres composant les deux groupes. Illes mettent de l'avant le partage d'intérêt convergent à travers le rapport que les nouveaux.elles résident.e.s, les migrants ruraux et les locaux entretiennent avec le territoire, car illes considèrent que le fait de se concentrer uniquement sur les tensions en milieu rural risque d'entraîner un plus forte polarisation chez les populations occupant ce type de territoire. Domon et *al.* souhaitent tracer les contours d'une « nouvelle ruralité » (Domon et *al.*, 2011, p. 130-131).

Pour ce faire, Domon et *al.* vont mobiliser le concept de « communauté de relation au territoire » proposé par Poullaouec-Gonides qui regroupe les individus :

Qui ont une expérience commune, à travers une utilisation similaire du territoire. Les valorisations, les préoccupations et les aspirations de développement qu'ils partagent amènent les individus membres d'une même communauté à des modes similaires d'appropriation des espaces et des types semblables d'aménagement des lieux (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 2003, p.12)<sup>11</sup>.

Ici, la notion de territoire fait référence à la dimension matérielle d'un lieu (champs, école, parc, maison, etc.). Les auteur.e.s mobilisent le terme de paysage pour parler de la jonction entre le

---

<sup>11</sup> Domon et *al.* (2011) (p.126) citant : Poullaouec-Gonidec, P., *et al.* (2003). *Caractérisation des valorisations du littoral métissien*, Montréal, Rapport de recherche, Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal.

symbolique et le matériel. Pour eux, c'est « une dimension spécifique et autonome des rapports des sociétés à leur environnement » (Gamache et *al.*, 2004, p. 76). En d'autres mots, elles tentent de saisir les structures de sens derrière la construction de l'espace. Domon et *al.* propose de classer les individus à travers une nouvelle typologie. Elles passent de deux catégories (néo-ruraux.rales / ruraux.rales) à quatre « communautés de relation aux territoires » : productivistes attachés à un milieu social agricole, productivistes-environmentalistes attachés à un milieu social agricole, traditionnel hédoniste, modéré. Il y a donc plusieurs communautés au sein d'une même communauté rurale (Domon et *al.*, 2011, p. 126). Cette typologie est élaborée à travers trois dimensions. Premièrement, les auteur.e.s repèrent les attributs (tranquillité, présence bâtiment de ferme, propreté, etc.) qui sont valorisés par les individus dans le cadre de leur relation avec le territoire. Deuxièmement, elles rattachent ces attributs à ce qui motive leur valorisation. Troisièmement, elles articulent les deux dimensions précédentes à travers la pratique qui façonne le paysage (Domon et *al.*, 2011, p. 126).

Dans la conclusion de leur article, Domon et *al.* rappellent l'importance du contexte paysager dans le choix résidentiel des migrants ruraux. Elles observent une variance dans le type de migrants qui s'installent en fonction du type de paysage qu'une MRC offre (Domon et *al.*, 2011, p. 131). Par exemple, elles observent que les personnes d'origine urbaine, de profession libérale étant entre la mi-quarantaine et mi-soixantaine ont tendance à préférer les MRC sur lesquels se retrouvent des lots boisés ou des lots placés sur un flan supérieur offrant une vue panoramique (Domon et *al.*, 2011, p. 120). Les auteurs expliquent d'ailleurs que dans le futur cela pourrait être la source de la dévitalisation de certaines MRC dont les caractéristiques du territoire (lac, montagne, champs, forêt, bâtiment de ferme, etc.) ne sont pas autant valorisées par les migrants ou dans le cas contraire, leur embourgeoisement (Domon et *al.*, 2011, p. 131).

### 1.2.2 Reconstitution des groupes et traitement de la parole des enquêté.e.s

Pour tenter de reconstituer les groupes cohabitant dans les campagnes, Domon et *al.* ainsi que Guimond font appel aux statistiques, mais aussi aux informations recueillies dans le cadre d'entretien. Elles tentent d'isoler et décoder les structures de sens exprimant le rapport entre les groupes et le territoire. À travers l'« habitus » et les « communautés de relations au territoire », elles désirent joindre l'idéal au matériel (Domon et *al.*, 2011, p. 127-128 ; Guimond, 2012, p. 23-24). Nicole Ramognino indique que le concept de « représentations sociales » ou d'« habitus »

induit la séparation entre les représentations et l'action, donc l'autonomie du discours face à la situation dans laquelle il est prononcé. Ce qui pose problème pour la sociologue, c'est que cela donne l'impression que les représentations sont des objets figés produits par la socialisation ou par l'individu seul (Ramognino, 2013, p. 199-200). Les travaux de Guimond ainsi que de Domon et *al.* à travers leur méthodologie d'enquête illustrent bien cette situation.

Dans le cadre de sa thèse, Guimond présuppose la présence de deux groupes: les « ruraux de longue » date et les « néo-ruraux ». Comme nous l'avons vu précédemment, pour elle, ce qui distingue les membres de ces derniers relève de leur lieu d'origine et de la période d'installation dans les milieux ruraux. L'auteure utilise une méthodologie mixte, donc comptant un volet quantitatif et qualitatif. Dans un premier temps, les membres du Groupe de recherche sur la migration ville/campagne et les néo-ruraux ont dressé un portrait sociodémographique des ruraux.ales et des néo-ruraux.ales à partir d'un sondage téléphonique réalisé sur leurs deux terrains d'enquête. Illes ont aussi amassé des statistiques quant au parcours de mobilité des nouveaux.elles résident.e.s sur leur territoire d'enquête, les motivations qui les ont amenées à s'installer en campagne et leur participation dans la vie économique et communautaire locale. Dans un deuxième temps, illes ont passé au total 93 entrevues semi-dirigées auprès de ruraux.ales, de néo-ruraux.ales et de décideur.e.s locaux afin d'amasser leurs points de vue. Puis, dans le cadre d'une analyse thématique, illes ont découpé ces entretiens dans des catégories thématiques préétablies (ex.: environnement, agriculture, loisir, etc.) pour chaque groupe interrogé (ruraux.ales, néo-ruraux.ales, élus de la MRC) (Guimond, 2012, p. 23-26).

Dans sa thèse, la géographe vient illustrer la diversité des profils des ruraux.ales et des néo-ruraux.ales, mais aussi la variance de ces deux groupes en fonction du terrain d'enquête. En dehors des origines des personnes interrogées, elle note la diversité des facteurs (langue, âge, occupation, localisation sur le territoire de la municipalité) qui peuvent être la source de tensions en campagne. Elle insiste pour dire que la présence d'une certaine hétérogénéité parmi les membres des deux groupes est le fruit de la socialisation ainsi que de leur parcours, car les individus ont chacun leur « micro histoire » et n'ont pas tous les mêmes profils sociodémographiques (Guimond, 2012, p. 117-118). Cependant, elle donne peu d'exemples des effets de ces facteurs sur la population locale, sauf dans le cas des inégalités de classe. Elle va tenter d'expliquer la distinction entre les ruraux.ales et les néo-ruraux.ales à partir des dynamiques de classe et du phénomène

d'embourgeoisement dans la MRC de Brome-Missisquoi (Guimond, 2012, p. 95). Elle positionne les ruraux.rales dans la classe sociale de dominée et les définit par la négative (manque de capitaux culturels, économiques, etc.) à partir de leur lieu d'origine. Du côté de la MRC d'Arthabaska, Guimond indique que l'écart de classe est moins marqué et ne semble pas à l'origine de tensions (Guimond, 2012, p.95-97). Devant cette distinction entre les deux MRC, Guimond spécifie que :

Les néo-ruraux ne sont pas tous bien nantis, scolarisés et enclins à préparer des repas « cinq services » et les ruraux de longue date ne sont pas tous « humbles et simples » pour reprendre les termes du dernier extrait (Guimond, 2012, p. 106).

Elle met en évidence qu'il est plutôt difficile de classer les populations dans des catégories qui offrent à la fois un portrait exhaustif et exclusif sans tomber dans la caricature même si elle observe certaines tendances.

Guimond démontre l'hétérogénéité présente chez les ruraux.rales et néo-ruraux.rales. Cependant, la proposition de la géographe pour dépasser ces deux catégories en recentrant la recherche sur le sentiment d'appartenance des individus envers leur milieu rural plutôt que sur les rapports antagoniques entre les deux groupes se rattache plus à un portrait idéalisé des campagnes qu'à une piste pour comprendre l'univers de relation dans lequel vivent les populations locales. Dans sa conclusion, l'auteure explique que lors du passage de ces entrevues les néo-ruraux.rales et les ruraux.rales souhaitaient vivre dans un milieu de vie « harmonieux », « équilibré » avec un « mixte démographique » pour illustrer le besoin de penser une nouvelle ruralité (Guimond, 2012, p.127). Comme l'explique Demazière et Dubar, le problème avec l'usage illustratif des segments d'entretien découle du fait qu'ils sont mobilisés de façon à correspondre à la problématique d'enquête indépendamment du contexte dans lequel le discours est produit. Ainsi, pour Demazière et Dubar, la parole des personnes interrogées est décontextualisée et segmentée. Elle est donc soumise à la primauté de l'argumentation savante et au langage du chercheur ou de la chercheuse, car le discours est placé dans des cadres ne sont pas le produit des personnes interrogées (Demazière et Dubar, 2009, p. 20-23). Guimond n'explicite pas ce que les personnes qu'elle a interrogées entendent par « équilibré » ou « mixte ». Y a-t-il un consensus entre les acteurs autour de l'« équilibre » désirée ? Chez Guimond, on a l'impression que les tensions présentes dans les campagnes sont un simple obstacle à la mise en place d'un terrain d'entente entre les résident.e.s alors que ces dernières sont plutôt constitutives de l'espace des relations et au cœur des débats sur le sens donné au territoire.

Cette primauté de l'argumentation savante sur la parole des enquêté.e.s apparaît dès le moment où Guimond offre une définition « opérationnelle » des deux populations qu'elle étudie. L'auteure rassemble les individus à partir de leur lieu d'origine sans se questionner sur la façon dont ces derniers font possiblement groupe. Elle appose des catégories sur les populations qu'elle observe. Puis, de façon tautologique, elle explique que les tendances observées dans le discours des ruraux.ales et des néo-ruraux.ales ainsi que dans leur habitus sont le produit de leur socialisation (Guimond, 2012, p. 117-118). De plus, en définissant les campagnes contemporaines comme des « espaces de rencontres » où le rapport au territoire est le produit de négociation dans le cadre de structure de gouvernance (Guimond, 2012, p. 127-128), elle limite l'espace social à la structure politico-administrative. Elle n'explique pas comment le fait d'être un « espace de rencontre » est spécifique aux milieux ruraux.

De leur côté, Domon et *al.* tentent de reconstituer la présence de groupes dans les campagnes à partir des communautés de relations aux territoires. Mobilisant des indicateurs sociodémographiques, d'abord, les auteur.e.s figent les individus dans un portrait (âge, genre, revenu, lieu d'origine, etc.). Puis, à partir de la compilation de données amassées lors d'entretiens semi-dirigés, illes ont établi une typologie de relations au territoire qu'illes associent à certains types de discours (hédoniste, affective, utilitaire, traditionnel acadien, relation avec la communauté locale). Ensuite, les géographes classent les personnes interrogées dans des communautés de relation au territoire en fonction de la dominance ou non de certaines relations aux territoires dans leur discours (Domon et *al.*, 2011, p. 127-130). Par exemple, le fait d'être dans la communauté de relations au territoire « traditionnels-hédoniste » signifie que les individus entretiennent une relation très hédoniste avec son environnement (cherche la paix, tranquillité, isolement, colline, etc.), possèdent une relation affective faible avec le territoire, aiment les bâtiments de fermes traditionnels ainsi que l'agriculture à petite échelle et sont peu enclins à entretenir des liens avec la communauté locale (Domon et *al.*, 2011, p. 128-129).

Les tendances présentées par Domon et *al.* sont intéressantes pour émettre des hypothèses sur les relations sociales sous-jacentes à un type de rapport au territoire dans une MRC donnée. Cependant, tout comme les portraits statistiques élaborés par les lectures déterministes, l'observation de tendance reste insuffisante pour expliquer pourquoi, par exemple, dans la catégorie « traditionnelle-hédoniste », on ne retrouve que des migrants ruraux, alors que dans la communauté de relations au territoire des « productivistes attachés à un milieu social agricole », on peut observer



la présence de nouveaux.elles résident.e.s à côté d'agriculteur.rice.s et de non-agriculteur.rice.s locaux. Ces dernier.ère.s partagent une vision productiviste du territoire axée sur la rentabilité permise par les progrès techniques et valorisent la formation de réseaux d'interconnaissance à travers un réseau de ferme familiale autonome (Domon et *al.*, 2011, p. 128-129). Par le fait que Domon et *al.* se penchent uniquement sur les relations entre les populations et leur environnement, l'individu est atomisé à travers la compilation de traces qui le rattache à une communauté de relation au territoire. Les représentations et les pratiques partagées par les individus interrogés semblent être autonomes des espaces-temps sociaux dans lesquels leurs discours sont produits. Leur typologie de communautés de relations au territoire en dit peu sur les interactions entre les différents acteurs au quotidien et sur la forme que peuvent prendre les tensions ou les consensus dans une MRC donnée. Comme chez Guimond, chez Domon et *al.* le besoin de détourner le regard des conflits est alimenté par l'idée de l'émergence d'une « nouvelle ruralité » (Domon et *al.*, 2011, p. 131). De plus, il est aussi intéressant de constater que même s'elles placent les individus dans des communautés de relation au territoire, Domon et *al.* présupposent la présence sous-groupes tel que les néo-ruraux.rales, agriculteur.rice.s ou non-agriculteur.rice.s locaux.ales au sein de ces dernières sans justifier la distinction entre ces derniers.

En somme, comme le constate Parent chez les géographes de la territorialité (Parent, 2011, p. 340), Guimond tout comme Domon et *al.* semblent avoir des difficultés à reconstruire l'espace social. Il est possible d'observer qu'elles en viennent à produire une « cartographie » des comportements et des représentations présentes sur leurs terrains d'enquête. Un peu à la manière des portraits statistiques régionaux, elles présentent un bilan des tendances observé dans les discours et les comportements à partir du découpage politico-administratif. Cependant, elles n'arrivent pas à rendre compte de l'univers relationnel dans lequel les individus s'inscrivent ainsi que des espaces-temps sociaux concrets dans lesquels il prend place, ce qui les amènent à figer les populations qu'elles étudient dans des portraits substantifs même s'elles souhaitent éviter de le faire. Pour Ramognino, le discours est un acte. Les énoncés sont produits dans un contexte particulier par un locuteur. Ce dernier « répète [...], traduit, révisé du “déjà dit” ou en crée un nouveau [discours] » (Ramognino, 2013, p.196), et ce peu importe qu'il s'adresse à lui-même ou à un interlocuteur. Ainsi, le discours consiste en une « action cognitive » qui pose, réalise et actualise un monde plutôt qu'à un ensemble de représentations que le sociologue « dévoile » quant aux sens que l'individu



appose sur son environnement (Ramognino, 2013, p.196-200). Lorsque Domon et *al.* ainsi que Guimond tentent de rattacher les représentations qu'elles tirent du discours de leur enquêté.e.s à leurs pratiques, elles le détachent de son contexte d'énonciation, de sa propre temporalité comme s'ils ne constituaient pas un acte en soi. Elles imposent leur normativité aux acteurs en mobilisant les éléments qui, selon elles.eux, sont importants pour les futures campagnes telles idéalisées par les penseur.e.s du développement territorial.

### 1.3 Positionnement face aux études rurales

Dans le cadre de ce projet de mémoire, je ne souhaite pas spécifiquement m'inscrire dans le champ des études rurales. Au départ, mes interrogations sur la distinction entre les ruraux.rales et les néo-ruraux.rales venaient d'observations que j'avais pu faire à St-Adirondack au courant de l'été lorsque je travaillais sur place. Peut-être que la pandémie a poussé les gens à faire plus de sport et à utiliser davantage les espaces communs. Cependant, ce n'est pas la première chose qui m'est venue à l'esprit pour expliquer la situation. J'ai rapidement pointé l'arrivée importante de nouveaux.elles résident.e.s, parce que d' « habitude, nous autres, on n'utilise pas ces espaces-là ou on ne pratique pas ces activités-là ».

Pour comprendre pourquoi les urbain.e.s et les ruraux.rales avaient des usages différenciés des lieux, je cherchais à savoir en quoi les « gens de la ville » étaient distincts « des gens de la campagne ». Puis, j'ai réalisé que je me posais peut-être la question à l'envers. Je présupposais que les nouveaux.elles résident.e.s de la municipalité formaient un groupe, puisqu'elles partageaient un même lieu d'origine (la ville), une culture urbaine, et ce sans même me demander si on pouvait vraiment parler d'un groupe lorsqu'on les désignait. Je ne me questionnais pas sur ce que j'entendais par « nous » lorsque je faisais référence aux gens de St-Adirondack. Sans le vouloir, je reconduisais le portrait caricatural que je voulais éviter de produire à travers la découpe de mon objet. J'ai réalisé que ce qui faisait l'objet de mes questionnements ne se rattachait pas en soi aux traits que possèdent les ruraux.rales et les néo-ruraux.rales dû à leurs origines, mais plutôt la façon avec laquelle les individus font groupe sur un territoire donné que ce territoire soit urbain, périurbain, central, périphérique, etc. En faisant un survol de la littérature sur les campagnes, j'en suis venue à observer qu'autant chez les tenant.e.s des lectures déterministes que celles en termes de territorialité un problème persistait quand venait le temps de reconstituer les populations rurales en tant que groupe et que leur analyse restait très intimement rattaché aux théories du

développement. Les chercheur.euse.s en venaient à faire « violence » aux populations qu'il.les étudiaient.

Comme l'explique Nicole Ramognino dans son article intitulé « Pratiques de la recherche sociologique et éthique », la violence sociologique se produit lorsque « [...] la seule objectification des réalités fige les actants dans leur histoire passée sans reconnaître ce qui fait leur qualité, leur valeur présente [...] » (Ramognino, 2009, p. 55). Cette violence prend forme à travers la découpe de l'objet sociologique, la collecte des données et au cours de la construction des savoirs élaborés à partir de ces dernières (Ramognino, 2009, p. 48). D'abord, cette violence peut être observée dans les travaux de plusieurs spécialistes des études rurales, comme nous l'avons vu plutôt, lorsqu'elles place l'objet rural dans un continuum d'idéaux-types élaborés à partir des théories du développement et de la modernisation. Les tenant.e.s des approches déterministes autant que celles des lectures en termes de territorialité accolent aux populations qu'elles étudient des attributs (motif, disposition, représentation, statut, etc.) à partir de tendance statistique et/ou par la création des descriptions des ruraux.rales rattaché à leurs discours ou à l'histoire régionale d'un territoire donné. Définir les campagnes, c'est aussi définir les populations qui les habitent, donc de leur retirer leur propre normativité. Par exemple, lorsque l'on réduit les ruraux.rales à des gens non scolarisés, pauvres, non cultivés, etc., ou, dans le cas contraire, comme des citoyen.ne.s innovant.e.s et fort.e.s d'une culture rurale particulière. Il n'est pas question, ici, de nier les spécificités des milieux ruraux ou la possibilité d'observer la présence de certaines tendances. L'objectif est plutôt d'éviter que leurs populations soient réduites à leurs caractères « rural », et ce, peu importe comment est définie la ruralité (campagnes dévitalisées ou nouvelles campagnes pleines de possibilités).

Puis, si la dichotomie ville/campagne est insuffisante pour comprendre les transformations des milieux ruraux contemporains, lorsque vient le temps d'expliquer le phénomène de la néo-ruralité, il reste difficile pour les chercheur.euse.s tel.le.s que Guimond ainsi que Domon et *al.* de sortir de portrait substantif des ruraux.rales et des néo-ruraux.rales qui ne se rattachent pas à leur lieu de naissance. Montrer d'un côté la diversité (statut, emploi, opinion, âge, genre, ethnicité, etc.) présente dans les deux groupes, et de l'autre côté, les ressemblances entre les membres de chacun d'entre eux offre l'opportunité de voir les possibles zones de rencontre et de tension, mais ne permet pas pour autant d'expliquer comment elles prennent forme (Où ? Quand ? Quoi ? Comment ?). Réduisant l'espace social au découpage et au cadre politico-administratif, illes dressent plutôt une

« cartographie » des comportements et représentations des populations qu'elles étudient. De plus, en mettant de l'avant ce qui rassemble les populations et en décontextualisant leurs paroles, elles en viennent donner la primauté à l'argumentation savante à travers un usage illustratif des propos des enquêté.e.s, donc à imposer leur propre normativité. Ainsi, leurs travaux restent enchâssés dans les théories du développement qui mettent l'accent sur l'usage de mécanismes démocratiques afin de négocier le sens donné aux territoires.

En somme, les tenant.e.s les analyses en termes de territorialité comme celles de type « déterministe » que j'ai présenté, à travers la façon avec laquelle elles appréhendent l'objet rural, leur cadre épistémologique et leurs méthodologies, viennent figer les individus ou les groupes qu'elles observent. Le fait même de parler d'« études rurales » peut, en soi, poser problème si définir la ruralité devient l'objectif. Si les spécialistes de campagnes permettent l'observation des transformations importantes à travers le temps dans les milieux ruraux et tournent notre regard vers plusieurs espaces (économique, politique, culturel, etc.) structurant, la dimension normative des études rurales rattachée aux approches développementales représente un obstacle à la compréhension des milieux qu'elles étudient. Un enjeu des majeurs, dans ce projet de mémoire, sera d'éviter de rester coincé dans les cadres qu'elles nous prescrivent.

#### 1.4 Objet de la recherche et cadre théorique

Pour tenter d'échapper aux impasses dans lesquelles plusieurs chercheur.euse.s en études rurales se buttent, je me suis tournée vers Ramognino afin d'établir un cadre théorique qui, premièrement, me permettra de repenser l'espace social dans lequel s'inscrivent les relations qu'entretiennent les individus dans les espaces ruraux. Deuxièmement, je présenterai comment Parent et Sabourin nous proposent de reconstituer des groupements sociaux. Troisièmement, je reviendrai sur certains apports et pistes qu'offrent les études rurales quant aux frontières sociales qui peuvent se tisser dans les campagnes à l'arrivée de nouvelles populations.

Pour Ramognino, il est de la responsabilité des chercheur.euse.s d'appliquer une méthode d'enquête qui évite de reconduire ou de produire des violences à travers la réduction du social à des entités (individu ou groupe). La sociologue explique que la normativité propre aux individus ne peut pas être saisie qu'à partir de leurs raisons, leurs motivations, leurs dispositions ou leurs représentations. C'est dans le « faire » des acteurs que prenne forme leur normativité, c'est-à-dire

qu'à travers leurs actions (la production d'un discours étant incluse parmi les actions), ils maintiennent ou transforment la nature et la société. Ces dernières sont pluridimensionnelles, totales (Ramognino, 2009, p. 51-55). Comme nous l'avons vu plus tôt, l'espace social ne se limite pas à l'espace politico-administratif. Parent explique que : « [ce dernier] est structuré par l'humain qui en est le principal agent actif » (Parent, 2010, p. 32-33). À travers son « engagement actif »<sup>12</sup>, l'individu s'approprié le monde qui l'entoure et « pour coordonner ses activités avec celles des autres, [il] localise sa position dans l'espace social non pas en lui-même et avec lui-même, mais bien avec les autres » (Parent, 2010, p. 32-33). En d'autres mots, l'espace social ne réside pas dans les individus ou les groupes, mais plutôt dans l'univers de sens que ces derniers élaborent et reproduisent en situation, dans les relations que les acteurs tissent. Se rapportant aux travaux de Paul Sabourin, Parent indique que le processus de localisation prend forme lorsque l'actant, à partir de l'assemblage de « traces sociales » que peuvent être le discours, les comportements, les attitudes, etc., prend conscience des autres, de soi ainsi que des relations qu'il entretient avec autrui dans le temps et dans l'espace. Ce processus de localisation représente un « mode d'organisation socio-cognitif » de la pensée individuelle qui permet la conjugaison simultanée des repères mobilisés (espace-temps-langage) durant l'interaction (Parent, 2010, p. 33), d'où le caractère total de l'action.

Afin de reconstituer les groupes prenant place dans l'espace social, Parent nous propose de nous tourner vers les logiques de regroupements. Il nous indique que les groupes prennent forme à travers les interactions humaines et la pratique. Dans le quotidien, les frontières sociales se dessinent dans le cadre de la multiplicité des activités sociales qui viennent diviser les individus, mais qui sont aussi source de solidarité, ce qui permet de différencier le « eux » du « nous » par l'établissement d'habitude et de tradition (Parent, 2010, p. 34-36). Comme l'explique Sabourin, le statut attribué aux individus ne correspond pas à un « réceptacle passif de contenus ». Il vient plutôt se raccrocher à la façon avec laquelle les individus, à travers leur activité, organisent leurs connaissances (Sabourin, 2003, p. 368). Par leurs connaissances, Sabourin entend « ce qui leur permet de se retrouver dans le monde et d'y agir » (Sabourin, 2003, p. 383). Pour perdurer, un groupement doit partager des repères symboliques, un « sens commun », afin de marquer et de

---

<sup>12</sup> Parent reprend ici l'expression d'Anthony Giddens (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF, p. 96

délimiter ce qui distingue ses membres des autres. À travers le discours, il est possible d'observer les logiques de regroupements, car ce dernier rassemble les traces d'un « mode de connaissance » qui permet à l'individu de se localiser en situation. Il relève de la catégorisation, la valorisation et la hiérarchisation des autres. En ce sens, le partage d'un sens commun relève autant de l'« ouverture » que de la « fermeture » aux autres (Parent, 2010, p. 34-36). Ainsi, lorsque j'avais identifié certaines pratiques comme urbaines dans le contexte St-Adirondackois, je ne faisais pas qu'une distinction entre les ruraux.ales et les urbain.e.s. Je venais aussi réaffirmer mon appartenance à un groupe, me localiser dans l'espace social.

Lorsque Guimond ainsi que Domon et *al.* se penchent sur le « sentiment d'appartenance », les « modes similaires d'appropriation du territoire », de « contexte paysager » et de « classes sociales », elles relèvent les traces du mode d'organisation socio-cognitif des populations qu'elles étudient. Lorsqu'elles mettent en évidence le partage de certaines pratiques et représentations entre les anciennes et les nouvelles populations, elles démontrent la complexité des rapports dans lesquelles ces dernières s'inscrivent au-delà de leurs lieux d'origine. Domon et *al.* notent que leurs informateurs locaux, un peu comme moi, avaient tendance à d'emblée montrer les différences qui les séparent des nouvelles populations. Elles expliquent que certain.e.s nouveaux.elles résident.e.s hésitent quant à elleux à se mêler aux locaux par peur de perdre leur tranquillité et intimité (Domon et *al.*, 2011, p. 124). Comme l'explique Guimond, les interactions entre les nouvelles et anciennes populations sont plutôt timides. Si avec le temps certain.e.s résident.e.s originaires de la ville finissent pas avoir le sentiment d'appartenir au milieu rural dans lequel elles ont choisi d'habiter, il n'est pas simple de saisir les mécanismes par lesquels les individus s'intègrent dans les campagnes (Guimond, 2012, p. 126-127). Par exemple, l'implication communautaire et politique n'est pas garante de relations d'amitié entre les locaux et les nouveaux.elles arrivant.e.s. Elles peuvent même être perçues comme envahissantes. Elle note aussi que le fait d'avoir des enfants allant à l'école sur le territoire peut favoriser le développement de relations entre parents locaux et parents issus de l'extérieur. L'auteure rappelle que les nouveaux.elles résident.e.s comme les ancien.ne.s possèdent chacun déjà des réseaux d'amitié avant leur « rencontre » (Guimond, 2012, p. 97).

Dans leurs travaux, Guimond ainsi que Domon et *al.* offrent plusieurs pistes d'entrée pour investiguer sur les milieux ruraux. Cependant, avant de parler des « néo-ruraux.ales » et des « ruraux.ales » comme des groupes ou de penser à dépasser cette façon de catégoriser les

populations rurales, dans ce projet de mémoire, je souhaite me pencher sur la constitution de frontières entre les « anciennes » et « nouvelles » populations. L'enjeu relève ainsi de penser les groupes non pas seulement à travers le découpage politico-administratif, mais plutôt d'observer comment ils prennent forme dans l'espace social.

### 1.5 Question de recherche spécifique et hypothèse

Considérant le temps qui m'est imparti, dans le cadre de ce projet de mémoire, je souhaite me concentrer sur l'arrivée de la « nouvelle » population de St-Adirondack. Il aurait été tout aussi pertinent de se pencher sur la façon avec laquelle les gens originaires de St-Adirondack se racontent et font groupe. Cependant, devant le départ important de Montréalais.e.s dans les campagnes depuis l'avènement de la covid-19 et la médiatisation de cette migration, il me paraissait pertinent de me pencher sur la néo-ruralité. Me détachant de la présupposition reposant sur l'idée que, parce ce qu'elles viennent de la ville, les « néo-ruraux.ales » forment un groupe, je pose la question suivante :

Comment peut-on observer, à partir du discours de résident.e.s originaires d'un milieu urbain et de leur usage des lieux, la production et la reproduction ou non de groupes d'appartenance dans le village de St-Adirondack?

Il sera ainsi question de voir comment se dessinent les frontières entre les nouveaux.elles résident.e.s et les ancien.ne.s.

- Après un nombre X d'années d'installation, est-ce que les résident.e.s non originaires de St-Adirondack se considèrent comme membre du village ?
- Quels peuvent être les « facteurs » qui viennent favoriser le sentiment d'appartenance de certains individus au « village » ?
- Est-ce que l'on peut observer la formation de réseau entre les « nouveaux.elles » résident.e.s (contact pour le travail, amitié, pratique d'activités)?

Au vu de ma revue de littérature et des observations que j'ai eu l'occasion de faire dans le village de St-Adirondack, je fais l'hypothèse que les personnes originaires de la ville qui s'installent à la campagne ne constituent pas en soi un groupe social. Cependant, je ne rejette pas pour autant l'idée que cette catégorie peut être utilisée par certains individus pour se localiser ou pour localiser autrui dans l'espace social ou qu'il n'y pas de frontières qui se créent entre les « anciennes » et

« nouvelles » populations cohabitant en campagne. Je souhaite me pencher sur la complexité de l'univers relationnel derrière ces frontières.

## CHAPITRE 2

### PROBLÉMATIQUE MÉTHODOLOGIQUE

Dans le cadre de ce projet, je souhaitais entreprendre une enquête ethnographique. Je postulais que la proximité avec le terrain d'enquête, c'est-à-dire le fait de suivre les acteurs dans leur quotidien tel que vécu et agi, peut réduire le risque (sans l'annuler) de figer la réalité ou de la fragmenter à travers des discours, des pratiques ou des statistiques. Je souhaitais prendre du recul face aux bilans statistiques régionaux et au portrait descriptif que l'on fait des populations rurales. J'ai pris comme observatoire un « village » québécois. J'ai choisi de ne pas utiliser le terme « municipalité », car même si les structures politico-administratives constituent des espaces-temps sociaux, l'espace social ne se réduit pas à celles-ci. Comme Parent l'explique, le village est un microcosme dans lequel s'est construit à travers le temps un ensemble complexe de relations économiques, politiques, religieuses, etc. (Parent, 2015, p. 21) En ce sens, le « village » ne se résume pas à un lieu, mais bien à un ensemble de relations sociales partagées par les individus qui prennent place sur un territoire. L'enquête ethnographique permet d'observer les individus ou groupements sociaux dans leurs interactions sur un territoire donné et dans une temporalité donnée. Elle offre l'occasion d'étudier les phénomènes sociaux dans leur imbrication, leur « totalité », à partir d'observations faites directement sur le terrain, dans leurs conditions matérielles d'existence, mais aussi grâce à la compilation d'une multitude de matériaux (discours, statistiques, documents institutionnels, etc.) (Parent, 2015, p. 17).

#### 2.1 Choix d'un terrain spécifique

J'ai choisi de faire le terrain dans le village duquel je suis originaire. Afin de conserver l'anonymat des enquêté.e.s, je reviendrai plus tard dans ce chapitre sur les enjeux d'anonymisation, je nommerai la localité rurale étudiée « St-Adirondack » et le territoire mercéen sur lequel elle se trouve sera nommé « la MRC des Hautes-Herbes ». Le choix de St-Adirondack comme terrain ne découle pas uniquement de l'arrivée de nouveaux.elles résident.e.s dans le sillage du la Covid-19<sup>13</sup>,

---

<sup>13</sup> L'ISQ explique dans la première année de contexte pandémique que la région administrative des Laurentides était la seconde région administrative avec le plus grand gain migratoire. En 2021-2022, malgré la fin du contexte pandémique, la région administrative conserve sa position. L'IQS constate que toutes les MRC présentes sur le territoire, la MRC des Hautes-Herbes comprise, sont touchées par ces gains (ISQ, 2023, p. 5-9)



ni de ma connaissance et de ma proximité avec les membres de cette localité dues au fait que je suis originaire de ce milieu. Surtout, c'est que les travaux sur la recomposition des campagnes prennent majoritairement comme terrain des milieux ruraux se situant au sud du Québec et ayant une vocation agricole. Ces derniers se trouvant à proximité de grands centres urbains qui, depuis le début des années 1990, ont vu leur population augmenter avec l'arrivée de citadins (Domon *et al.*, 2011, Groupe de recherche sur les migrations ville/campagne et les néo-ruraux, 2021 ; Jean, 2008 ; Loyer et Doyon, 2019). Si, comme plusieurs villages, St-Adirondack possède une population relativement peu nombreuse avec ses 2137 habitant.e.s dispersé.e.s sur un territoire 16296 km<sup>2</sup> (Statistique Canada, 2021), il se distingue par le fait qu'il s'inscrit dans une MRC à vocation agroforestière et par son éloignement des milieux urbains.

Le village de St-Adirondack fut fondé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la suite d'une vague de colonisation lancée sur le territoire nord-laurentien par le curé Antoine Labelle en 1876. L'histoire de cette région est fortement marquée par sa dépendance à l'industrie forestière qui était entre les mains d'une élite anglophone, par le phénomène de déprise agricole et par celui de l'exode rural (Laurin, 2000). Aujourd'hui, malgré une diversification de son économie, la MRC des Hautes-Herbes, dans laquelle se trouve la municipalité de St-Adirondack, est encore fortement dépendante de la forêt (MRCHH, 2013, p. 103). Elle possède un indice de dépendance au secteur forestier de 4,5<sup>14</sup>, ce qui signifie qu'une importante part des emplois<sup>15</sup> occupés dans la MRC sont rattachés à la foresterie si on fait une comparaison avec la proportion de travailleurs de ce secteur pour l'ensemble du Québec (MFFP, 2019, p. 55). Cette MRC, que l'historien Serge Laurin, dans son livre intitulé *Les régions du Québec, histoire en bref : Les Laurentides*, qualifie de « parent pauvre » (Laurin, 2000, p. 160) des Laurentides, est classée par l'Institut de la statistique du Québec parmi les secteurs les plus dévitalisés<sup>16</sup> sur le territoire québécois entre autres à cause de sa dépendance à l'industrie forestière qui est en déclin dans la région (ISQ, 2021, p.1).

---

<sup>14</sup> Selon le MFFP, pour parler de forte dépendance à la forêt, il faut un indice de plus de 4,3 (MFFP, 2019, p. 55).

<sup>15</sup> Ce pourcentage s'élevait, en 2006, à 68% des emplois présents dans la MRC (Rainville, 2016, p. 17).

<sup>16</sup> Par dévitalisation, l'Institut de la statistique du Québec entend que cette MRC possède une très faible densité de population, un revenu médian par habitant peu élevé et une population vieillissante. L'Institut de la statistique du Québec observe que la croissance démographique de la MRC des Hautes-Herbes est à la baisse, entre autres, parce que les jeunes partent pour la ville. De plus, on constate que les locaux dépendent plus que la moyenne québécoise des transferts gouvernementaux (aide sociale, chômage, etc.) (ISQ, 2018, p.7-8).

L'agriculture et le tourisme sont aussi deux autres secteurs importants pour l'économie de la MRC (MRCHH, 2013, p. 23-27). Avec ses cent lacs et son terrain de golf, le village de St-Adirondack est surtout reconnu comme un lieu de villégiature dans la MRC (Municipalité de St-Adirondack, 2021). À la suite de la crise forestière du début des années 2000, selon Rainville, la MRC des Hautes-Herbes a entrepris d'importants efforts pour favoriser une diversification économique et donner un nouveau sens au territoire par l'intermédiaire de la notion de « terroir »<sup>17</sup> (Rainville, 2016, p. 103). De plus, en 2020, devant l'attrait actuel pour les campagnes, la MRC a mis en branle une importante campagne d'attractivité mettant de l'avant le terroir. Cette campagne a pour but d'attirer de nouveaux.elles résident.e.s et de créer une image rassembleuse pour tout.e.s les citoyen.ne.s (MRCHH, 2020, p. 10). Elle met en scène un territoire composé de « paradis intimes » et « dont tu pourrais être le héros » (Visages régionaux, 2021). On observe alors un contraste assez évident entre les visions pittoresques présentées dans cette campagne publicitaire et celles présentées par les bilans produits par la MRC des Hautes-Herbes. En plus de permettre d'observer un terrain distinct de ceux sur lesquels les études portant sur la néo-ruralité ont l'habitude de travailler, le fait d'étudier le village de St-Adirondack offre l'occasion de se pencher sur les contrastes entre l'image véhiculée par *Visages régionaux*, la compagnie chargée du marketing territorial de la MRC, celle que se font les nouveaux.elles résident.e.s avant leur arrivée, ainsi que celle qu'elles construisent à la suite de leur installation.

## 2.2 Reconstituer des groupes : matériaux et techniques de construction des données

Au cours du printemps et de l'été 2022, j'ai habité St-Adirondack afin d'observer la vie dans la localité, mais aussi rencontrer des gens qui ont choisi de partir d'ailleurs pour venir s'y installer. Je souhaitais pouvoir observer comment les nouveaux.elles résident.e.s entraient en relation avec la population locale. Afin de produire une analyse, j'ai mobilisé principalement deux types de matériaux, c'est-à-dire les discours des nouveaux.elles résident.e.s et les descriptions produites lors de périodes d'observation participante. À travers les techniques de construction de données que j'ai sélectionnées, j'avais le souhait d'éviter de reproduire une caricature de la campagne.

---

<sup>17</sup> Cette notion fait référence à l'entretien d'« un rapport entre le milieu naturel, le milieu social et médiés par des savoir-faire locaux » (Rainville, 2016, p. 108) reposant, par exemple, sur l'autonomie alimentaire, la production locale, le respect de l'environnement et d'autrui, etc.

### 2.2.1 Habiter et travailler sur le terrain : matériaux d'enquête

Au départ, il était prévu que je fasse quelques séjours au cours de la saison estivale à St-Adirondack comme mon lieu de résidence se situait à plus de deux heures de route. Je souhaitais faire usage de mon réseau d'interconnaissance sur place afin d'avoir des pistes pour commencer le recrutement des enquêté.e.s et j'avais prévu assister à des évènements organisés par la municipalité pour aller à la rencontre de nouveaux.elle.s résident.e.s. Cependant, une opportunité s'est offerte à moi lorsqu'une collègue à ma mère m'a proposé un emploi pour la période estivale dans sa jardinerie. Devant la possibilité de travailler sur le terrain et d'accéder au quotidien dans la localité, j'ai fait le choix de m'installer pour un séjour long à St-Adirondack, ce qui m'a permis d'aller à la rencontre des enquêté.e.s et de faire de l'observation participante sur le terrain.

D'un côté, je me suis penchée sur le récit de migration en campagne des nouveaux.elles résident.e.s afin de voir ce qui motive leur départ de la ville et ce qui a changé ou non dans leurs pratiques, leur façon d'appréhender leur nouveau milieu de vie ainsi que leurs relations avec la population originaire de St-Adirondack après leur installation. À partir de ce récit et par l'intermédiaire de questions sur leur quotidien, j'ai tenté de retracer les modes d'organisation des connaissances des interrogé.e.s. En d'autres mots, en comparant les logiques de raisonnement et l'usage de certaines expressions dans le discours des enquêté.e.s, je tenté de saisir leur expérience sociale de la campagne et la façon avec laquelle illes se localisent dans l'espace social. Il était question d'observer la présence ou l'absence d'une certaine réciprocité dans le discours des enquêté.e.s, dans leur expérience à la suite de leur déménagement en campagne. Je souhaitais saisir le discours dans sa dimension sociale en considérant, comme l'explique Sabourin, que le sens de ce dernier ne dépend pas seulement des outils de langage utilisés, mais aussi de la localisation sociale de l'énonciateur, de la mise en forme de ses propos et de la façon avec laquelle mon propre modèle de connaissance en tant que chercheuse, mais aussi qu'ex-résidente de St-Adirondack, affecte ma compréhension de la parole des enquêté.e.s (Sabourin, 2003, p. 379-382).

Pour ce qui est de l'observation participante, elle s'est déroulée en deux volets. Le premier volet se déroulait dans le quotidien, c'est-à-dire-que lorsque j'étais à St-Adirondack, que ce soit à l'épicerie, au travail, lors d'un évènement ou lors de conversation avec les nouveaux.elle.s ou les ancien.ne.s résident.e.s, j'étais attentive aux éléments pouvant potentiellement alimenter la réflexion entamée

sur la néo-ruralité. Je m'intéressais aussi aux réflexions que certain.e.s avaient quant à l'arrivée de nouvelles personnes dans la localité. Il était important pour moi de pouvoir observer en dehors d'un cadre d'entretien, comment les résident.e.s interagissent et, de ce fait, font usage au quotidien des lieux dans le village. Dans le second volet, j'ai fait de l'observation sur des bases ponctuelles. Par exemple, les réunions du conseil municipal ont été d'importantes opportunités d'observations, car elles représentaient des lieux de participation politique et communautaire où s'illustre, sous la forme de projet et de débat, le devenir du village (Domon et *al*, 2011, p. 127 ; Guimond et Simard, 2013, p. 33). J'ai aussi assisté à deux 5 à 7 organisés par la municipalité pour les « nouveaux arrivants » dans le but de voir ce que la ville mettait en place pour l'accueil des nouveaux.elles résident.e.s et l'interaction entre les différent.e.s participant.e.s de ces événements.

Finalement, afin de compléter les données amassées lors des entretiens et des périodes d'observation, j'ai mobilisé les publications de la presse locale, les documents produits par la MRC et la municipalité (Bulletins municipaux, documents historiques, vidéos promotionnelles, etc.), les pages Facebook non officielles de la localité et de la région, etc. Il était question d'en savoir plus sur l'histoire de St-Adirondack et sur la façon avec laquelle la population locale se raconte. L'observation des interactions entre les résident.e.s sur les réseaux sociaux a d'ailleurs été très utile lors de la création de la grille d'entretien, car, dans ces espaces, plusieurs nouveaux.elle.s résident.e.s posaient des questions et interagissaient avec les locaux. Ce type de matériau secondaire nous permet aussi de voir une part des enjeux et les activités qui prenaient place dans le village étudié.

## 2.3 Opérationnalisation de la méthode d'enquête

Compte tenu du caractère ethnographique de notre recherche et de la diversité des matériaux utilisés, l'opérationnalisation s'est déclinée en plusieurs techniques de construction de données. D'abord, nous reviendrons sur la recherche documentaire préalable aux terrains.

### 2.3.1 Recherche documentaire : reconstruire le territoire à l'étude entre statistiques étatiques et histoire du développement

Au cours de la problématique théorique, je me suis penchée sur les façons avec lesquelles étaient appréhendées l'objet « campagne » afin de saisir les transformations des milieux ruraux

contemporains. À la suite de la production d'un retour critique sur les connaissances produites sur les campagnes québécoises, j'ai décidé de me pencher sur la mise en récit du terrain d'enquête à travers des productions faites par les instances provinciales et municipales, ainsi que celles produites par les historiens, afin de voir comment était construit et traité le territoire à l'étude. Il n'était pas ici question de construire un contexte dans lequel insérer les enquêté.e.s, mais bien de voir le portait de St-Adirondack dressé par différent.e.s acteur.rice.s « officiel.le.s ». En d'autres mots, je ne traitais pas ces documents comme un objet factuel, mais bien comme un matériau à travers lequel comprendre le terrain d'enquête. Je m'intéressais au langage mobilisé pour parler de St-Adirondack, du choix des événements considérés comme importants, pour construire l'histoire de la localité et de la façon avec laquelle la MRC des Hautes-Herbes tente de vendre son territoire aux urbain.e.s. En somme, j'ai fait une analyse de contenu des documents à ma disposition afin d'en saisir le fond et la forme.

### 2.3.2 Constitution d'un corpus de participant.e.s et d'une grille d'entretien

Afin de recueillir la parole des enquêté.e.s, j'ai opté pour la passation d'entretiens individuels à structure ouverte. Les personnes choisies pour participer à l'enquête devaient être originaires de la ville et devaient avoir pris domicile à St-Adirondack. Je laissais à la discrétion de l'enquêté.e ce qu'elle entendait par la « ville ». Afin de constituer un corpus d'entretiens, j'ai utilisé la technique boule de neige. Cette dernière consiste à choisir des individus correspondant au profil recherché, puis à leur demander si, parmi leurs connaissances, d'autres personnes d'un profil semblable pourraient être intéressées à passer une entrevue (Dufour et Larivière, 2012). Avec le temps dont je disposais, je me suis limitée à huit entretiens. Je cherchais des résident.e.s de plus de 18 ans. Je n'ai pas fixé de durée d'installation, puisque je souhaitais un éventail diversifié de parcours migratoires afin d'observer le contraste entre les témoignages de personnes fraîchement installées et ceux des néo-ruraux.ales plus ancien.ne.s. Pour le corpus, je n'ai pas sélectionné de groupes d'âge (exception faite de la majorité). Cependant, une fois sur le terrain, il a été possible de constater, comme l'indiquent les derniers diagnostics territoriaux produits par la MRC des Hautes-Herbes, que la majorité des nouveaux.elles résident.e.s sont de jeunes retraité.e.s (MRCHH, 2013, p. 36), donc la majorité de mes répondants sont des personnes de plus de 60 ans. Du côté du genre, j'ai constitué un corpus mixte, composé de 4 femmes et 4 hommes. Les participant.e.s possédaient des professions, des revenus et des niveaux de scolarité variables. Pour ce qui des

questionnements entourant l'ethnicité, l'orientation sexuelle et une vision plus fluide du genre, il n'y avait pas une grande diversité au sein de la population à l'étude. Cependant, une enquête sur un territoire plus grand ou qui fait la comparaison entre plusieurs milieux ruraux à travers le Québec pourrait être pertinente pour saisir ces enjeux. Par exemple, pour voir quels milieux sont les plus attractifs pour les gens qui ne se reconnaissent pas dans l'hétéronormativité et les défis qui émergent à la suite de leur installation.

Les entretiens étaient enregistrés à l'aide d'un ordinateur. Le passage du milieu urbain au milieu rural étant un processus migratoire interne au sein du territoire québécois, j'ai construit la grille d'entretien (annexe A) en deux temps : la vie avant le départ de la ville et la vie à la suite de leur installation. À partir du récit de migration des enquêté.e.s et par l'intermédiaire de questions sur leur quotidien, j'ai tenté de retracer les modes d'organisation des connaissances des interrogé.e.s. D'abord, j'ai posé quelques questions de réchauffement afin d'en savoir plus sur la vie de la personne interrogée. Je lui donnais l'occasion de se raconter, c'est-à-dire d'élaborer sur ses origines et celles de ses parents, sur son âge, son statut conjugal et à savoir si elle avait des enfants. Le but étant de pouvoir adapter mes questions et les thématiques que je souhaitais aborder dans l'entretien. Puis, dans ma grille d'entretien, je rentrais plus dans le vif du sujet et tentais de reconstituer, à partir de leur discours, leur expérience de la vie à la campagne.

Plusieurs thématiques ont été abordées, telles que les motivations de leur départ, le travail, l'éducation, la famille, les ami.e.s, etc. Ces thématiques n'étaient pas abordées dans un ordre particulier. Il était plutôt question de laisser l'enquêté.e raconter son récit et d'avoir des questions de relance pour permettre à la personne d'élaborer sur certains volets de son expérience de la campagne. Je souhaitais savoir comment illes avaient entendu parler de St-Adirondack et quelles étaient leurs connaissances sur le milieu avant leur installation : Avaient-illes un chalet dans la localité? De la famille ou des ami.e.s sur place? Avaient-illes découvert St-Adirondack grâce à un agent d'immeuble? Je les questionnais sur ce qui les avait poussé.e.s à partir de la ville (départ à la retraite, désir d'un changement de mode de vie, arrivée d'enfants, etc.) et sur ce qui les avait convaincu.e.s de s'installer sur le territoire de la municipalité (attraits géographiques, coût des maisons, présence d'ami.e.s ou de famille, etc.).

Mon regard était aussi tourné vers le réseau de relations que les participant.e.s entretenaient : Où se trouvaient leurs ami.e.s? leur famille? S'étaient-elles fait un réseau d'interconnaissance à St-Adirondack? Quelles relations entretenaient-elles avec leur voisinage en ville et en campagne? Je tenais aussi à savoir comment les participant.e.s maintenaient ces relations : Comment restaient-elles en contact (téléphone, courriel, réseaux sociaux, etc.)? À quelle fréquence prenaient-elles contact? Dans quels lieux? Puis, je me suis intéressée aux transformations et au maintien des habitudes des participant.e.s à la suite de leur installation. Est-ce qu'elles travaillaient? Où? Quand? Si ce n'est pas le cas, que font-elles? La question des loisirs et les habitudes de consommation étaient abordées. De ce côté, je m'intéressais aux raisons offertes quant aux transformations. Si de nouvelles pratiques étaient adoptées, je cherchais à savoir dans quels contextes elles avaient été introduites. Je souhaitais savoir où les enquêté.e.s faisaient leurs achats (nourriture, vêtements, outils et matériaux, etc.) et où elles se procuraient certains services (médecine, construction, coiffure, etc.). Le but était de voir quelles activités, achats ou services étaient faits localement ou en ville et d'avoir une idée de ce qu'elles trouvaient sur le territoire ainsi que de ce qu'il leur manquait.

De plus, je me penchais sur l'implication politique et communautaire des participant.e.s. Plus particulièrement, je voulais savoir si elles s'informaient sur l'actualité locale, si elles connaissaient les personnes qui les représentaient au municipal ou le personnel administratif. À travers ces questions, je tentais de voir qui, pour eux, avait un rôle important sur la scène locale et quelles relations elles entretenaient avec les gens travaillant dans la structure municipale. Puis, je leur demandais si elles s'impliquaient et quelle forme prenait cette implication. Je revenais aussi sur les enjeux qui les touchaient. Une des questions qui évoquait beaucoup de passion concernait d'ailleurs ce que les participant.e.s souhaitaient pour le devenir de St-Adirondack.

Vers la fin de l'entretien, je souhaitais adresser plus directement la transformation du rapport à la campagne chez les enquêté.e.s et la façon avec laquelle elles se représentent leur place dans le village. Les participant.e.s étaient questionné.e.s sur ce qui les avait surpris.e à la suite de leur installation et sur ce qui avait changé quant à leur perception de la campagne : avait-elles déconstruit certains préjugés? Vivre en campagne était-il aussi écologique que ce qu'elles pensaient au départ? Je souhaitais savoir comment elles se situaient en rapport avec la population locale : Considéraient-elles faire partie de St-Adirondack? De quelle façon? Faisaient-elles une distinction

entre elleux et les autres locaux? Se sentaient-illes étranger.ère.s? Ci-dessous se trouve une version abrégée de la grille d'entretien.

Tableau 1: Version abrégée de la grille d'entretien

<b>Dimensions</b>	<b>Avant l'installation en campagne</b>	<b>Après l'installation en campagne</b>
<b>Le départ pour la campagne</b>	Ex : Qu'est-ce qui a motivé votre départ pour la campagne ?	Ex : Depuis combien de temps vivez-vous à St-Adirondack ?
<b>Éducation</b>	Ex : Qu'avez-vous fait comme études ?	Ex : Si la personne a des enfants au primaire, vont-illes à l'école de St-Adirondack?
<b>Travail</b>	Ex : Quel était votre dernier emploi avant de vous installer à St-Adirondack ?	Ex : Avez-vous un emploi présentement ?
<b>Famille</b>	Ex : Avant votre déménagement, est-ce que vous connaissiez des membres de votre famille qui avaient choisi de s'installer à St-Adirondack (parents, frères/sœurs, oncles/tantes, cousins/cousines, etc.) ?	Ex : Suite à votre installation St-Adirondack, est-ce que des membres de votre famille se sont joints à vous ?
<b>Ami.e.s</b>	Ex : Avant votre installation, est-ce que vous aviez des ami.e.s à St-Adirondack ?	Ex : Suite à votre installation à St-Adirondack, est-ce que des ami.e.s à vous originaires de la ville se sont joints à vous ?
<b>Voisinage</b>	Ex : Connaissiez-vous les voisin.e.s que vous aviez avant de vous installer à St-Adirondack (nom, profession, situation familiale, etc.) ?	Ex : Connaissiez-vous vos voisin.e.s à St-Adirondack (nom, profession, situation familiale etc.) ?
<b>Implication dans la vie</b>	Ex : Avant de vous installer à St-Adirondack, étiez-vous impliqué sur le plan politique ou communautaire dans la ville où	Ex : Depuis votre installation à St-Adirondack, vous impliquez-vous sur le plan politique ou



<b>politique et communautaire</b>	vous viviez ?	communautaire ?
<b>Loisir</b>	Ex : Quels genres de loisirs aviez-vous lorsque vous viviez en ville (sport, lecture, visite au musée, cinéma, magasinage, après-midi au parc etc.) ?	Ex : Depuis votre arrivée en campagne, avez-vous abandonné certains loisirs ? Pourquoi ?
<b>Consommation</b>	Ex : Comment faisiez-vous vos achats (en ligne, avec votre voiture, à vélo, transports en commun etc.) ? Pourquoi ?	Ex : Consommez-vous localement (vêtement, épicerie, achat du temps des fêtes, etc.) ? Pourquoi ?
<b>Transformation du rapport à la campagne</b>	Ex : Avant votre départ pour la campagne, comment imaginez-vous la vie en milieu rural ?	Ex : Est-ce que l'offre de service correspond aux attentes que vous aviez ?
<b>Intégration de la personne interrogée</b>	Ex : Aviez-vous certaines craintes rattachées à votre intégration dans le village de St-Adirondack ? Si oui, lesquelles ?	Ex : Vous considérez-vous comme un membre du village ? Pourquoi ?

À travers cette grille d'entretien, je souhaitais mettre de l'avant les continuités ou les ruptures entre ce qui vient avant et après l'installation. Il était ainsi question de se pencher sur le processus d'installation de gens originaires d'un milieu urbain afin de voir s'ils partagent ou non certaines situations ou un sens commun qui leur permet de faire ou non groupe.

### 2.3.3 Analyse de contenu des entretiens

Paul Sabourin, dans le chapitre 15 du livre *Recherche sociale* portant sur l'analyse de contenu, explique que : « Faire une analyse de contenu, c'est produire du langage (le discours savant

d'interprétation des documents) à partir du langage (les discours analysés résultant d'une interprétation du monde) » (Sabourin, 2003, p. 358). Dans le cas qui nous intéresse, je me suis penché sur l'analyse des comportements verbaux dans le cadre des entretiens. En d'autres mots, à partir des observations relevées au cours de l'entretien ainsi que des bandes sonores, je me suis intéressée au sens social produit au cours des performances langagières des enquêté.e.s (Sabourin, 2003, p. 360).

Afin d'analyser les bandes sonores des entretiens, j'ai mobilisé le programme Atlas T.I.. Dans un premier temps, j'ai fait l'écoute des entretiens et j'ai effectué un premier codage pour les segmenter à partir des dimensions de la grille d'entretien. Chaque segment a été commenté et j'ai fait la retranscription des passages qui semblaient plus pertinents en rapport à la problématique d'enquête. Comme les entretiens étaient à structure ouverte, donc prenaient des formes diverses en fonction de la conversation que j'avais avec les enquêté.e.s, la première écoute m'a surtout permis d'identifier différentes étapes du processus d'installation des enquêté.e.s. dans les enregistrements et de faire ressortir certains marqueurs sociodémographiques (âge, emploi, lieu d'origine, nombre d'enfants, état civil, possession ou nom d'une résidence secondaire à St-Adirondack, etc.). Le second objectif était de reconstituer le récit des enquêté.e.s et de regrouper les extraits afin de pouvoir éventuellement comparer leur différent parcours.

Dans ce second temps, en étudiant les matériaux comme un produit relationnel, je me suis penchée sur les relations entretenues par les participant.e.s de l'enquête. J'ai reconstitué le schéma de recrutement et la façon avec laquelle m'a été présenté.e.s les enquêté.e.s. Comme je parlais de la possibilité que les « néo-ruraux.rales » pouvait former un groupe, je cherchais à savoir comment illes se présentaient entre elleux ainsi que ce qu'illes entendaient par la « ville » et la « campagne ». De plus, je voulais savoir s'illes se désignaient comme « néo-ruraux.rales » à partir de notes que j'ai prises avant la réalisation de l'entretien.

Dans un troisième temps, je me suis lancée dans une analyse de contenu plus approfondie appliquée aux entretiens. Comme recommandé par Sabourin, je suis partie des extraits que j'avais préalablement placés par catégorie en fonction des dimensions de la grille d'entretien et j'ai fait la comparaison des expressions ainsi que des raisonnements des participant.e.s de l'enquête. J'ai effectué cette comparaison en tenant compte de la structure, du moment d'énonciation des

expressions dans l'entretien et des expériences des personnes passées en entrevue. De plus, j'ai articulé mes descriptions au parcours de vie des enquêté.e.s en m'interrogeant sur les différents référents qu'elles mobilisaient (Sabourin, 2003, p. 382). Par exemple, lorsque les participant.e.s parlaient de l'épicerie du village, comment la nommaient-elles? Par la bannière? En disant : l'épicerie? Ou en mobilisant le nom de famille des propriétaires? Par la suite, je me demandais ce que cela disait sur la façon avec laquelle les enquêté.e.s connaissaient et habitaient St-Adirondack. Au fil de l'analyse, il a fallu ajuster les dimensions à travers lesquelles les segments d'entretien étaient catégorisés. Cette étape de l'analyse (chapitre 4 et 5) tenait plus de la description du discours et du parcours migratoire propre à chaque participant.e.s de l'enquête.

Dans un dernier temps (chapitre 6), je me suis penchée sur la façon avec laquelle les enquêté.e.s faisaient village. En somme, j'explicitais à partir de leur témoignage ce que cela voulait dire pour elleux de faire partie du village et j'explicitais comment ce rapport est visible au courant des chapitres descriptifs qui précèdent. L'objectif était d'illustrer comment elles se positionnaient dans l'espace villageois.

#### 2.3.4 Techniques et outils d'observation ethnographique

Habiter le terrain d'enquête ouvrait la porte à deux types d'observation, l'une étant spontanée et l'autre étant préparée. Dans mon quotidien, je gardais toujours une oreille attentive à la vie villageoise. Ayant de la famille et des ami.e.s dans le milieu à l'étude, j'étais attentive aux rumeurs. Je restais aussi informée à travers les communiqués municipaux, les journaux ou la radio. De plus, j'étais attentive lorsque j'allais, par exemple, au dépanneur ou au travail, à la manière avec laquelle les gens se présentaient ou s'ils parlaient de l'arrivée de nouveaux.elles résidents. Il était question de savoir ce qui se passait dans le village afin de pouvoir poser des questions plus précises en entretien rattachées au quotidien. Je prenais des notes à la volée de ce que j'observais sur mon téléphone et accordais du temps chaque semaine pour consulter différents médias locaux.

Puis, pour ce qui est des séances d'observation que j'ai préparée, elles avaient lieu lors de deux événements en particulier, c'est-à-dire l'assemblée municipale et les activités d'accueil des « nouveaux arrivants » organisées par la municipalité. Lors des assemblées municipales, je m'intéressais à la composition du conseil municipal, à la composition de l'audience, aux sujets

abordés à l'ordre du jour et à l'ambiance lors des échanges (voir Annexe B pour la grille d'observation). J'ai assisté à trois assemblées municipales lorsque j'étais sur le terrain. Ces dernières se déroulaient une fois par mois.

Du côté des 5 à 7 d'accueil des « nouveaux arrivants », j'orientais mon regard sur la façon avec laquelle la municipalité accueillait les personnes invitées (en dehors des élu.e.s, quels organismes étaient présents, organisation de la soirée, disposition de la salle, etc.) et j'allais à la rencontre des nouveaux.elles résident.e.s. Lors de ces événements, je me présentais comme une étudiante-chercheuse et posais des questions aux gens présents sur les lieux, autant les invité.e.s que les organisateur.rice.s. Je prenais des notes au fur et à mesure de la soirée. Ces événements d'accueil avaient cours une fois par année. J'ai assisté à deux soirées : l'une lors de mon pré-terrain, et la seconde, lorsque le terrain était commencé. La première fois, j'y suis allée sans préparation et la seconde j'avais préparé une grille d'observation et quelques questions (voir annexe C). Comme la municipalité envoyait des invitations afin de calculer la taille de l'assistance, et qu'en tant que personne originaire de St-Adirondack, je ne faisais pas partie du public cible, je demandais préalablement au maire ou à la mairesse si je pouvais me faufiler et poser des questions sous le titre d'étudiante-chercheuse.

### 2.3.5 L'anonymisation dans un contexte villageois : problématiser la question de l'anonymat

L'un des enjeux éthiques centraux de ce mémoire en dehors de la restitution de la parole des enquêté.e.s tenait à l'anonymat. Dans le cadre de ce projet, comme j'ai fait le terrain dans un petit milieu où les individus sont enchâssés dans un dense réseau d'interconnaissance (Jean [1997] 2011, p.81-105), conserver l'anonymat dans un contexte où « tout le monde connaît tout le monde » demandait de prendre des précautions supplémentaires afin de préserver l'identité des participant.e.s de l'enquête. Pour garder les propos anonymes, je choisis de ne pas divulguer le nom des enquêté.e.s. Cependant, cette mesure n'était pas suffisamment efficace, car à partir des informations données, certaines personnes pouvaient être en mesure d'identifier les participant.e.s. Pour cette raison, le nom de la localité sera, comme mentionné plus haut, remplacé par « St-Adirondack » et la MRC où se situe cette dernière par « MRC des Hautes-Herbes ». Pour les autres lieux, je me suis inspirée de mon temps de travail dans une jardinerie et j'ai choisi leur donner des noms de fleurs, d'arbres ou d'arbustes. De plus, comme je prévoyais dresser un portrait

sociodémographique et historique de St-Adirondack, j'ai évité d'être trop exhaustive en matière de date et j'ai changé les noms des personnages historiques qui risqueraient de permettre d'identifier le village. J'ai aussi substitué le nom des localités avoisinantes, des lieux où j'ai fait de l'observation participante et des lieux nommés par les personnes passées en entrevue. J'ai aussi renommé les groupes et organismes présents dans la localité. Il était question de conserver l'anonymat des enquêté.e.s et de les mettre à l'aise lors des entretiens. Il était aussi important d'éviter que certains propos partagés par un.e ou plusieurs résident.e.s soient transposés au village en entier.

## **CHAPITRE 3**

### **LE TERRAIN ET LES ENQUÊTÉ.E.S**

Dans ce chapitre, il sera question de présenter le terrain d'enquête et les questionnements qui ont fait leur apparition lorsque je suis allée à la rencontre des enquêté.e.s. Premièrement, je situerai St-Adirondack sur le territoire québécois et présenterai comment la localité s'insère dans l'espace mercéen des Hautes-Herbes. J'offrirai un portrait de l'organisation de l'espace villageois, de la façon avec laquelle la population se déploie sur le territoire municipal ainsi que des dynamiques touristiques qui sont structurantes pour l'économie locale. Puis, je ferai la présentation des participant.e.s de l'enquête et j'expliquerai la méthode de recrutement utilisée pour cette enquête. Je reviendrai aussi sur la façon avec laquelle j'ai été reçu et comment je me suis présentée. Finalement, je reviendrai sur les questionnements premiers de ce mémoire portant sur la définition de la ville et de la campagne face à l'expérience de terrain, ainsi que sur les vertiges vécus au moment d'arrimer la théorie à la pratique.

#### 3.1 Un pied sur le terrain

##### 3.1.1 Un premier regard sur St-Adirondack : la morphologie de l'espace villageois

St-Adirondack fut fondé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa population a su résister aux tentatives de fusion municipale, ce qui, pour plusieurs, est source de grande fierté. Certain.e.s St-Adirondackois.e.s, entre les branches, racontent encore le fait que la municipalité aurait pu être la ville-centre de la MRC des Hautes-Herbes si la cathédrale y avait été construite. Située à environ deux heures de route de Montréal, aujourd'hui, St-Adirondack a une superficie d'environ 300 km<sup>2</sup>. Sur le territoire municipal, on retrouve une centaine de lacs et le réseau routier compte un peu plus de 165 km de route (Municipalité de St-Adirondack, 2023). Contournée par l'autoroute, la municipalité se trouve en retrait des routes principales. Une part de la population vit dans le « village » qui se situe entre les deux plus importants plans d'eau présents sur le territoire municipal : le Lac Vermillon et le Lac Fougère. Pour ce qui est des autres résident.e.s, ils se répartissent en bordure des différents lacs que compte St-Adirondack ou le long des anciens rangs.

Le « village » est traversé par la rue principale sur laquelle on retrouve la majorité des bâtiments commerciaux. Parmi les commerces présents dans le village au moment du terrain d'enquête, il y

avait deux dépanneurs, une épicerie, un terrain de golf, deux garages automobiles, deux casse-croûte, une buanderie, une caisse populaire, les bureaux d'une compagnie d'excavation et de construction, une compagnie de paysagisme, un café-restaurant, deux auberges, une compagnie de traiteur ainsi qu'une jardinerie. C'est dans cette dernière que j'ai travaillé au cours du printemps et de l'été 2022, au moment où j'ai entamé le terrain d'enquête en tant que caissière et commis. La propriétaire, une bonne connaissance de ma famille, m'a engagée pour une seconde saison estivale. L'unique quincaillerie de la localité a été sauvée de la fermeture par une association citoyenne et l'aide d'un entrepreneur local (AQMAT, 2021). La taverne a fermé ses portes en 2020-2021. En retrait du village, on retrouve un camp de vacances qui accueille chaque année de jeunes anglophones. Une part des commerces de St-Adirondack fonctionne sur une base saisonnière en raison du tourisme et la majorité des commerces sont la possession de familles établies depuis longtemps dans le village. Par exemple, l'épicerie locale (le Ricard) se trouve dans un bâtiment construit en 1917 par la famille Ricard. Avant d'être l'emplacement d'une épicerie, le bâtiment avait d'ailleurs servi de local pour d'autres commerces tenus par la famille (barbier, restaurant, pompe à essence, salle de danse) (Route du Nord, 2023).

L'Église surplombe la localité, perchée sur l'une des plus hautes côtes, tout comme les deux autres bâtiments religieux que compte St-Adirondack: une école pour ménagères et un monastère des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception. L'école ménagère a hébergé un centre pour personnes âgées pendant une courte période et le monastère a été récupéré par une secte (Gouvernement du Québec, 2023 ; LaPresse, 2012). Cependant, aujourd'hui, ces bâtiments sont à l'abandon. Le presbytère construit sur le terrain de l'église a été transformé en demeure pour un particulier. D'autres ordres religieux étaient établis en bordure des lacs : parmi eux on retrouvait les Frères Ste-Croix, mais les bâtiments ont été démolis. Une piste cyclable passe en plein centre de la localité. Elle est construite sur l'ancienne voie ferrée où on retrouve les bâtiments de l'ancienne gare. C'est un endroit de rassemblement où sont organisés des petits marchés les fins de semaine durant l'été, ainsi qu'une part des d'activités culturelles (concert, heure du conte, pique-nique, marché de Noël). Le centre communautaire, la bibliothèque et la mairie partagent un même bâtiment entouré de plusieurs terrains sportifs (tennis, baseball, basketball), une patinoire en rénovation, un parc réaménagé, au cours de l'été 2022, et un « espace wifi ». La municipalité possède son propre service de sécurité incendie, composé de pompiers volontaires, et sa propre

caserne. Sur le territoire municipal, on retrouve une école primaire qui partage sa direction avec deux autres écoles de la région et une Maison des jeunes. Il n'y a pas d'école secondaire. Cette dernière se trouve sur le territoire d'une des municipalités voisines, Val-des-Hémérocailles, où il n'y a que du premier secondaire au troisième. Pour le niveau quatre et cinq, les élèves sont pensionnaires, donc quittent leur domicile familial la semaine pour aller étudier à la ville-centre de la MRC qui se trouve à un peu plus d'une cinquantaine de kilomètres de St-Adirondack par la route Transcanadienne. Cette dernière héberge un cégep et une université. Si la ville-centre et Val-des-Hémérocailles possèdent leurs propres hôpitaux, à St-Adirondack, on ne retrouve qu'une petite pharmacie.

En apparence tranquille en hiver, St-Adirondack s'anime particulièrement avec l'arrivée des villégiateur.ice.s et des touristes durant la période estivale. En effet, si la municipalité compte environ 2000 résident.e.s permanent.e.s, durant l'été, ce chiffre passe approximativement à 5000-5500 avec l'arrivée des résident.e.s saisonnier.ère.s (Municipalité de St-Adirondack, 2022). Je suis arrivée sur le terrain au mois de mai, donc un peu avant l'arrivée importante de touristes et je suis partie à la mi-septembre à la fin de la saison touristique. À cette période, il est possible de voir arriver des chasseurs « qui viennent de l'extérieur ».

### 3.1.2 Faire connaissance avec les enquêté.e.s

Comme mentionné dans la problématique méthodologique, afin de recruter des participant.e.s pour l'enquête, j'ai fait appel à la technique boule de neige. Au fil des rencontres, il m'a été possible de dresser un corpus de huit répondant.e.s. Le recrutement s'est somme toute passé sans difficulté. Cependant, ayant pris comme principal critère de recrutement l'origine urbaine des personnes choisies, rapidement, la question de la définition de ce que sont la ville et la campagne est revenue en force, autant chez moi que chez les enquêté.e.s.

#### 3.1.2.1 Recrutement et première rencontre

Lors du recrutement, il y a eu très peu de résistance. J'ai majoritairement pris contact avec les enquêté.e.s par téléphone. Je présentais mon projet ainsi que les gains et les risques de la participation à l'enquête, donc je revenais sur ce qu'elles pouvaient apporter à la recherche en milieu rural et sur les mesures supplémentaires que je mettais en place afin de protéger leur

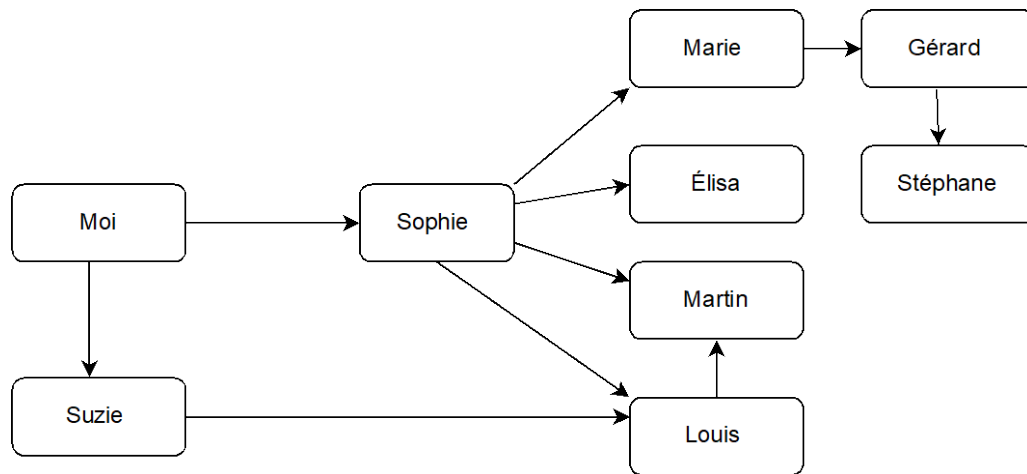


anonymat (anonymisation de leur nom, de la municipalité, de la MRC et des différents lieux présents sur le territoire municipal). Les participant.e.s qui me recommandaient de potentielles personnes à passer en entrevue m'avaient, au préalable, présentée et avaient partagé leur expérience d'entretien. Ainsi, lors de nouvelles prises de contact, les possibles participant.e.s avaient déjà une idée de ce que je faisais. Les répondant.e.s ont accepté la demande d'entretien par curiosité. Plusieurs d'entre eux voyaient en l'entretien une façon d'aider une étudiante à l'université et de participer à un travail qui pourrait être constructif pour St-Adirondack. En effet, plusieurs souhaitaient que j'envoie le mémoire une fois terminé à la municipalité afin que cette dernière puisse prendre en compte certains commentaires faits au cours des entretiens. La plupart des rencontres se sont déroulées aux domiciles des participant.e.s, où je recevais toujours un accueil chaleureux. On m'a offert des breuvages, des collations, et à deux reprises, j'ai même partagé un repas avec les personnes qui ont choisi de m'inviter dans leur demeure. Il est aussi à noter que lors des visites chez les enquêté.e.s, je prenais des notes sur le lieu de domicile afin de produire une description du contexte paysager, donc des caractéristiques de leur milieu de vie et de la localisation de leur demeure dans l'espace municipal. Une seule personne a refusé de faire une entrevue<sup>18</sup>. La figure 1 ci-dessus illustre le schéma des recommandations qui m'ont permis de rencontrer les participant.e.s.

---

<sup>18</sup> C'était un homme. Je l'ai contacté au téléphone sous la recommandation de la femme d'un des participants. Cette dernière était massothérapeute et souhaitait m'offrir de l'aide en me recommandant l'un de ses clients. Cependant, lors de la prise de contact, le client n'avait pas été informé de la possibilité de mon appel. De plus, c'est sa femme qui a répondu et elle était très méfiante à mon égard, entre-autre, parce que j'étais une femme. Tout au long de l'appel, le téléphone était sur haut-parleur et elle questionnait son mari à mon propos.

Figure 1: Schéma des recommandations pour le passage des entretiens



C'est à travers la rencontre d'une « ex-urbaine », Sophie, que j'ai réussi à prendre contact, à travers le réseau d'interconnaissance dont elle fait partie, avec cinq des huit personnes ayant participé à l'enquête. Elle fut une informatrice clé. Sophie est une connaissance avec qui j'ai eu plusieurs échanges avant de commencer l'enquête. C'est une femme d'une cinquantaine d'années née à Montréal, mais ayant grandi à Ste-Sophie. À l'âge de 17 ans, elle s'installe à Montréal avant de quitter la ville à l'âge de 38 ans avec son conjoint de l'époque. Avant leur installation permanente à St-Adirondack, Sophie et son ex-conjoint ont eu un chalet et une maison à St-Livrine, une municipalité voisine du terrain d'enquête. Maintenant mariée avec un homme « qui vient de la place », elle habite St-Adirondack depuis 17 ans. Ensemble, elles ont un fils de 15 ans. Lorsque je lui ai parlé de mon projet, elle s'est tout de suite portée volontaire. Elle souhaitait me donner un coup de main, mais aussi elle se voyait dans la description que je faisais des néo-ruraux.ales, c'est-à-dire une personne qui vient de la ville et qui vient s'installer en campagne. Faisant partie du conseil d'administration de la Maison des jeunes, elle a fait la rencontre de Louis, ex-coordonnateur, et de Martin, nouveau coordonnateur, qu'elle m'a présenté comme des gens venus de la ville. C'est ainsi dans le cadre de ses activités de bénévolat qu'elle a fait leur rencontre.

Louis est un homme divorcé de 69 ans installé dans la MRC des Hautes-Herbes depuis 42 ans. Il vient de la ville de St-Adèle. Il s'est d'abord installé au Val-des-Hémérocalles lorsqu'il a emménagé dans la région alors qu'il était jeune adulte. Dès son arrivée dans la MRC des Hautes-Herbes, il a fait l'acquisition d'une terre à St-Adirondack dans le but d'y construire une maison. Au moment de l'enquête, il était en train de concrétiser cet objectif. Contrairement aux autres

enquête.e.s, je l'ai rencontré sur son lieu de travail. Il était surpris qu'on l'ait recommandé pour une enquête sur la néo-ruralité. Il ne savait pas trop ce qu'il pouvait apporter, car il habite la MRC depuis longtemps. En début d'entretien, il m'explique qu'il a grandi à St-Adèle, mais que ses ancêtres du côté paternel furent parmi les premiers colons à venir s'installer sur le territoire qui deviendra plus tard la MRC des Hautes-Herbes. Son père aurait quitté la MRC pour s'installer à St-Adèle lorsque Louis était enfant. À l'âge de douze ans, Louis a déménagé à Saint-Jérôme, puis il est parti pour Montréal à l'âge adulte. Après avoir passé quelques années à Montréal et être revenu dans les Basses-Laurentides, il s'est installé à St-Adirondack et a fondé une famille avec sa conjointe de l'époque. Même s'il habite la région depuis 42 ans, Sophie n'est pas la seule à m'avoir recommandé de contacter Louis pour mener une entrevue. En effet, plusieurs personnes que j'ai rencontrées sur mon lieu de travail, des membres de mon entourage et Suzie, qui sera présentée plus tard, m'ont indiqué.e.s qu'il serait une personne pertinente à qui parler pour mon enquête. Le fait qu'il venait de la ville semblait bien connu dans le village. Comme il est impliqué dans l'espace communautaire, il rencontre beaucoup de gens, dont les commerçants qui sont pour la plupart issus de familles locales.

De son côté, Martin est un homme dans la trentaine. Il habite à St-Adirondack depuis 1 an. Il m'a d'abord été référé par Sophie, qui venait de faire sa rencontre, mais aussi par Louis, de qui il est le remplaçant au poste de coordonnateur de la Maison des jeunes. Martin est venu s'installer avec sa conjointe et ses deux enfants : son fils de 4 ans et sa fille de 9 ans. Originaire de Montréal, il a grandi dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ses parents, comme lui, sont Montréalais. Cependant, lorsqu'il est arrivé à St-Adirondack, il a découvert la présence de parents très éloignés sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes. Parmi les personnes interrogées, il est le plus jeune et le seul possédant de jeunes enfants au moment de leur installation à St-Adirondack. Il est aussi le plus nouvellement installé parmi les participant.e.s. En termes de durée d'installation sur le territoire, il est suivi par Éliisa et son conjoint, qui sont à St-Adirondack depuis 1 an et demi. Éliisa est la nouvelle voisine de Sophie avec qui elle prend des marches et fait la cueillette de champignons. Comme Sophie, elle est dans la cinquantaine. Originaire de Pierrefonds, Éliisa est la fille de parents italiens qui ont immigré au Québec en 1955. Au départ, installés à Montréal, ils ont eu une ferme à St-Angèle-de-Monnoir avant d'ouvrir une pizzeria à Pierrefonds. Son père ayant

choisi de se lancer dans l'immobilier, sa famille a finalement élu domicile à Laval où Éliisa a grandi.

Sophie m'a aussi présentée à Marie. Sophie l'a rencontré dans le cadre de sa compagnie d'entretien ménager. Marie est l'une des clientes de qui elle est très proche. Au-delà de son travail d'entretien ménager, Sophie cuisine avec Marie et lui donne un coup de main pour certaines tâches du quotidien, car cette dernière a des problèmes de santé. Marie habite St-Adirondack depuis 4 ans. Elle est dans la soixantaine, est divorcée et vit seule avec son chien. Elle a passé les neuf premières années de sa vie à Laval avant s'installer à Montréal où elle s'est mariée et a eu ses enfants. En 2019, âgée de 62 ans, Marie a pris la décision d'emménager à St-Adirondack. Le village ne lui était pas inconnu, car depuis toute petite, elle venait y passer ses étés. Ses parents possédaient deux lots et quatre chalets à St-Adirondack. Ils y ont passé leurs vieux jours. Gérard a fait la rencontre de Marie alors qu'il était lui aussi l'enfant de villégiatureur.rice.s. Dans leur jeunesse, illes ont tous.les les deux appris à danser le rock à St-Adirondack. Sans être voisin.e, illes habitent à proximité l'un de l'autre et se rencontrent à l'occasion, par exemple, lorsque Marie a besoin de quelqu'un avec une voiture pour aller à l'épicerie, puisqu'elle n'en a pas. Gérard est un septuagénaire qui a pris domicile à St-Adirondack dans les années 2000. Cependant, avant son installation, il a été propriétaire d'un chalet dans la municipalité. Aujourd'hui, il ne vit pas à St-Adirondack à l'année. C'est un *snowbird*. Il préfère passer ses hivers dans les pays du Sud. Gérard vient d'une famille d'agriculteurs de Mirabel qui ont été expropriés de leur terre au moment de la construction de l'aéroport international de Montréal-Mirabel en 1967. À l'âge de 12 ans, lui et sa famille ont emménagé à Blainville. Il est parti pour Montréal le temps de faire son collège classique, mais il est revenu faire sa vie à Blainville par la suite. Cela fait maintenant 22 ans qu'il habite à St-Adirondack où il a rencontré sa seconde femme.

Gérard m'a recommandé de rencontrer Stéphane qui, selon ce qu'il me disait, était un « gars de la ville ». Il a fait la connaissance de ce dernier en jouant au golf. C'est d'ailleurs lors d'une activité se déroulant au club de golf que Gérard a proposé à Stéphane de participer au projet de recherche que je réalisais. Lorsque je l'ai contacté, il était en pleine rénovation. Il transformait le chalet qu'il possédait depuis 6 ans en maison. Malgré le fait que sa maison était en chantier, il a tout de même accepté de me recevoir. Stéphane est un homme de 64 ans originaire de la ville-centre de la MRC des Hautes-Herbes, Salixville. Il a vécu une trentaine d'années à Montréal et s'est installé avec sa

femme à temps plein à St-Adirondack il y a deux ans. Sa conjointe possédait un chalet dans la municipalité de Quenouilles-sur-le-Lac située au nord de St-Adirondack. C'est lors de l'un de ses séjours dans la MRC de Hautes-Herbes qu'elle a fait la rencontre de Stéphane. Par la suite, le couple a choisi de s'installer à Montréal pour le travail, et une fois installé, a fondé une famille.

Pour ce qui est de Suzie, j'ai fait sa rencontre en travaillant à la jardinerie. Pour la fête des Mères et pour un spectacle du club de danse, le commerce local a vendu des bouquets de fleurs coupées. Suzie, ancienne fleuriste de 66 ans, a assemblé les bouquets pour la patronne du commerce. J'ai eu la tâche de l'assister lors de la confection des bouquets, ce qui m'a offert l'occasion de discuter avec elle. Elle m'a expliqué que cela faisait une vingtaine d'années qu'elle vivait à St-Adirondack. C'est en parlant de son travail de conseillère municipale qu'elle m'a expliqué que, bien que ses ancêtres viennent de St-Adirondack et qu'elle y a passé la plupart de ses vacances estivales lorsqu'elles étaient adolescentes, de son côté, elle avait grandi à Saint-Jérôme. Après une discussion portant sur son choix de quitter la ville pour venir s'installer à St-Adirondack, je lui ai demandé si elle était intéressée à participer à une enquête sur la néo-ruralité. Elle a accepté mon offre.

Tableau 2: Synthèse des informations sociodémographiques

Enquêté.e.s	Genre	Âge	Nombre d'années d'installation à St-Adirondack	Occupation
Élisa	Femme	54 ans	1,5 ans	À la recherche d'un emploi
Gérard	Homme	73 ans	23 ans	Retraite
Louis	Homme	69 ans	42 ans (dans la région )	Ex-coordonateur de la Maison des jeunes
Marie	Femme	66 ans	4 ans	Retraite
Martin	Homme	33 ans	1 ans	Coordonateur de la Maison des jeunes
Sophie	Femme	53 ans	17 ans	Travailleuse autonome
Stéphane	Homme	64 ans	2 ans	Retraite
Suzie	Femme	66 ans	19 ans	Retraite

### 3.2 Le contact avec le terrain et le retour aux questions de départ

Dans la section précédente, il a été question de revenir sur le processus de recrutement, de présenter les enquêté.e.s ainsi que les relations tissées entre elleux. Maintenant, je tenterai de soulever les premières questions qui ont émergé à leur rencontre et qui étaient en résonance avec les premiers questionnements de la problématique d'enquête. En effet, il était possible d'observer que, pour les participant.e.s, ce qui était entendu par la « ville » et la « campagne » était très variable. S'il y avait

consensus pour dire que St-Adirondack, « c'est la campagne », ce qu'est la ville semblait moins clair à l'exception de Montréal. Cette situation est venue remettre en considération ce dont on parle lorsqu'il est question de néo-ruralité.

### 3.2.1 Les origines des répondants

Lorsque l'on me proposait des personnes pour passer des entretiens, je ne posais pas énormément de questions. Le but était de laisser le.a proposant.e me présenter la personne, et lorsque que je prenais contact avec cette dernière, je vérifiais seulement si « elle venait de la ville », mais je ne demandais pas de spécification sur la ville d'origine en tant que telle ou sur ce que voulait dire la ville pour elleux. Si les participant.e.s originaires de Montréal n'avaient aucun doute sur leur origine urbaine, pour les gens originaires de la couronne nord de l'île de Montréal, ce n'était pas aussi évident alors qu'illes venaient de zones dites « périurbaines ». Par exemple, Suzie nous explique que sa première demeure à Saint-Jérôme était en campagne :

Suzie: On était quand même assez en campagne. T'sais où qu'il est le Carrefour du Nord, avant c'était des champs. Pis, c'est là qu'on était nous autres. Ça appartenait à différentes familles de fermiers. Pis, on était quand même là, mais on a été exproprié pour la construction du Carrefour du Nord.

Moi: Avec l'arrivée du centre d'achat, ça a changé le décor de Saint-Jérôme ?

Suzie: Oui, oui, c'est ça. Ça s'est développé autrement. Pis, nous autres, en même temps que mes parents étaient expropriés, bon mes parents négociaient, pis y'a eu une maison qui se libérait en face de l'hôpital de Saint-Jérôme. On a loué, pis après y'a une petite maison que mon père a rachetée (Suzie, retraitée, 66 ans).

De leur côté, Sophie et Gérard ont aussi vécu pendant une période de leur enfance sur une « ferme », mais ne remettaient pas en cause leur urbanité. Pour ce qui est de Martin, étant Montréalais, il avait une certaine réserve lorsque venait le temps de considérer la métropole régionale comme une « ville » :

Tu vois une de mes voisines ... Ça m'a choqué. Elle m'a dit qu'elle venait de la « grande ville ». Moi, je dis : « Laval, Montréal, Saint-Jérôme ? » Elle me dit : « Non, Salixville. » J'étais comme : « Ah, c'est pas hum... une grande ville. C'est une... petite ville (Martin, coordonnateur de la Maison des jeunes, 33 ans).

Originaire de la ville-centre, donc Salixville, de son côté, Stéphane ne questionnait nullement son urbanité, lors de l'entretien, alors qu'il venait d'une « ville de région ». Les deux premières questions qui ont émergé de la rencontre avec les enquêté.e.s furent les suivantes :

1. Être originaire de la ville, qu'est-ce que ça veut dire?
2. Que veut dire pour elleux la campagne?

Si la seconde question n'a pas été abordée de front dans les entretiens, en se penchant sur les motifs des enquêté.e.s justifiant leur départ pour la campagne, il fut tout de même possible d'observer une association entre les milieux ruraux à une quête de « paix », de « nature », de « tranquillité », d'un « rythme de vie différent », d'un « lieu de vie sécuritaire » et « accueillant ».

### 3.2.2 « Néo » dans néo-ruraux.rales

Dès l'arrivée sur le terrain, il fut possible de voir que le terme « néo-ruraux.rales » n'était pas utilisé par les enquêté.e.s lors qu'elles se désignaient. C'était lors de la présentation du projet d'enquête que la notion de néo-ruralité était abordée. On pouvait aussi observer l'absence de l'utilisation de ce terme dans les communications produites par la municipalité pour les résident.e.s arrivé.e.s récemment. La municipalité faisait référence à ces dernier.ère.s comme des « nouveaux arrivants » lors des soirées d'information et d'accueil sur le territoire, ce qui est compréhensible, puisque parmi les gens assistants à ses rencontres, certain.e.s étaient originaire de la MRC des Hautes-Herbes ou d'autres territoires considérés ruraux. J'ai fait cette constatation lors des périodes d'observation participante effectuées durant ces événements alors que j'allais à la recherche des participant.e.s. Les nouveaux.elles arrivant.e.s étaient accueillis par l.e.a maire.sse et les conseiller.ère.s ainsi que par les représentant.e.s de différents organismes et associations de St-Adirondack. Seules les personnes ayant fait l'acquisition d'un terrain ou d'une propriété dans la dernière année étaient invitées à ces soirées. La municipalité informait les personnes concernées par la poste, entre autres, pour contrôler le nombre de personnes pouvant assister à l'évènement. En entrevue, j'avais été surprise quand Stéphane m'avait expliqué qu'il était déçu qu'il n'y ait pas d'activité d'accueil pour les « nouveaux arrivants » :

T'sais, je pense que ça aurait été le fun qu'ils fassent une rencontre chaque année pour nous accueillir dans la municipalité, un petit 5 à 7. Comme ça, on peut se rencontrer, développer des liens sociaux (Stéphane, retraité, 64 ans).

Il m'a été possible de constater qu'il n'avait pas reçu d'invitation à l'évènement à la suite de son installation à temps plein, puisque cela faisait déjà six ans qu'il possédait un chalet sur le territoire, donc il n'était pas considéré par la municipalité comme faisant partie des « nouveaux ».

Un autre exemple de la relative nouveauté des enquêté.e.s s'est présenté avec Gérard. Ayant grandi à St-Adirondack, un élément auquel j'étais confronté était la possibilité que les gens interrogés puissent m'identifier aux membres de ma famille, autant du côté maternel que paternel, et ce, même si ces derniers ne descendent pas des premiers colons fondateurs de St-Adirondack. Avant chaque entretien, je me présentais comme une étudiante de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui a quitté St-Adirondack pour les études. Puis, je les questionnais sur ce qu'ils avaient entendu sur moi, avant de reclarifier sur quoi portait le projet de recherche pour, par la suite, présenter le formulaire de consentement. Si certain.e.s n'avaient aucune idée de qui j'étais, d'autres m'avaient préalablement située à travers mon réseau familial. Gérard, que je n'avais jamais rencontré avant l'entretien, avait déjà, au moment de notre rencontre, une idée de qui j'étais et connaissaient ma mère. Il s'est d'ailleurs présenté sur le lieu de travail de ma mère et lui a parlé de son expérience d'entretien, alors que cette dernière n'était pas au courant de sa participation à l'enquête. Un des employés sur place à ce moment-là a laissé entendre que Gérard n'était pas assez « nouveau » pour participer à une enquête sur les « nouveaux arrivants ».

Les deux exemples précédents ont fait à leur tour émerger des questions :

1. Est-ce que les gens interrogés se considèrent comme nouveaux dans le milieu?
2. Pour qui les participant.e.s de l'enquête sont-illes nouveaux.elle.s et pourquoi?
3. Si une personne possédait un chalet avant de s'installer de façon définitive, peut-on parler de néo-ruralité? Faut-il un autre nom pour elles?

Au départ, devant ces questionnements, des doutes ont émergé sur la composition de mon corpus. J'avais l'impression, à l'instar des études en géographie, d'être face à un éclatement des situations dans lesquels se trouvait les enquêté.e.s. Puis, je suis revenu à mon cadre théorique. Ce n'était pas



que mes questions n'avaient aucune pertinence, mais plutôt, qu'une fois de plus, je prenais la question à l'envers. Au lieu d'essayer de placer les participant.e.s au sein de la catégorie « néo-ruraux.rales », je me penchais sur leur identification en tant qu'ex-urbain.e.s et sur leur parcours migratoire. J'ai essayé à travers leurs mots de comprendre l'univers relationnel dans lequel illes s'inscrivaient et leur processus d'intégration. Dans les chapitres qui suivront, je tenterai d'explicitier ce qu'implique le passage d'un milieu de vie à un autre, dans le cas présent de la « ville » à la « campagne » à partir de leurs mots et des connaissances qui leur permettent de saisir le milieu et la façon avec laquelle illes l'intègrent.

## **CHAPITRE 4**

### **CHOISIR SA CAMPAGNE**

Si les enquêtes sur la néo-ruralité nous rappellent l'importance du contexte paysager dans le choix du lieu d'établissement des néo-ruraux.ales, je tenterai de montrer, dans ce chapitre, comment la décision de prendre St-Adirondack comme lieu de domicile a été faite chez les enquêté.e.s au-delà du paysage. D'abord, je reviendrai sur le portrait de la MRC des Hautes-Herbes dressé par l'histoire et les statistiques régionales. Puis, je me pencherai sur l'image de la MRC produite dans le cadre de la campagne de marketing régionale mise en branle afin de mettre le territoire en valeur. Finalement, je prendrai comme point de départ les connaissances que les enquêté.e.s avaient au préalable sur le village de St-Adirondack pour ensuite me pencher sur leurs motifs d'installation dans la localité. Il ne sera pas question ici d'offrir un portrait exhaustif des raisons qui ont poussé les néo-ruraux.ales, compris.e.s comme une catégorie large, à partir pour la campagne, mais plutôt de montrer la façon avec laquelle illes connaissent la localité. De plus, l'objectif sera de montrer comment les récits historiques et politico-administratifs sont elleux aussi issu.e.s de certaines configurations de relations sociales.

#### 4.1 Entre « misère » et potentiel : la MRC des Hautes-Herbes

Au cours de la problématique théorique, j'ai tenté de comprendre comment, à partir de la production des définitions substantives des milieux ruraux inspirées des théories du développement, plusieurs chercheur.euse.s en venaient à figer les actants, soit dans un portrait misérabiliste (soumis aux effets du capitalisme mondialisé) ou, au contraire, en venaient à présenter les campagnes contemporaines comme des lieux d'innovation, composés d'une population débrouillarde et dynamique. Dans cette section, je me pencherai sur l'histoire régionale et les statistiques produites par l'appareil étatique, ainsi que sur la place de la MRC des Hautes-Herbes dans le classement des MRC au Québec et dans les moyennes nationales en matière de développement socio-économique. Puis, à partir d'une campagne de marketing territoriale récemment lancée, j'insisterai sur le discours d'attractivité déployé pour répondre aux diagnostics produits par l'État quant à la vitalité socio-économique de la région dans laquelle est située St-Adirondack.

#### 4.1.1 Histoire du développement socioéconomique des Hautes-Herbes

Dans son livre intitulé *Les régions du Québec, histoire en bref : Les Laurentides*, Serge Laurin trace l'histoire de la colonisation canadienne-française et du développement des Laurentides. Sous l'initiative du curé Antoine Labelle, la colonisation du territoire nord-laurentien débute en 1876 (Laurin, 2000, p. 66). À cette époque, le territoire occupé par la MRC des Hautes-Herbes n'avait pas encore été peuplé par les Canadiens français, mais on retrouvait déjà depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle des camps de bûcherons qui produisaient du bois équarri pour la Grande-Bretagne (Laurin, 2000, p. 66). À leur arrivée, les premiers colons font face à des conditions difficiles pour l'agriculture. Le sol est rocheux et le climat est froid, ce qui limite la productivité des cultures. Peu s'installeront de façon permanente sur le territoire, mais ceux qui le feront se tourneront vers la coupe du bois pour compléter leur revenu et assurer leur subsistance. L'industrie forestière leur assure ainsi un emploi. De leur côté, les colons qui parviennent à produire des surplus agricoles trouvent en cette industrie un marché pour écouler leur production, car les agriculteurs étaient appelés à fournir les vivres nécessaires pour nourrir les bûcherons sur les chantiers (Laurin, 2000, p. 67-69).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la foresterie prend une place grandissante dans l'économie de la région, entre autres avec l'arrivée du chemin de fer, qui facilite le transport du bois. À la même période, la forte demande de pâtes et papiers de l'industrie publicitaire américaine augmente la demande de bois. Cette demande est aussi stimulée par l'industrialisation de Montréal qui nécessite la production de matériaux de construction (Laurin, 2000, p. 69-70 ; Legendre, 2005, p. 4). Laurin note que cette situation redynamise la colonisation. L'industrie forestière attire dans la région une main-d'œuvre peu qualifiée et peu coûteuse. Cependant, l'historien insiste pour dire que les retombées économiques sont plutôt faibles pour l'économie locale, car la plus importante part des profits revient aux mains des compagnies forestières à qui appartiennent les concessions forestières (Laurin, 2000, p. 90-92). Legendre explique que les moyens et petits entrepreneurs forestiers, de leur côté, éprouvent des difficultés à accumuler du capital. Originaires du milieu et ayant généralement un réseau familial peu nanti, ils ont difficilement accès au crédit et, durant la saison de coupe, se retrouvent souvent sous la tutelle des compagnies forestières étrangères. Les grands entrepreneurs arrivent à certains profits, mais ils les réinvestissent dans leur ferme, dans des biens immobiliers non productifs, dans certains commerces locaux ou fonds d'investissement d'ordre

spéculatifs (prêt personnel ou immobilier, spéculation foncière, etc.) (Legendre, 2005, p. 36-39). La crise économique de 1929 affecte fortement l'industrie forestière. De plus, le manque de planification des coupes dans le comté des Hautes-Herbes mène à la même période à l'épuisement de la ressource forestière. S'il n'y a pas d'usine de pâtes et papiers dans la région, une panoplie de moulins à scie et de petites compagnies de transformation du bois sont touchés. Plusieurs fermeront leurs portes. Du côté de l'agriculture, Laurin remarque peu de développement. Les autorités gouvernementales tentent de favoriser le développement de l'industrie laitière. Cette dernière occupait une part croissante de l'économie agricole de l'époque. Cependant, les habitants sont peu coopératifs. Ils préfèrent partager leur temps entre une production agricole de subsistance et la coupe du bois (Laurin, 2000, p. 90-92). Si on observe le développement du tourisme dans les Hautes-Laurentides, le comté des Hautes-Herbes n'est pas particulièrement touché par cette situation (Laurin, 2000, p. 90-92).

À partir des années 1950, Laurin observe une dévitalisation plutôt rapide du comté des Hautes-Herbes. L'économie locale est fragilisée par sa dépendance à la foresterie<sup>19</sup> et le sous-développement agricole. L'État québécois investit peu dans le développement d'un réseau routier et de communication, car il y a une baisse importante des ressources naturelles exploitables. De plus, le secteur touristique est en difficulté. Ce manque d'investissement marginalise le comté. Certains villages, notamment St-Adirondack, parviennent à rester ouverts seulement grâce à la présence d'institutions publiques et parapubliques qui offrent des emplois locaux. La déprise agricole et le nombre décroissant d'emplois dans le secteur forestier mènent à l'exode des jeunes (Laurin, 2000, p. 127-128 ; Fortin et Gosselin, 1960). Cette situation est amplifiée par la mécanisation de la coupe du bois et du transport forestier (Legendre, 2005, p. 113). De 1960 à 1970, Laurin observe un dépeuplement du comté des Hautes-Herbes. De 1980 à 1990, la situation socio-économique va se stabiliser, mais ne va pas s'améliorer dans le comté, qui, en 1983, devient la MRC des Hautes-Herbes. La dépendance à l'industrie forestière reste marquée alors que 68%

---

<sup>19</sup> Dans les années 1950, il y a une pénurie de bois commercial. Il restait à l'époque une réserve de feuillus, mais le manque de ressource amène à l'annulation d'un projet d'usine de pâtes et papiers (Laurin, 2000 p. 127-130).

des emplois en dépendent encore. En somme, à cette période, Laurin constate le vieillissement de la population, un fort taux de pauvreté et un faible taux de scolarisation (Laurin, 2000, p. 164).

#### 4.1.2 Portrait socio-démographique

Dans sa forme actuelle, la MRC des Hautes-Herbes possède une superficie d'environ 17 000 km<sup>2</sup>. En 2018, on retrouvait 35 488 habitants (ISQ, 2021, p.1) sur le territoire de la municipalité régionale de comté et la métropole locale comptait 14 157 habitants (ISQ, 2021, p. 36). Sur le territoire de la MRC, on retrouve trois parcs nationaux (MRHH, 2013), de même que plus d'une dizaine de zones non municipales. Dans ces espaces, il y a des détenteurs de baux de villégiature, des zones d'exploitation contrôlées (ZEC)<sup>20</sup>, un des plus importants postes de transmission d'Hydro-Québec, les installations de certaines compagnies forestières ainsi que des pistes de motoneige et de véhicule tout-terrain (MRCHH, 2021).

Aujourd'hui, malgré une diversification de son économie, la MRC des Hautes-Herbes est encore fortement dépendante de la forêt (MRCHH, 2013, p. 103). Elle possède un indice de dépendance au secteur forestier de 4,5<sup>21</sup>, ce qui signifie qu'une importante part des emplois<sup>22</sup> occupés dans la MRC sont rattachés à la foresterie si on fait une comparaison avec la proportion de travailleurs de ce secteur pour l'ensemble du Québec (MFFP, 2019, p. 55). La crise forestière du début des années 2000, additionnée à la crise économique de 2008, a fortement porté atteinte à l'économie locale. Selon un rapport intitulé *Indice de vitalité économique des territoires* (édition 2021) et produit par l'Institut de la statistique du Québec, en 2018, les effets de ces deux crises se font ressentir à travers un déclin économique (ISQ, 2021, p.9). La MRC des Hautes-Herbes se place parmi les territoires mercéens les plus dévitalisés avec un indice de vitalité de -9,5705<sup>23</sup> (ISQ, 2021, p.1). Cette région

---

<sup>20</sup> Le réseau ZEC définit les zecs comme suit : « Les zones d'exploitation contrôlées sont des territoires de chasse, de pêche et de plein air que l'on retrouve au Québec. Elles sont généralement situées sur les terres de l'État puis administrées par des organismes à but non-lucratif. Elles sont chargées de l'aménagement, de l'exploitation et de la conservation de la faune, en plus de faciliter l'accès aux territoires pour les usagers.» (Le réseau ZEC, 2023)

<sup>21</sup> Selon le MFFP, pour parler de forte dépendance à la forêt, il faut un indice de plus de 4,3 (MFFP, 2019, p. 55).

<sup>22</sup> Ce pourcentage s'élevait, en 2006, à 68% des emplois présents dans la MRC (Rainville, 2016, p. 17).

<sup>23</sup> L'indice de vitalité est indice composite construit à partir du croisement du revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, du taux de travailleurs de 25-64 ans et du taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans. Il est produit et mis à jour tous les deux ans par l'Institut de la statistique du

agroforestière reste encore fragile sur le plan économique et n'est pas parvenue à se remettre des crises qui l'ont secoué au début des années 2000.

Selon le *Diagnostic territorial (2013) : Bilan et enjeu de développement*, la MRC des Hautes-Herbes fait face à des défis rattachés au vieillissement de sa population dû à l'exode des jeunes, mais aussi à l'arrivée de retraités venus des villes sur son territoire (MRCHH, 2013, p. 40). Le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans est de seulement 1% (ISQ, 2021, p.1). Cette situation rend difficile le maintien des services (école, épicerie, garderie, etc.) et met une certaine pression sur le système de soin (MRCHH, 2013, p. 40). Sur le territoire de la MRC, la valeur foncière est plutôt faible, ce qui, selon l'Institut de la statistique du Québec, laisse entrevoir le manque d'attractivité de ce milieu dans les dernières années. Le revenu total médian annuel des particuliers de 18 ans et plus y est de 28 505 \$ (ISQ, 2021, p.1), ce qui se retrouve en dessous du revenu médian pour l'ensemble du Québec qui est de 35 988\$ (ISQ, 2021, p.7). Le taux de travailleurs de 25-64 ans est de 64,8% (ISQ, 2021, p.1) sur le territoire. 73,4 % de la population de la MRC des Hautes-Herbes se retrouvait dans des conditions « défavorable matériellement » (Conseil des préfets et des élus régionaux des Laurentides, 2019, p. 15).

#### 4.2 « Un territoire dont tu pourrais être le héros... »

En 2020, lorsque j'ai commencé le terrain, je me suis abonnée à plusieurs pages régionales sur les réseaux sociaux et j'ai découvert une campagne de marketing territorial produite par la compagnie *Visages régionaux* qui tentait de mettre en valeur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes et d'attirer les jeunes. Par l'intermédiaire de plusieurs plateformes de réseaux sociaux, un site web, des activités organisées dans la MRC ainsi qu'une émission de radio, cette campagne de marketing offre des informations sur le milieu, sur les ressources en place pour l'accueil de nouveaux.elles résident.e.s et les témoignages de personnes ayant choisi la région comme lieu de vie, mais aussi d'anciennes familles de résident.e.s. Ces témoignages prennent des formes multiples (vidéo, blogue,

---

Québec et est, entre autres, utilisé pour établir le montant des enveloppes budgétaires destinées au développement local et régional (ISQ, 2021, p. 1).

combinaison d'enregistrements vocaux et de texte rédigé par la compagnie, etc.). À travers ces voix, la compagnie tente de dresser un portrait diversifié et rassembleur de la région.

Dans cette campagne publicitaire, le territoire de la MRC des Hautes-Herbes est présenté comme « brute », « entier », « dessiné par ses habitants », « amplificateur d'une foule d'opportunités » et comme « l'espace d'une culture alternative ». Afin d'accueillir les gens dans la région, la MRC, en collaboration avec un organisme d'aide à l'intégration socio-économique, offre les services d'agent.e.s de migration, dont la fonction est d'aider les futur.e.s résident.e.s à trouver domicile et à « s'enraciner dans le territoire » par l'intégration au marché du travail. L'objectif étant de combler les manques en matière de main-d'œuvre et de « développer le tissu socio-économique » local. Sur le site web publicitaire de la MRC, on retrouve d'ailleurs un babillard avec des offres d'emplois. La marque territoriale mise sur la grandeur du territoire, la quiétude des lieux, sur la possibilité de faire émerger de nouveaux projets, la diversité des milieux présents dans la MRC (urbain, agricole, forestier, présence de lac et de rivière), l'accès aux produits alimentaires de proximité, l'offre éducative (primaire à université), culturelle, ainsi qu'en matière de restauration et de loisir. On montre une population « fière de son originalité collective » souhaitant un « avenir indépendant » (Visages régionaux, 2023).

Dans la vidéo promotionnelle se retrouvant sur la page d'accueil du site web de la campagne publicitaire, l'invitation à s'installer est lancée aux gens « confiants », « débrouillards » et de « l'autre côté des artifices modernes », « interpellés par une nouvelle quête » et animés par une « vive ambition ». À travers les différents récits multimédias des nouveaux.elles résident.e.s, on met de l'avant l'ouverture à l'émergence de nouveaux projets à travers la présentation d'artistes et d'entrepreneur.euse.s nouvellement installés ainsi que sur la diversité ethnoculturelle présente sur le territoire (Visages régionaux, 2023). On retrouve aussi le récit d'ancien.ne.s résident.e.s qui nous présentent leur mode de vie et leur histoire dans la région (Visages régionaux, 2023). Si le diagnostic territorial et la campagne de marketing régionale offrent un portrait tout en contraste, il est à noter que la marque territoriale est une réponse aux réflexions entamées à la suite de la comptabilisation des statistiques produites sur le développement de la MRC des Hautes-Herbes. Le bilan élaboré par la MRC avec la consultation des intervenant.e.s municipaux.ales, des organismes ainsi que des élu.e.s devait servir à repenser le schéma d'aménagement « en ayant pour objectif d'exposer les tendances et les éléments significatifs qui ont eu un impact sur le

développement du territoire, et ce depuis les dix (10) dernières années » (MRCHH, 2013, p. 14). On tente ainsi de répondre au vieillissement de la population et à la dévitalisation par l'arrivée de jeunes résident.e.s ainsi que de nouveaux.elle.s arrivant.e.s en provenance de l'international afin de redynamiser l'économie en misant sur ce qui distingue le territoire mercéen des Hautes-Herbes face aux autres MRC.

#### 4.3 Connaissances sur St-Adirondack et raison du départ

Dans la section précédente, il était question de présenter le discours historique et politico-administratif produit sur le territoire d'enquête afin de comparer les portraits produits avec ce qui était connu et recherché par les participant.e.s de l'enquête au moment de leur installation sur le territoire. Pour ce qui suit, je présenterai la façon avec laquelle ces derniers ont fait le choix de partir pour la campagne et comment illes ont connu St-Adirondack. Puis, j'insisterai plus spécifiquement sur ce qui les a mené.e.s à élire domicile dans la localité. Finalement, je ferai une comparaison entre le discours officiel et celui des enquêté.e.s.

##### 4.3.1 Connaissances sur le milieu avant l'installation

Lors des entretiens, il était possible de remarquer que certain.e.s enquêté.e.s connaissaient St-Adirondack depuis longtemps avant de s'installer. On peut d'abord observer cette situation à partir de l'exemple de Louis et Suzie. Au moment où j'ai abordé les origines de Louis, il m'a expliqué que sa famille du côté paternel était dans le « réseau du curé Labelle » : « Mon grand-père est né ici, mon père est né ici. Pis moi, mon père est parti pis il est allé vivre à St-Adèle. » Il m'explique que ses grands-parents étaient venus pour coloniser les terres. Suzie aussi a insisté sur le rôle de ses ancêtres dans la colonisation de la MRC et sur l'histoire de St-Adirondack. Lorsque je suis entrée dans sa demeure et que je me suis assise à sa table à manger, elle était fière de me dire que c'était un meuble de famille. Elle a aussi pris le temps de me parler de l'histoire de sa maison qui, avant d'avoir été son lieu de résidence, avait hébergé des locaux médicaux. Puis, dès le début de l'entretien, alors que nous parlions de ses origines, Suzie m'a fait part du rôle de sa famille dans la fondation de St-Adirondack :

Nous autres, on est une famille fondatrice de St-Adirondack. On vient de la France. C'est le curé Labelle qui les a enrôlés si on peut dire. Mon arrière-grand-père est arrivé avec je pense deux frères ou quelque chose comme ça... Je sais pas trop, mais en tout



cas. Il est arrivé avec du monde de sa famille pis ils se sont établis ici. Ils sont venus ici à St-Adirondack. (Suzie, retraitée, 66 ans).

Ensuite, elle m'expliquait que son grand-père était jeune au moment de cette installation, et qu'après avoir passé une partie de sa vie d'adulte comme beurrier dans la métropole régionale, il était venu acheter une terre à St-Adirondack avec sa grand-mère. En échange du défrichage d'un nouveau chemin, son grand-père avait reçu des terres de la part du gouvernement. Il serait mort jeune et sa grand-mère se serait remariée à un homme de Pointe-Claire avant de se remarier à deux autres reprises, ce qui expliquait le départ de la famille de Suzie de St-Adirondack. Sa grand-mère avait vendu la terre familiale, mais conservé les lots reçus du gouvernement. Au décès de la grand-mère de Suzie, sa mère a vendu les terrains en bordure de lac dont elle avait hérité à l'oncle de Suzie, qui a construit un chalet. Lorsque Suzie était adolescente, sa mère a racheté une part du terrain de son oncle, et a, de son côté, construit son propre chalet. Cela explique pourquoi Suzie, adolescente, passait ses étés à St-Adirondack.

Comme nous l'avons vu lors de la présentation des enquêtés.e.s, les parents de plusieurs d'entre eux ont eu des chalets dans la région. C'était le cas de Marie et de Gérard qui me parlaient d'ailleurs d'un St-Adirondack que je n'ai jamais connu : celui des discothèques et des bars. Les parents de Marie ont acheté un chalet au début des années 60. Sa mère venait toutes les fins de semaine :

Je suis très attachée à la région. J'ai fait ma maîtrise [en biologie] ici. Je viens ici depuis que j'ai 5 ou 6 ans. Je suis très très attachée à la région. Mes garçons aussi. Pis, mon garçon s'est acheté une maison sur le bord [d'un lac du coin] (Marie, retraitée, 66 ans).

À la retraite, ses parents se sont installés de façon permanente à St-Adirondack. La mère de Marie s'est même fait un conjoint dans la région à la suite du décès de son époux. C'est après le décès de sa mère que Marie fera l'acquisition d'un chalet près de celui jadis occupé par sa famille. Ce chalet deviendra sa demeure à St-Adirondack. Du côté de Gérard, ses parents ont fait l'achat d'un chalet lorsqu'il avait douze ans. Ses oncles et ses tantes avaient aussi des chalets à St-Adirondack. Il a d'ailleurs parlé de plusieurs de ses souvenirs de jeunesse : « Quand j'ai eu 18 ans, je venais voir les filles ici à St-Ad. » Gérard nomme d'ailleurs plusieurs bars qui aujourd'hui n'existent plus et me raconte à quel point « il y avait du monde dans le temps ici ». Lui et les membres de sa famille

venaient hiver comme été passer du temps au chalet familial. Sa sœur s'est même mariée à quelqu'un originaire de la localité. À 49 ans, il a repris le chalet familial. Il y passait l'été et plusieurs fins de semaine au cours de l'année. Vers la mi-cinquantaine, il s'est installé de façon permanente à St-Adirondack où il s'est remarié.

Pour sa part, c'est par l'intermédiaire de son conjoint de l'époque qui avait fait l'acquisition d'un chalet dans un village voisin de St-Adirondack, St-Livrine<sup>24</sup>, que Sophie a commencé à faire de la villégiature dans la MRC des Hautes-herbes. Ce dernier était Montréalais et n'avait jamais vraiment quitté la métropole. Pour Sophie qui venait de la Couronne nord de Montréal, il était un « vrai gars de la ville ». Ce sont des ami.e.s de son conjoint qui les avaient invités à venir jeter un coup d'œil dans la région. Le chalet dont il avait fait l'acquisition se trouvait dans le rang voisin de celui de ses ami.e.s. Après avoir fait des allers-retours au chalet pendant 14 ans, Sophie a pris domicile à St-Livrine pendant un an. Son conjoint devait « faire le *move* » avec elle, mais au bout d'un an, à la suite de problèmes dans leur couple, Sophie et lui se sont séparé.e.s. Le chalet a été vendu, mais elle a choisi de rester.

Même si Stéphane venait de Salixville, donc qu'il avait grandi dans la MRC des Hautes-Herbes et avait fait son secondaire 4 et 5 avec des gens de St-Adirondack qui étaient pensionnaire à la même polyvalente que lui, il n'avait pas de réseau ou de connaissance à St-Adirondack. Il n'a d'ailleurs pas vraiment gardé contact avec les gens qu'il connaissait à Salixville, sauf à travers Facebook. Il m'explique qu'il a « coupé les ponts » et qu'au fil des années il n'avait pas vraiment le temps pour maintenir ses contacts dans la région à la suite de son départ pour Montréal. Cela faisait 6 ans que lui et sa femme possédaient un chalet dans la localité. Pour ce qui est d'Élisa et de Martin, illes n'avaient jamais visité.e.s la région avant de partir à la recherche d'une propriété en campagne, donc c'est par l'intermédiaire d'agent.e.s d'immeuble qu'illes ont fait la découverte de St-Adirondack.

#### 4.3.2 Raison du départ et choix de St-Adirondack

Si pour certain.e.s le choix de s'installer à St-Adirondack allait de soi, ce ne fut pas le cas pour tous les participant.e.s. Dans la section qui suit, je mettrai de l'avant par quels chemins les enquêté.e.s

---

<sup>24</sup> Aujourd'hui, la municipalité de St-Livrine est fusionnée avec celle du Val-des-Hémérocales.

en sont venu.e.s à s'installer en campagne, mais plus particulièrement au domicile qu'elles occupent à St-Adirondack. Je reviendrai sur ce qu'elles cherchaient lorsqu'elles ont fait le choix de partir, s'elles avaient fait des préparatifs dans le but de s'installer et sur leur occupation en ville avant leur départ.

Plusieurs participant.e.s ont fait le choix de partir de la ville au moment de prendre leur retraite. C'est le cas de Suzie. À St-Jérôme, elle a été fleuriste pendant une vingtaine d'années. Elle travaillait pour le commerce familial en haut duquel elle a longtemps vécu avec ses enfants. Ses parents avaient quant à eux un logement à l'arrière du commerce. Avec son conjoint de l'époque, elles avaient fait l'acquisition d'un terrain à St-Adirondack en bordure d'un lac et avaient fait construire un chalet. Elle y passait du temps les fins de semaine et l'été. Vers la fin de sa carrière de fleuriste, elle a fait un retour aux études et a obtenu un diplôme d'études collégiales ainsi qu'un certificat en pastorale, ce qui lui a permis d'être agente de pastorale pour l'hôpital de St-Jérôme. Puis, après avoir rompu avec son conjoint et avoir vendu le commerce familial en 2000, elle a quitté St-Jérôme pour St-Adirondack. Cependant, avant de s'installer à temps plein, elle a fait un séjour humanitaire de 3 ans comme agente de pastorale en Haïti. Elle s'installe donc à St-Adirondack à temps plein en 2003. Durant cette période, son chalet était sa résidence principale. Puis, elle a vendu son chalet et a racheté la terre que son fils avait achetée à St-Adirondack :

J'ai vendu le chalet, racheté la terre pis je suis restée là. Pis là, on a fait une commune. Mon fils pis sa nouvelle conjointe se sont construit un *shack* dans le fond de la terre. Pis, moi je restais avec ma mère. Une commune... Ça ressemble à ça [rire] (Suzie, retraitée, 66 ans).

Pour Suzie, le départ pour St-Adirondack semblait aller de soi. Elle venait rejoindre son fils et sa mère venait y vivre avec elle. C'est plus tard qu'elle fera le choix de s'installer au « village » après avoir revendu la terre à son fils qui, avec sa nouvelle conjointe, avait fondé une famille. Elle avait remarqué qu'un petit bâtiment commercial était à vendre, mais elle attendait que la propriétaire change le zonage du bâtiment pour un zonage résidentiel :

Moi, comme j'étais pas pressée, ça prendra le temps que ça prendra. C'était pas ben grave. Ça a pris 6 mois. Après, je l'ai acheté [la maison au village]. Pis, j'étais ben contente. Ça a été un bout mon chalet, jusqu'à temps que je vende la terre. Maintenant, c'est ma résidence principale. En prévision que quand que je vais vieillir, je vais être

près de chez Ricard [épicerie locale], près de la caisse... T'sais près des services (Suzie, retraitée, 66 ans).

La demeure de Suzie était à plus ou moins 5 minutes à pied de la caisse et de l'épicerie, mais aussi de la pharmacie, d'un des salons de coiffure présents dans la localité ainsi que du bureau de poste. Elle était située sur l'une des rues perpendiculaires à la rue principale. Avec l'aide de son fils, illes ont transformé le bâtiment en logement. Maintenant, sur les murs, on voyait les photos et les coloriages des petits-enfants de Suzie. Comme cette dernière l'indiquait, sa maison n'était pas très grande : une chambre fermée, une salle de bain, un salon et une cuisine. Pour elle, c'était suffisant. À l'avant de la demeure, on retrouvait un grand stationnement et une large plate-bande. La maison avait une cour arrière toute en pelouse que Suzie trouvait grande lorsque venait le temps de passer la tondeuse. Sa maison était entourée d'arbres, ce qui lui offrait une certaine intimité dans l'espace villageois et sa rue était peu empruntée par les résident.e.s de la municipalité. À ses yeux, cette maison allait être « sa dernière demeure. »

Pour Suzie, St-Adirondack était le lieu d'installation de ses ancêtres au Québec, un territoire qu'illes avaient défriché et habité. C'était un lieu où elle avait passé ses vacances durant sa jeunesse et qu'elle avait fait découvrir à ses enfants avec l'achat de son propre chalet. C'était aussi l'endroit où son fils avait fondé une famille, où sa mère était venue passer une partie de ses vieux jours et le lieu de villégiature de sa fille qui, d'ailleurs, a racheté le chalet de la mère de Suzie en 2022.

Comme Suzie, Gérard a lui aussi choisi de venir passer sa retraite à St-Adirondack. Avant son départ, il était président du syndicat chez Hydro-Québec et n'avait aucun doute quant au choix du lieu d'installation pour venir passer ses vieux jours :

Moi, j'ai pris ma retraite à 48 ans. Ç'a été vite fait ma décision. Je savais que je m'en venais ici. J'avais déjà fait rénover mon chalet. J'avais tout préparé ça. On m'a proposé des jobs à trois jours par semaine, pis bien payé en plus, à la FTQ, mais moi, je ne voulais plus travailler. Je voulais aller dans le Nord et avoir la paix. Le syndicat, c'est une job accaparante. Tu reçois n'importe quoi. Moi, j'en avais mon voyage (Gérard, retraité, 73 ans).

Cela faisait 16 ans qu'il travaillait dans le monde syndical. Auparavant, il était monteur de lignes pour Hydro-Québec. Comme il vivait à Blainville, en banlieue de Montréal, il faisait la navette

entre son travail et sa demeure. Gérard n'appréciait pas particulièrement le trafic à l'heure de pointe. Il voyageait beaucoup pour le travail et avait peu de temps pour lui avant sa retraite.

Gérard cherchait la « paix » à St-Adirondack. Sa maison, se trouvant sur le bord de l'eau, était entourée de six chalets. Il y avait un tipi à l'avant, un espace pour allumer un feu de camp et un pavillon de jardin. Il y avait aussi un petit garage à l'arrière et un cabanon à bois. Au bout du petit chemin privé où se trouvait la maison, on pouvait voir une plage commune (accessible aux six propriétaires) et un très long quai avec des embarcations. Les chalets présents sur le chemin privé étaient entourés d'un petit bois qui leur donnait une certaine intimité. Si, au fil de l'entretien, nous revenons peu à ce que Gérard entend par la « paix », à plusieurs reprises, il m'a interrompu pour me faire regarder des oiseaux, des écureuils et des embarcations qui passaient sur le lac en face de sa demeure. Il m'expliquait que :

St-Adirondack, c'est ma place. C'est plaisant. Ma blonde, elle travaille à des horaires quand elle veut. Quand elle finit vers 5h, moi, je l'attends sur le ponton. On s'en va voir le coucher de soleil. On mange des petites grignotines. On mange sur le bateau. C'est plaisant au bout ostie. Une belle qualité de vie ostie (Gérard, retraité, 73 ans).

Lorsque Gérard faisait référence à « [s]a place », il nous parlait de son chez-soi, de ce petit chemin privé qu'il habite avec ses voisins, de son bord de lac. Deux des chalets qui se retrouvaient sur ce chemin privé étaient la propriété de ses fils.

Parmi les retraité.e.s qui ont participé à l'enquête, on retrouve aussi Marie, fille de villégiateur.rice.s ayant passé leur retraite à St-Adirondack. Pour elle, faire le choix de s'installer à St-Adirondack était clair. Cependant, au décès de sa mère, ses frères et sœurs ne voulaient pas conserver les terres familiales (2 lots, 4 chalets). La sœur de Marie, qui avait remarqué la présence d'un petit chalet à louer à proximité de la dernière résidence de ses parents à St-Adirondack, lui a proposé de faire un test et d'essayer de s'y installer :

Mais moi, je m'étais toujours dit: c'est sûr que je vais prendre ma retraite à St-Adirondack. Je venais ici depuis que j'avais 5 ans. L'été ou les fins de semaine et tout ça. Ma sœur m'a dit: « Ya un petit chalet à louer. Loue-le donc pour voir si tu aimes ça. » Fait que je le loue. C't'un petit chalet trois saisons, t'sais, sur le bord de la route pas trop loin du village. Je le loue, mais au bout d'une semaine, t'sais, c'était 300 \$ la semaine. C'est pas cher de nos jour, mais à cette époque-là... En 2017, un an après

[I]a mort [de ma mère], j'ai décidé de rester ici et d'acheter le chalet. Tu vois, ma mère avait le lot 81 et 82. Moi, je suis sur le lot 82 A. Les oiseaux que j'entends, le hibou que j'entends, il va peut-être sur le terrain de ma mère. Je suis comme en ligne avec où je demeurais (Marie, retraitée, 66 ans).

En prenant sa retraite à St-Adirondack, elle se rapprochait de sa mère défunte et conservait une proximité avec un lieu qui lui était cher.

Marie avait décidé de prendre sa retraite à 59 ans à cause de problèmes de dos majeurs. Ayant obtenu une maîtrise en biologie et fait une formation en massothérapie, Marie a occupé de nombreux emplois. Avant de partir pour la retraite, elle offrait des cours pour les personnes souhaitant ouvrir une garderie familiale et appréciait particulièrement enseigner. Cependant, son installation à St-Adirondack lui a permis de se rapprocher de la forêt, mais surtout des animaux sauvages, et de renouer avec son amour pour la biologie.

Ben moi, je suis une fille de bois. Je ne suis pas une fille de ville. Les gens y me trouvent drôle lorsque je dis ça, parce que j'ai passé toute ma vie active en ville, mais je suis une fille de bois. J'ai fait mon bac en biologie pis je connais tous les animaux, les plantes, les oiseaux. Pis, ici, il y a beaucoup d'animaux sur mon terrain : coyote, porc-épic, raton laveur, renard, chevreuil, dindon sauvage. T'sais y en a beaucoup. Fait que moi, ça m'a aussi rapproché des animaux. J'en avais beaucoup à Montréal dans ma cour. Il y avait quand même des animaux, mais c'est pas pareil. Ici, par ma fenêtre... Il y a beaucoup de grandes fenêtres, tout le tour de la maison. Je vois la forêt. Je veux dire c'est tranquille aussi. Pas toujours, mais c'est comme en ville si quelqu'un fait un party une fois par année, tu les entends là. T'sais que y'a quand même quelques voisins. Mais vraiment, je suis une fille de bois. J'aime la forêt (Marie, retraitée, 66 ans).

Marie et son chien habitaient un petit chalet qui était bien visible du bord de la rue. Sa demeure comportait une salle de bain, deux chambres, un salon et une pièce comprenant la cuisine, le salon ainsi que la salle à manger. Le terrain sur lequel elle se trouvait était délimité par une haie de pins. Marie avait un accès au lac, mais sa demeure n'était pas directement au bord de l'eau. Elle possédait une cour en pelouse qui donnait sur un boisé à l'arrière et où se trouvait la descente pour avoir accès au lac. De son balcon avant, il était possible de voir la demeure de ses voisins. Un des fils de Marie possédait un chalet dans la localité, mais ce dernier se trouvait dans un autre secteur. Marie n'habitait pas sur une rue passante, mais se trouvait à 5 minutes en voiture de l'entrée du village. Elle avait accès à « la forêt » à partir de chez elle.

Marie vivait sur la même rue que le dernier des participant.e.s de l'enquête à venir s'installer à St-Adirondack pour la retraite, Stéphane. Avant son départ pour St-Adirondack, ce dernier vivait à Montréal et travaillait comme enseignant en éthique et culture religieuse dans une école secondaire à Laval. Cela faisait 28 ans qu'il était en enseignement au secondaire. La première raison invoquée par Stéphane pour justifier son départ de la ville était rattachée au besoin de connaître les gens avec qui il cohabitait sur le territoire :

La ville, je trouve ça très impersonnel. Les voisins, généralement, ils ne s'aiment pas trop. Tu te promènes. Tu sais jamais trop... Ils pourraient te sortir un gun, se mettre à te crier après ou n'importe quoi. C'est fou. Moi, je traversais à Laval, parce que je travaillais à Laval. Pis, je voyais souvent des conflits avec des gens qui se donnent des claques sua gueule. Pis, t'sais ces gens-là, tu les revois pas tandis que, dans un petit village, si tu pètes la gueule à quelqu'un tu vas le revoir t'sais, va falloir que tu règles tes affaires (Stéphane, retraité, 64 ans).

Le fait d'avoir la possibilité de connaître la population locale semblait sécurisant pour lui. De plus, au cours de l'entretien, Stéphane expliquait que la proximité avec les voisin.e.s posait problème en ville :

La proximité... T'sais mon voisin, il avait un chien. Il jappait, jappait, jappait, jappait... Jamais, jamais, jamais, il sortait pour s'en occuper. T'sais, à un moment donné, c'est très déplaisant. T'sais, c'est plus que déplaisant. Pis, t'sais quand ton voisin décide de tondre le gazon un dimanche de Pâques, quand tu manges dehors avec ta famille, pis que l'autre décide de faire des réparations, c'est plus que désagréable. [...] Des fois, tu ne sais même pas s'ils sont conscients de ça (Stéphane, retraité, 64 ans).

De sa demeure à St-Adirondack, on ne pouvait pas voir les voisins, car la maison était entourée par un dense sapinage. Elle se trouvait à 15-20 minutes du village et n'était nullement visible du chemin. Il y avait un grand stationnement et un petit garage. Stéphane et sa conjointe recherchaient la proximité avec la « nature », de la distance entre elleux et leur voisin.e.s, mais surtout un lieu en bordure d'un lac. Comme chez Marie, derrière la maison, on retrouvait une descente qui donnait accès au lac.

Il est à noter que Stéphane avait d'abord choisi St-Adirondack comme lieu de villégiature. Afin de trouver un terrain, il a fait appel à un agent d'immeuble. Au fil de l'entretien, Stéphane n'a jamais mentionné avoir cherché ailleurs que sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes, dont il est

originaire. Il lui aurait été possible de s'installer dans un village plus près de Salixville (la ville-centre), où il a grandi, mais pour le retraité, la présence d'un terrain de golf à proximité (20 minutes de voiture de son domicile), comme c'était le cas à St-Adirondack, était très importante. S'il avait un attachement particulier à la région due à ses origines, il n'avait pas de liens familiaux directs avec la localité et personne de sa famille n'y avait eu de chalet. Lors de l'entretien, Stéphane m'a expliqué qu'au départ, il avait construit un chalet de dimension modeste. Ce n'est qu'une fois installé.e.s de façon permanente que lui et sa femme ont entrepris les travaux d'agrandissement du chalet: « Le chalet était trop petit, pas pratique. On ne pouvait pas recevoir de monde. » Comme leur bâtiment n'était pas assez grand pour recevoir leur entourage, Stéphane et sa femme ont aussi acheté un terrain en face du leur, de l'autre côté de la route, et ont rénové la maison qui s'y trouvait pour faire un chalet à leurs filles.

Pour ce qui est de Louis et Sophie, elles ont tous les deux quitté la ville et fondé une famille dans la région. Louis souhaitait faire un retour à la terre et se rapprocher de ses ancêtres, comme ses parents qui sont venus s'installer dans la MRC des Hautes-Herbes avant lui :

Je suis un peu venu ici par choix, pour répéter ce que mes parents ont essayé de faire, faire un retour à la terre. Je suis ton voisin. Tu le savais pas? Peut-être que ta mère te l'a dit? Je suis en train de me construire sur ton chemin. [Je fais non de la tête. Nous rions tous les deux] Non, tu ne le savais pas? J'ai acheté une terre ici il y a 40 ans, mais je suis en train de me construire dessus présentement. La mère de mon premier enfant était enceinte. Ma fille la plus vieille va avoir 41 ans. Je pense qu'elle va avoir 41. Le temps va vite. Fait que j'ai acheté ça. Depuis ce temps-là, j'ai vécu ici au Val-des-Hémérocailles (Louis, retraité, 69 ans).

Louis a fait le choix de s'installer dans la ville avoisinante à St-Adirondack, même s'il avait acheté une terre dans la localité en raison de ses enfants, car au Val-des-Hémérocailles on retrouvait une école primaire et secondaire (secondaire 1 à 3). De plus, ses parents avaient élu domicile dans cette municipalité. Louis n'a pas son secondaire 5. Il lui manque ses crédits en français pour avoir officiellement son diplôme. Cependant, il a suivi une formation chez Bélanger à Montréal, une compagnie d'électroménagers, afin d'être réparateur. Puis, il a quitté Montréal. Il a occupé différents emplois dans les Moyennes-Laurentides, pour finalement s'installer au Val-des-Hémérocailles, où lui et sa femme ont eu.e.s deux filles. « Autodidacte », pour reprendre ses mots, Louis m'explique qu'il a appris par ses propres moyens comment réparer les produits d'une



diversité de compagnies d'électroménagers, ce qui lui a permis d'ouvrir sa compagnie dans la MRC des Hautes-Herbes. Il a éventuellement déménagé son commerce à St-Adirondack en 2005. Ce n'est pas quelques années plus tard qu'il deviendra coordonnateur de la Maison de jeunes de St-Adirondack, où Sophie a fait sa rencontre.

La terre de Louis se trouvait à 15-20 minutes en voiture de St-Adirondack. Sur la terre qu'il avait achetée il y a 42 ans, il y avait une cabane à sucre, où chaque année depuis son installation dans la région, durant le temps des sucres, Louis invitait sa famille élargie. À plusieurs reprises, il est revenu sur cette tradition qui semblait lui tenir à cœur : « Ici [sur sa terre à St-Adirondack], je fais les sucres. C'est une tradition d'ici. C'est mon père qui me l'avait transmise. Là toute la famille vient. On est entre 60 et 80 avec les petits enfants pis tout » (Louis, retraité, 69 ans). La tradition familiale du temps des sucres était, pour lui, un moyen de partager avec sa famille élargie la « réalité rurale ». Installée sur une colline, sa maison en construction était entourée de champs et, à l'arrière, on retrouvait son érablière. Sa demeure donnait une vue sur le « village », mais aussi sur les terres de son voisin qui faisait l'élevage de vaches. Pour Louis, l'installation à St-Adirondack représentait un « retour », une reprise de contact avec ses ancêtres et la perpétuation de la tradition familiale.

Si le choix de St-Adirondack était une évidence pour Louis, Sophie, quant à elle, est venue se poser à St-Adirondack par un concours de circonstances. À Montréal, Sophie travaillait dans l'assurance. Ses allers-retours au chalet dans la MRC des Hautes-Herbes durant les fins de semaine n'étaient plus suffisants pour elle. Lorsqu'elle a fait le choix de s'installer à St-Livrine<sup>25</sup>, Sophie venait de passer à travers une période d'épuisement professionnel. Elle m'explique que : « Ça a été le travail et les études qui m'ont tenu à Montréal. Point. » À 36 ans, elle souhaitait faire un « retour aux sources » comme elle avait vécue sur une ferme à Ste-Sophie. Pour elle, la campagne était « plus relaxe, plus naturelle. » En tant qu'enquêtrice en assurance, elle faisait un salaire important en ville, mais pour elle, il était plus important d'avoir une meilleure qualité de vie, que d'avoir un gros

---

<sup>25</sup> St-Livrine était une ville voisine de St-Adirondack qui est maintenant fusionnée avec Val-des-Hémérocailles.

revenu: « en faire moins, mais avoir une qualité de vie. » À Montréal, Sophie passait beaucoup de temps sur la route :

Je vivais pratiquement dans mon auto. C'était travail, travail, travail. J'avais pas d'enfants. J'avais un conjoint qui travaillait beaucoup aussi. On travaillait à la semaine longue. Mais le vendredi soir, quand ça arrêtait, on venait passer deux jours à St-Livine. On pouvait se relaxer, se ressourcer, mais le lundi matin, c'est la folie qui recommençait (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

À la suite d'un arrêt de travail, Sophie ne parvenait plus à suivre le rythme dans son milieu de travail : « Le corps ne suivait plus, la tête non plus. » Cette situation a amené Sophie à préparer son départ pour St-Livrine. Sur le terrain de son chalet, elle a fait construire une écurie pour les chevaux qu'elle avait déjà lorsqu'elle vivait en ville :

Mais c'est que moi mon projet de vie, c'était d'avoir les chevaux à l'année chez moi. Fait que à l'automne, j'ai construit mon écurie. Puis, lorsque j'ai déménagé l'année d'après, j'ai amené les deux chevaux que j'avais et j'en ai racheté quatre autres et j'ai donné des cours d'équitation tout l'été, tout l'automne et tout ça. L'hiver c'est devenu un peu plus tranquille (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Cependant, elle s'est séparée de son conjoint de l'époque et la ferme a été vendue, ce qui l'a amenée à St-Adirondack. Pour Sophie, il était clair qu'elle ne quittait pas la région, mais son installation dans la localité n'était pas prévue. Elle ne souhaitait absolument pas retourner en ville : « Je ne referai pas un *move* à Montréal ! Ça, c'est sûr, sûr... Je voulais rester dans la région, parce que je commençais à avoir mes repères, ma routine... » C'est alors qu'elle cherchait à « faire du social » pour tromper la solitude qu'elle s'est inscrite au curling sous la recommandation d'ami.e.s, elleux aussi nouvellement arrivé.e.s, et qu'elle a fait la rencontre de son conjoint actuel. À ce moment-là, elle vivait encore à St-Livrine. De fil en aiguille, elle est venue habiter avec lui à St-Adirondack. Un an plus tard, illes avaient eu ensemble un enfant :

En ayant un enfant, c'était clair que je voulais qu'il grandisse à la campagne. C'était clair que, peu importe ce qui se passait dans ma vie, ce n'était pas une option de retourner en ville, même si des fois [à la campagne] c'est plus difficile ou si ça aurait mal été ou quoi que ce soit. Non, j'avais adopté cette région, ici. Pis, c'est ici que ça va se passer. Si ça va bien, tant mieux. Si ça va moins bien, ben ça ira mieux une autre fois (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Les Hautes-Laurentides étaient devenues « sa région ». Le conjoint de Sophie, avec qui elle s'est finalement mariée, était originaire de St-Adirondack. Il avait passé une partie de sa vie adulte en ville et avait fait un retour dans la localité. Sa famille avait un chemin privé en bordure du lac Fougère, donc, le voisinage de Sophie, jusqu'à tout récemment, était composé des membres de la famille de son mari. Ce dernier a hérité d'une des maisons que son père avait fait construire sur les terrains qu'il possédait. Chacun de ses frères et sœurs ont hérité d'un terrain. Le chemin habité par la famille du conjoint de Sophie était à une vingtaine de minutes du village. La demeure de Sophie était parmi les plus éloignées de la route. On retrouvait sur le terrain un garage et un poulailler. À l'arrière, il y avait un balcon sur lequel était installé un spa et un ensemble de patios. Un long quai avait été construit par le conjoint de Sophie pour passer le petit marais qui donnait sur le lac.

La composition du voisinage de Sophie a quelque peu changé dû à l'arrivée de nouveaux.elles résident.e.s tel.le.s qu'Élisa. Après avoir fait son cégep à Laval, Élisa a fait des études en littérature espagnole à Concordia. À la suite de son baccalauréat, elle avait prévu continuer ses études en Espagne et finalement passera 25 ans en Europe. Polyglotte, Élisa occupera plusieurs emplois dans le service à la clientèle ainsi qu'un poste d'adjointe/chargée de projet dans le domaine de la construction. Au moment de l'enquête, cela ne faisait que 7 ans qu'elle était de retour au Québec, où elle a occupé des emplois similaires à ceux qu'elle a occupés en Europe. Élisa a perdu son travail lors de la pandémie de Covid-19. Cela faisait un an et demi qu'elle était au chômage. Durant cette période, elle avait été diagnostiquée avec un cancer dont elle était en rémission au moment de l'enquête. Elle souhaitait reprendre le travail d'ici peu :

Je dois envoyer un CV pour la commission scolaire aujourd'hui. Ils cherchent une secrétaire. Je cherche une job dans le coin. Pis aussi, je veux faire les tests pour travailler pour l'agence de revenu. Ça, c'est de la maison. Je vais essayer de trouver de quoi dans le coin, parce qu'il le faut, parce que je n'ai plus de chômage. Je vis sur mes réserves. Fait que faut que je travaille (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Le fait d'avoir perdu son emploi et le fait d'être tombée malade a poussé Élisa à repenser ses plans. L'environnement urbain ne lui convenait plus. Un peu comme c'était le cas pour Sophie, le stress qu'elle associait avec la vie en ville était devenu trop pour elle et son conjoint :

On voulait partir de la ville, parce que... trop stressant. Les gens sont trop stressants. Il y a la pollution. Il y a du bruit. Avec la voiture, tu ne peux plus aller nulle part à

Montréal, parce qu'il n'y a pas de stationnement. On voulait partir de tout ça. Essayer de trouver la paix et de vivre dans un endroit un petit peu plus sain à tous les niveaux... [silence pensif]

Regarde ce matin, une petite promenade de 20 minutes. Regarde ce que j'ai trouvé [elle me montre des pleurotes]. T'as pas ça en ville. Ici, tu vas au village et les gens sont relaxes. Ils sont gentils. Quand les gens sont relaxes, ils sont gentils. Quand les gens sont stressés, ils ne sont pas gentils. Ici, ils sont tous gentils. Si tu vas relaxe pis que tu ne vas pas avec le stress de la ville, il n'y aura pas de problèmes.

Pis, j'ai vécu dans plein d'endroits relaxes où les gens, ça travaille bien relaxes pis t'sais faut pas trop que tu leur en demandes pis c'est ben correct. Il faut que tu changes de vie pis que tu t'adaptes. [...] Quand t'es bien, tu peux même vivre dans un bidonville pis être heureux, mais ça les gens, il ne le comprennent pas parce qu'ils sont trop matérialistes. Les affaires, les bébelles... [...] Il ne faut pas que tu sois attaché au matériel, parce que sinon, c'est un engrenage. Tu en veux plus, plus gros. T'en as pas de besoin. Pas besoin de cinq paires de jeans avec deux t'es ben correct. On est venu ici pour ça. Pour avoir la paix (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Elle recherchait un endroit « relaxe » et la « paix », mais aussi plus de « gentillesse » lors de ses échanges avec les autres dans le quotidien, ce qu'elle associait à St-Adirondack. L'entretien avec Élisa s'est déroulé sous son abri de jardin. Cette rencontre fut ponctuée de plusieurs pauses pour écouter les oiseaux, contempler la forêt ou regarder son chien courir sur la pelouse.

Élisa a eu plusieurs hésitations avant d'acheter une propriété à St-Adirondack. Elle s'était intéressée à la région à cause d'une des rivières présentes sur le territoire, car elle aime faire du kayak. Elle n'avait jamais mis les pieds dans la MRC des Hautes-Herbes, mais cela faisait plusieurs fois que son agente d'immeuble lui proposait de visiter son lieu de résidence actuel. Elle l'avait vue au préalable sur des sites web d'immobilier, mais trouvait que le prix était trop élevé pour la maison : « Il manquait une salle de bain complète pour la grandeur de la maison. » Cependant, devant le fait que le nombre de résidences disponibles ne cessait de réduire sur le marché, surtout dans les environs de St-Adirondack, elle et son conjoint ont pris la décision d'acheter. À Laval, Élisa occupait un 3 ½ avec un grand balcon et une terrasse en arrière. Elle m'explique que c'était « un beau spot avec beaucoup d'arbres, bruyant, mais un beau spot avec pas trop de voisins. » Elle n'aurait pas été prête à quitter son ancien logement, si elle n'avait pas trouvé quelque chose d'intéressant.

Dans l'extrait suivant, Éliisa me parlait de ce qu'elle et son conjoint cherchaient plus précisément :

Nous autres, on cherchait loin. On cherchait pas trop de voisins. Loin d'une route principale. Près d'un lac ou accès à un lac. On ne voulait plus des bords de l'eau, parce que les bords de l'eau, c'est tout cordé. T'entends le voisin. T'entends l'autre. Nous autres, ici, on entend personne. On peut crier, pis ils vont entendre, mais ils ne vont pas savoir qu'est-ce qu'on dit. On nous voit pas non plus fait qu'on trouve ça parfait (Éliisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Ainsi, Éliisa et son conjoint cherchaient l'isolement et un accès à l'eau, ce qu'elles ont obtenu avec l'achat de leur maison. De plus, elles étaient satisfait.e.s que le terrassement était déjà fait. C'était une maison clé en main avec un garage. Elles étaient installée.e.s à 15 minutes de voiture du village et n'était aucunement visible du chemin. Il y avait une grande cour entourée d'une dense forêt. On ne voyait pas les voisins. Un autre des critères majeurs pour le choix de leur demeure fut l'accès à l'internet illimité et rapide, car le conjoint d'Éliisa, pour conserver l'emploi qu'il avait déjà lorsqu'il était à Laval, devait faire du télétravail. En 2019, la MRC des Hautes-Herbes a déployé un réseau de fibre optique pour offrir l'internet de façon abordable et efficace sur son territoire grâce au développement d'une coopérative de télécommunication. Ce projet de longue haleine avait été mis en branle en 2006 (CTHH, 2023). À leur arrivée, en 2020, Éliisa et son conjoint ont pu profiter de ce service.

Je terminerai avec Martin. Au moment de leur départ pour St-Adirondack, sa conjointe et lui avaient déjà eu leurs deux enfants : une fille âgée de 7-8 ans et un fils âgé de 2-3 ans au moment de l'installation. Lorsqu'elles ont commencé à penser à déménager, elles ne souhaitaient pas nécessairement s'installer en campagne, mais désiraient plutôt devenir propriétaires. Elles ont décidé de visiter différents lieux au Québec pour voir ce qui leur convenait :

On regardait depuis plusieurs années pour s'acheter une maison. Je m'étais dit : soit en ville, soit vraiment loin en campagne. Tout sauf la banlieue. Tout sauf passer tous les matins devant un champ de blé d'Inde. Pis, on a voyagé un peu partout dans le Québec pendant la Covid. On est allé voir les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie. On est allée dans le Nord du Québec et un peu au Sud aussi.

Pis, on regardait pour la campagne, mais on regardait aussi toujours en ville. Pis, les prix étaient boostés fois 1000. En même temps, on avait un propriétaire qui dans la folie du Covid a vendu notre bloc pis le nouveau propriétaire voulait habiter-là en juillet. Il nous a laissé un bon neuf mois pour se virer de bord. Pis, c'est-là qu'on achète

avant la folie de tous les prix qui augmente. On était juste dans le bon temps (Martin, coordonnateur de la Maison des jeunes, 33 ans).

Devant des prix « boostés » en ville et la nécessité de trouver un logement, pour Martin et sa femme, la campagne était une alternative intéressante. Martin m'explique qu'il regardait surtout dans le coin de Rimouski, de La Pocatière, mais que c'est à la suite d'une visite infructueuse dans les Moyennes-Laurentides que lui et sa conjointe ont décidé de partir plus au nord sous les conseils de leur agent d'immeuble pour aller voir St-Adirondack. Cela faisait un moment qu'elles avaient l'œil sur la localité qu'elles trouvaient « cute ». Une fois arrivée dans la maison proposée par l'agent d'immeuble, Martin a tout de suite su qu'il allait acheter.

Pour le choix de sa demeure, le premier critère que Martin mettait de l'avant, c'est qu'il ne voulait pas de sous-sol : « On a eu des gros problèmes d'eau dans les autres sous-sols qu'on avait. C'était l'enfer. » Le second point abordé par Martin était la présence d'une chambre pour chacun de ses enfants. Pour le reste, Martin souhaitait « être dans le bois, proche d'un lac, proche des montagnes ». Lui et sa famille étaient installés dans le village en retrait de la rue principale. Sa demeure n'avait effectivement pas de sous-sol. Comparativement aux autres participants de l'enquête, rien ne séparait sa cour de celle de ses voisins, que l'on voyait très bien. À l'arrière de sa maison, il y avait un petit boisé. Il ne semblait pas chercher l'« isolement » ou la « paix ». Cependant, à la suite de son installation, la « quiétude » de son nouveau milieu de vie l'a pris de court, lui qui, en ville, vivait à côté d'un poste de police et qui entendait souvent les sirènes des camions de pompier. Il m'explique qu'il « n'a jamais aussi bien dormi de sa vie ».

Ce n'est qu'une fois installé que Martin et sa conjointe se sont mis à la recherche d'un emploi : « On s'est jeté dans le vide ». Martin, qui avait un DEC en théâtre et avait travaillé dans le domaine communautaire à Montréal en tant qu'intervenant en loisir, s'est d'abord trouvé un emploi à l'école primaire de Val-des-Hémérocailles avant de postuler pour être le nouveau coordonnateur de la Maison des jeunes. Du côté de sa conjointe, elle a obtenu un emploi en télécommunication pour le groupe Cogeco à la suite du déménagement. Martin et sa conjointe ont commencé à regarder quels étaient les choix en matière de garderies et d'écoles pour leurs enfants seulement une fois installés.

### 4.3.3 Un choix qui passe par plusieurs chemins

Si plusieurs des enquêté.e.s se sont installé.e.s bien avant le lancement de la campagne d'attractivité lancée par la MRC des Hautes-Herbes, aucun d'entre eux ne revendiquait le rôle de « héros » ou était « interpellé par une nouvelle quête ». Seulement 4 personnes (Sophie, Martin, Éliisa et Louis) issues du corpus d'enquête correspondaient aux possibles travailleur.euse.s actif.ve.s visé.e.s par la MRC due à la dévitalisation du milieu au moment du leur installation. Le reste du corpus correspondait aux retraité.e.s mentionnés dans le bilan territorial de la MRC. Si Suzie et Louis m'ont parlé de la colonisation de la région, illes ne me présentaient pas un récit misérabiliste de leurs ancêtres. Illes me parlaient avec fierté de ces derniers et de leur contribution au développement régional. Ici, il n'est pas question de dire que les enquêté.e.s ne m'ont pas parlé des effets de la « dévitalisation » au cours de l'entretien, surtout si on pense à ceux qui connaissent et habitent le territoire depuis longtemps. Cependant, ce n'est pas un élément qui ressortait comme un obstacle à l'installation lorsque je leur demandais pourquoi illes venaient s'installer, et ce même si certain.e.s d'entre eux cherchaient un emploi à leur arrivée et emménageaient avec leur famille.

Les enquêté.e.s, à l'exception de Martin et d'Éliisa, avaient une connaissance préalable du milieu avant l'installation par le fait qu'illes pratiquaient la villégiature sur territoire de la MRC des Hautes-Herbes ou à St-Adirondack. Cependant, la plupart d'entre eux expliquaient que durant la période où illes faisaient de la villégiature, leur contact avec la population locale était limité ou n'avait pas mené à la création de liens très significatifs, et ce, peu importe le nombre d'années qu'illes avaient été villégiateur.rice.s. Sophie, qui avait un chalet dans un village voisin de St-Adirondack depuis 14 ans, m'expliquait qu'elle ne connaissait pas la population locale avant de s'établir de façon permanente :

Les seules personnes que l'on côtoyait, c'étaient les amis [connaissances de son conjoint qui étaient originaires de la ville] du rang d'à côté ou la famille quand elle venait nous voir. Mais je ne participais à aucun social. Pis, quand on arrivait la fin de semaine, on ne sortait même pas. On montait de Montréal. Dans ce temps-là, c'était Provigo au lieu d'IGA. On arrêtait au Provigo. On faisait notre épicerie pour la fin de semaine, pis on s'enfermait la fin de semaine complète. Pis, c'était une terre. On s'amusait, pis on travaillait sua terre. On repartait le dimanche soir pour retourner en ville. Ça a été notre routine pendant 14 ans de temps. À part mes voisins un petit peu, c'était zéro, zéro social. [...] Quand, j'ai déménagé à temps plein, là, j'ai fait de la publicité, pis la compagnie à commercer à marcher. Pis, c'est le monde équestre qui a

fait que je me suis introduit. Dans l'environnement, j'ai commencé à faire du social (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Suzie semblait avoir vécu une situation semblable même si ses ancêtres faisaient partie des colons fondateurs de St-Adirondack : « On n'allait jamais au village. Sauf pour faire des commissions. Pis, c'était tout. » L'expérience de villégiature ne lui avait pas vraiment permis de créer un contact significatif avec les locaux. Au fil de l'entretien, Gérard arrivait à des conclusions similaires lorsqu'il parlait de ses rencontres avec la population de la localité dans le temps où il sortait dans les bars : « Je me suis fait des connaissances, mais des amis, pas tellement. » De son côté, Marie mentionnait surtout des connaissances qu'avait sa mère dans le milieu. Pourtant, ces trois enquêté.e.s faisaient de la villégiature à St-Adirondack depuis leur enfance. Stéphane, qui a été villégiateur pendant environ six ans et qui était originaire de la ville-centre de la MRC des Hautes-Herbes, allait dans le même sens : c'est seulement à la suite de son installation permanente qu'il a commencé à « faire du social » dans la région.

À travers leurs récits de départ, plusieurs enquêté.e.s nous parlaient de la ville comme un lieu de « travail », « stressant », « bruyant », « pollué » et de « folie ». Illes me parlaient de « trafic » et de voyage pour le travail : « [...] passer tous les matins devant un champ de blé d'Inde. » Illes parlaient aussi des gens qui habitaient la ville. Ces derniers étaient « stressés », « méchants » avec qui illes entretenaient des relations « impersonnelles » et qui ne font pas attention aux autres. Illes mettaient la ville en contraste avec la campagne. Cette dernière était décrite comme un lieu de « tranquillité », de « paix », de « nature », de « famille » et plus « sain ». Les habitant.e.s de la campagne étaient présenté.e.s comme des « gens gentils » et « pas stressant ». En effet, plusieurs enquêté.e.s insistaient sur la solidarité et l'entraide qui venaient avec le fait de vivre en campagne. Gérard m'a donné l'exemple de cette entraide alors qu'il m'expliquait qu'il ne craignait pas d'être dans le pétrin s'il faisait une crevaision dans les alentours du village. Il était certain qu'une personne viendrait lui donner un coup de main. Louis résumera bien comment la relation entre la ville et la campagne est tracée par la majorité des enquêté.e.s : « Ici [St-Adirondack], c'est la nature, pis en ville, c'est la nature humaine. » En d'autres mots, il oppose la solidarité créée dans un espace plus naturel à la compétition créée dans un monde moderne et urbain.



S'il est évident que, pour les enquêté.e.s, il y a un changement de temporalité (un ralentissement dans le rythme de vie quotidien), à la suite de leur installation à St-Adirondack, le passage de la ville à la campagne prend cependant un sens différent. Par exemple, si, pour les retraité.e.s, la ville était associée au travail, ce dernier fait référence, comme dirait Marie, à leur « vie active », cette période où travailler représentait leur activité principale. Comme Gérard, Stéphane, lors de son entretien, confiait qu'il n'avait pas beaucoup de temps pour lui lorsqu'il vivait en ville :

Quand tu travailles et que tu as des enfants... Tu es toujours occupé. Tu as une activité, c'est aller porter tes enfants à l'école, à la garderie ensuite les activités (les cours de danse, de patinage artistique...) (Stéphane, retraité, 64 ans).

La ville était associée à un rythme de vie effréné. La campagne représentait pour les nouveaux.elles résident.e.s qui s'installaient pour la retraite une nouvelle étape de leur vie. Cette étape semblait aller de soi. Le rapport entre travail et ville est d'autant plus intéressant qu'au fil de leurs entretiens, Gérard comme Suzie m'ont parlé du fait qu'elles avaient occupé des emplois après avoir pris domicile à St-Adirondack. Gérard a été gérant de bar pendant 1 an et demi. Quant à elle, Suzie a travaillé à plusieurs endroits à la suite de son installation. Pourtant, elles déclarent tous les deux être parti.e.s pour la retraite. On peut ainsi voir quel sens est accordé au travail chez ces enquêté.e.s qui, une fois entré.e.s en phase de retraite, ne concevaient pas leur occupation rémunérée à St-Adirondack comme du travail au même titre que les emplois qu'elles ont occupés en ville.

Du côté des enquêté.e.s qui étaient encore des « travailleur.euse.s actif.ive.s », seule Sophie a particulièrement mis l'accent sur le caractère « fou » de son rythme de travail en ville qui fut un élément central dans la décision de partir de Montréal. Comme Louis, Sophie a quitté la ville pour se lancer en affaires, ce qui n'était pas le cas de Martin et d'Élisa qui n'avait aucun plan de carrière au moment de leur départ. Cependant, si Martin avait très bien pu continuer à vivre en ville, Élisa pour sa part était à la recherche de « paix » et d'un mode de vie plus « sain », plus « naturel ». Ce qui nous amène aux autres motifs de départ, la recherche de « paix » et de « nature ». C'est à travers ces mots que les enquêté.e.s se rapprochaient le plus de la campagne d'attractivité régionale où le paysage jouait un rôle majeur dans le choix du lieu d'installation. Les enquêté.e.s étaient à la recherche de « nature pure » ou, comme dirait *Visages régionaux*, un territoire « brute » et « entier ». Cependant, cette nature prenait une forme bien spécifique.

Louis parlait d'un « retour à la terre » comme motif de départ de la ville et concrétisait son rêve, après un peu plus de quarante ans d'installation, en construisant sa propre maison sur son lopin de terre. Un retour à la terre qui était inspiré par ses ancêtres et ses parents. Sophie parlait de « retour aux sources » en faisant référence à son mode de vie lorsqu'elle vivait sur une ferme enfant. Cependant, avec son conjoint actuel, elle a choisi de s'installer en bordure d'un lac où ce dernier avait déjà un pied-à-terre et était entouré de sa famille. Même si elle et son mari étaient riverains, elle continuait des activités équestres (son cheval était en pension sur une ferme locale à une quinzaine de minutes de chez elle). De plus, à la maison, elle avait un poulailler. Je pense que le cas de Sophie est intéressant pour montrer les limites de la théorie de la construction des communautés de relations au territoire de Domon et *al.* Si je n'ai pas produit une typologie de communauté de relations propres au territoire d'enquête, il reste possible de constater une disjonction entre le contexte paysager, donc l'aménagement du lieu de domicile, et les relations établies avec le territoire lorsque l'on se penche sur la situation de Sophie. Il est difficile de créer une corrélation entre le contexte paysage (bord de l'eau isolé) et la représentation que Sophie avait initialement de la campagne (vivre sur une ferme et établir des relations avec le village). Cela ne l'empêchait cependant pas d'avoir un mode de vie qui se rattache à travers ses pratiques à la ferme.

Stéphane et Élixa faisaient référence à la nécessité d'avoir un accès au lac et à l'isolement offert par la présence d'un couvert forestier. Cela faisait partie de leurs critères d'installation. La « paix » recherchée découlait de cet isolement. Les deux habitaient loin du village et de ses activités, mais aussi de leurs voisins. Elles étaient les seules à avoir explicité des caractères précis en matière de paysage lors de leur recherche alors que les enquêtés.e.s ayant de l'ancienneté sur le territoire dû à leur pratique de la villégiature lors de leur enfance et/ou ayant des ancêtres colonisateurs de la région faisaient plutôt référence à une expérience familiale des lieux.

Effectivement, Gérard se retrouvait sur le terrain où sa famille avait un chalet depuis son enfance. Pour lui, passer sa retraite à St-Adirondack allait de soi. Il retrouvait la « paix » à « [s]a place » et son nouveau rythme de vie qui lui donnaient l'occasion de regarder la nature. De son côté, Marie observait aussi la nature (les plantes et animaux). Cependant, le lien qu'elle établissait avec la faune et la flore dépassait la seule appréciation de la nature. Le fait que les anciennes terres appartenant à sa famille étaient à proximité de sa demeure actuelle et la possibilité que certains animaux qu'elle observait maintenant dans son quotidien puissent être les mêmes qu'à l'ancien domicile de ses

parents lui donnaient l'impression de se rapprocher de sa famille. Cela créait un lien avec sa mère et les souvenirs créés à St-Adirondack durant son enfance lorsqu'elle venait au chalet. Contrairement à Stéphane et Élixa, pour Marie, le fait d'être en bordure de l'eau n'était pas mentionné comme un motif du choix de domicile. Elle ne mobilisait pas le paysage pour justifier le choix de son milieu de vie actuel. Suzie avait quant à elle occupé plusieurs domiciles à St-Adirondack depuis son installation permanente (un chalet, une maison sur une terre, une demeure au village). Le choix de St-Adirondack, au-delà du paysage, était rattaché à ses ancêtres, à son expérience de villégiature ainsi qu'à l'installation de son fils et de sa famille à St-Adirondack. Le choix de son dernier domicile quant à lui s'encait dans son désir de se rapprocher des services.

Si plusieurs participant.e.s rattachaient la ville au « bruit » et au « stress » en relation avec la campagne, l'expérience de la ville en soi n'était pas présentée chez tous comme mauvaise. Louis, Marie et Suzie n'ont pas insisté sur leur vie en ville pour expliquer leur départ. Louis a même mentionné avoir aimé sa vie en ville. Le cas de Martin est un exemple intéressant, car s'il constate la « quiétude » de son nouveau milieu de vie, il explicitait clairement que son mode de vie en ville n'était pas la cause de son départ. De plus, pour lui, la proximité de la nature était suffisante et il ne mentionnait pas de critère particulier en matière de paysage. Il mettait plutôt de l'avant des éléments spécifiques rattachés à la maison qu'il recherchait considérant qu'il ne souhaitait pas vivre en banlieue, souhaitait une maison sans sous-sol, en ville ou en campagne, dans une palette de prix qui convenait à ses revenus et ceux de sa conjointe.

Je tiens ici à mettre en évidence le rôle variable du contexte paysager dans le choix du lieu de résidence des enquêté.e.s. Il est question de montrer la complexité et la diversité des motifs de départ et d'installation ainsi que les liens préalables que certain.e.s enquêté.e.s avaient établis avec la localité. Ce dernier élément restera d'ailleurs central dans la compréhension de la façon avec laquelle les participant.e.s entrent en relation avec les « gens de la place », ce qui sera exploré dans les chapitres qui suivront.

## CHAPITRE 5

### RÉSEAUX D'INTERCONNAISSANCE ET ESPACE VILLAGEOIS

Le passage de la ville à la campagne s'accompagnait, dans le cas du départ pour St-Adirondack, d'un éloignement géographique assez important du lieu où les enquêté.e.s habitaient préalablement. Pour plusieurs d'entre elleux, cela représentait de s'éloigner de leur famille et de leurs ami.e.s. Cela a aussi amené à la transformation de leur réseau d'interconnaissance. Je tenterai de mettre en évidence la forme que prend leur réseau d'interconnaissance ainsi que les entrées à travers lesquelles illes intègrent l'espace villageois. Plus précisément, j'insisterai sur les relations familiales, d'amitié, de conjugalité et de voisinage. Par l'intermédiaire des occupations et de la consommation des participant.e.s de l'enquête, je tenterai de dégager les espaces-temps sociaux où illes rencontraient et interagissaient avec d'autres résident.e.s de St-Adirondack. Il est bien évident qu'il me sera impossible de faire un recensement de ces espaces-temps sociaux. Il sera plutôt question de voir s'il est possible de retracer des groupements sociaux à travers les propos des enquêté.e.s et d'observer les traces de la positionnalité de ces derniers dans l'espace social.

#### 5.1 Les réseaux antérieurs à l'installation

D'abord, je reviendrai sur le réseau familial et d'amitiés des enquêté.e.s. Il sera question d'en savoir plus sur leur entourage avant l'arrivée en campagne et de voir comment ses relations changent à la suite du départ de la ville. Ensuite, je me pencherai spécifiquement sur le cas des enquêté.e.s qui ont élevé leurs enfants en milieu urbain et de la façon à travers laquelle illes gardent contact avec leurs enfants et leurs petits-enfants dans le cas où ces derniers vivent en ville. Je tenterai ainsi de voir la place occupée par ces relations qui sont préalables à l'installation des enquêté.e.s à St-Adirondack.

##### 5.1.1 Les parents, les frères et sœurs ainsi que les ami.e.s

Pour la majorité des enquêté.e.s, venir s'installer à St-Adirondack marquait un éloignement avec le réseau familial alors que leurs parents, frères et sœurs restaient concentré.e.s dans le milieu urbain où illes avaient grandi. C'était le cas de Sophie qui était issue d'une famille de 10 enfants. Ses parents étaient originaires de la Gaspésie et trois de ses frères aînés se sont installés dans cette région. Pour le reste de sa famille, illes s'éparpillaient dans les Basses-Laurentides, dernière

demeure de ses parents. On retrouve une situation similaire pour Suzie, dont les frères et sœurs habitent St-Lin et Ste-Sophie, qui se situe à côté de leur municipalité d'origine, St-Jérôme. La famille nombreuse (10 enfants) de Louis résidait principalement à St-Jérôme, à l'exception d'une sœur, vivant avec un handicap, placée dans un centre à St-Adirondack et d'un frère qui s'était, lui aussi, installé dans la localité. Les familles de Marie, Éliisa et Martin se trouvaient aussi en ville. Pour sa part, Stéphane, qui était originaire de la MRC des Hautes-Herbes, possédait encore une sœur dans la région.

Il m'a rapidement été possible de constater que parmi les enquêté.e.s peu recevaient la visite de leurs frères et sœurs. C'était le cas de Sophie :

[...] ils ne viennent pas beaucoup dans le nord nous voir. T'sais, c'est pas plus loin pour eux de venir que moi d'aller. Mais, je n'ai pas des frères et sœurs très très voisins. C'est parce que l'affaire, t'sais, c'est qu'ils sont tous plus vieux que moi, de beaucoup (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Effectivement, elle était la plus jeune de la famille et, au moment de sa naissance, plusieurs de ses aîné.e.s étaient dans la vingtaine. Ces frères les plus vieux qui ont choisi de faire leur vie en Gaspésie et « n'étaient pas très sorteux. » De plus, depuis la mort de ses parents, la cohésion de la famille était plus fragile :

Mais nous, ce qui a changé beaucoup c'est le départ des parents. Les parents, ça soudait vraiment la famille. Là, avec mes deux parents partis, ma sœur décédée et mon frère qui est décédé l'année passée, ça a fait des brèches veut-veut pas. Les grosses réunions de famille, ce n'est plus pareil (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Si sa famille ne lui rendait pas souvent visite, elle restait en contact avec elleux par téléphone ou sur les réseaux sociaux. C'était le cas d'une de ses sœurs qu'elle appelait pratiquement chaque jour.

De son côté, Louis expliquait que sa famille ne lui rendait pratiquement visite que dans le temps des sucres : « La plupart du temps, ils ne viennent plus après [le temps des sucres]. J'ai quelques sœurs, des fois, qui viennent voir mon autre sœur qui est handicapée. » Cette dernière était dans une ressource dans la MRC. Suzie aussi notait le nombre peu élevé de visites qu'elle recevait. Elle m'expliquait que sa sœur avait vendu son chalet à St-Adirondack et que ses frères avaient vendu les terrains qu'ils avaient reçus en héritage. Pour ce qui est de Marie, les membres de sa famille

venaient peu la voir, et quand illes se déplaçaient, c'était pour une courte période. Stéphane, quant à lui, allait, de temps à autre rendre visite à sa sœur à Salixville, mais recevait peu ses autres frères et sœurs.

Élisa et Martin, malgré leur éloignement, continuaient de recevoir de la visite. Cependant, illes étaient plus récemment installé.e.s à St-Adirondack. Élisa vivait dans la localité depuis 1 an et demi et Martin depuis 1 an. Élisa expliquait avoir été surprise de voir autant de visites à son nouveau domicile. Elle recevait de la famille, mais aussi des ami.e.s :

On est loin pis on est surpris que les gens viennent. J'ai une amie à chaque 3 mois, elle apparaît au moins 5 jours. Ma sœur apparaît au moins une fois par mois et l'été plus de deux fois. On voit aussi mes nièces, mes neveux, la famille à mon conjoint. [...] On a souvent de la visite. Plus souvent que lorsqu'on habitait à Laval (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Elle recevait aussi durant l'été des ami.e.s de l'étranger dont elle avait fait la rencontre en Europe. Elle m'expliquait un peu plus tard pourquoi sa nouvelle demeure était tant attirante :

Les gens se rendent compte que s'ils louent de quoi pour un week-end, ce n'est pas donné. Ils viennent ici, c'est gratuit. Il amène leur bouffe, pis leur booze [leur alcool], pis ils partagent. Nous autres aussi, on met de notre côté. Ils amènent des cadeaux à notre chien. C'est ben correct. Ça nous fait de la visite. Pis, nous on aime ça, fait que ça nous dérange pas (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Le chien d'Élisa était un membre à part entière de la famille. Il était venu avec elle d'Espagne. Elle était satisfaite de ce que son nouveau domicile apportait à son chien : « Y'a son lac, y'a ses BBQ. Il va licher les BBQ des voisins [rire] ». La femme dans la cinquantaine m'expliquait qu'elle était sans enfants : « Je n'ai jamais eu l'instinct maternel. Pourquoi faire des enfants si t'as pas l'instinct maternel? » Cependant, son conjoint en avait. Ces derniers rendaient aussi visite à leur père depuis le déménagement.

Martin me racontait que, de son côté, il recevait de la visite de sa famille, surtout pendant l'été. Maintenant, il était même préparé pour recevoir son entourage :

On a tout un *setup*. Qui dort avec qui ? Mon père, ma belle-mère... Oui, mes parents sont séparés. Ils viennent. Ma mère vient avec ma sœur et ses filles. On met les enfants

dans le milieu de la cour dans une tente. Pis, les autres dorment en haut [dans la maison].  
Ma belle-famille vient aussi (Martin, coordonnateur de la Maison des jeunes, 33 ans).

Le père dans la trentaine m'expliquait que ses amis proches lui avaient rendu visite à plusieurs reprises. Il serait intéressant d'observer si cette situation, chez Martin et Élisabeth, perdurera au bout de plusieurs années d'installation, surtout considérant que le père de famille avait le sentiment que c'était à lui de se déplacer pour aller voir son entourage :

Ils sont venus me voir deux-trois fois. Ça va. Je vais plus souvent les voir qu'eux autres viennent me voir. C'est un peu normal. Je ne veux pas leur imposer. C'est moi qui y va. Au début, je trouvais ça intense deux heures de route, mais-là ça se fait bien. Au moins une fois par semaine, je descends à Montréal (Martin, coordonnateur de la maison des jeunes, 33 ans).

Martin allait ainsi encore régulièrement à Montréal et se déplaçait pour aller voir ses ami.e.s, car c'était lui qui s'était éloigné.

Louis aussi se déplaçait pour voir ses ami.e.s. Il possédait un cercle d'ami.e.s assez restreint : « T'sais on dit qu'on peut compter nos amis sur nos doigts. Ben-là, ça ressemble à ça. » Ces derniers venaient principalement de la ville. Il m'a expliqué que, comme Martin, lorsqu'il allait en ville, il en profitait pour les visiter. Cependant, le contraire était plutôt rare : « Ils disent toujours : oui, oui, je vais aller te voir... Mais, ils viennent pas. » Il semblait d'ailleurs désillusionné face à la situation. De temps à autre, un de ses amis faisait une partie de la route et le rencontrait à mi-chemin. Contrairement à Louis et Martin, Marie, qui n'avait plus de voiture, ne se déplaçait pratiquement plus pour aller en ville. Ayant de graves problèmes de dos, pour elle, il était très difficile de faire de la route. Ce sont ses ami.e.s qui venaient lui rendre visite.

De leur côté, plusieurs ex-villégiatureur.rice.s ont des « amis de la ville » possédant un chalet à St-Adirondack. C'était le cas de Suzie, Stéphane et Gérard. Suzie était bien contente de me dire que sa « grande amie » de St-Jérôme, avec qui elle était restée en contact, avait acheté un terrain dans la localité :

Suzie (retraîtée, 66 ans) : Il y a deux ans ou l'année passée, elle [sa meilleure amie] s'est acheté un chalet ici [rire].

Moi : Fait que, elle est venue te rejoindre !

Suzie (retraîtée, 66 ans) : Ouain, c'est ça ! Elle l'a acheté, parce que dans le fond, ces deux maisons sur le même terrain. Fait qu'elle en a une et son fils... Ils ont acheté ça ensemble avec sa belle-fille.

Un des « grands chums » de Stéphane, originaire de Lasalle, possédait un chalet à proximité de chez lui. Stéphane se déplaçait en ville pour voir ses ami.e.s, mais eux aussi faisait la route pour lui rendre visite. Il a conservé sa « gang d'amis de poker » qui venait à St-Adirondack pour jouer. Il allait aussi voir et recevait des amis de St-Joseph-du-Lac. De plus, il rendait visite à un de ses amis qui, comme lui, était apiculteur amateur. Stéphane m'expliquait qu'il organisait une fête chaque année pour inviter ses amis : « On organise un party à la fête du Travail pour préparer notre sauce à spaghetti traditionnelle depuis 15 ans, 20 ans même. Les amis, on se voit. » Gérard aussi organisait une fête pour rassembler ses ami.e.s :

Les amis, tu comptes ça sur les doigts d'une main. 5 ou 6 beaux amis. Moi, dans le syndicat, j'en ai gardé deux. Ils ont travaillé longtemps avec moi. Après ça, mes amis de jeunesse, je n'ai pas été chanceux. Je les ai perdus jeune. Je suis pas chanceux. Mon voisin à côté, 10 ou 15 ans avec lui, on allait à chasse pis tout ça. On faisait toute sorte d'affaires. Il est décédé lui à 66. Des amis, on n'en a pas beaucoup. C'est pour ça que je fais mes fêtes d'amitié. Pour maintenir les liens, c'est pas évident parce que je reste loin de Montréal tout de même (Gérard, retraité, 73 ans).

Le voisin que mentionnait Gérard dans l'extrait ci-haut était un des amis qu'il s'était fait lorsqu'il travaillait pour le syndicat d'Hydro-Québec. À plusieurs autres reprises, Gérard a mentionné que la distance rendait difficile la conservation des liens. Au moment de notre rencontre, il m'a aussi expliqué que, sa santé étant fragile, il lui était difficile de se déplacer en ville pour aller voir ses ami.e.s.

Sophie, quant à elle, a fini par couper les ponts avec plusieurs de ses amies habitant en ville :

Je n'ai plus aucun contact avec les amis que j'avais à Montréal. Ça a tenu un bout... On se faisait des soupers de filles. On se fait si, pis ça, mais avec la venue d'un nouveau conjoint, la distance, à moment donné, tu te dis... Pis là, on se dit qu'on se lâchera jamais pis tout ça. Mais, dans mon cas à moi... La dernière amie avec qui j'entretenais des liens de la période où je travaillais dans l'assurance, ben écoute, c'était devenu un sens unique. Si moi j'appelais pas, ben a m'appelait pus. À moment donné, c'est donnant-donnant. J'ai pu d'énergie. Ça s'entretient une relation. C'était sens unique.



Ça s'est terminé y'a presque deux ans. Ça fait de la peine au début, mais là je suis correct. Je suis correct (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Cet exemple laisse transparaître les défis qui s'ajoutent dans le maintien de relation à la suite du départ de la ville. Il s'avère que Sophie avait fait un virage complet dans son mode de vie en faisant un changement de carrière et en fondant une famille avec un conjoint originaire de St-Adirondack. Ce qui diffère, par exemple, du cas des retraité.e.s, qui même s'illes chargeaient de mode de vie, considéraient que leur installation à St-Adirondack représentait une nouvelle étape de la vie : la sortie du monde du travail. C'était aussi différent de Louis et Martin, qui, tous les deux, au moment de leur aménagement dans la localité, n'ont pas fait un virage aussi drastique, par exemple, en occupant un emploi similaire à celui qu'ils pratiquaient lorsqu'ils vivaient en ville.

Il est bien évident que la distance n'est pas le facteur unique à l'étiollement de certaines des relations dont nous faisons part les enquêté.e.s. Il est tout aussi évident que l'éloignement n'est pas le propre de la néo-ruralité et que certaines campagnes sont plus proches des milieux urbains habités par les gens qui décident de « faire le *move* ». Cependant, le départ pour St-Adirondack marque un point tournant dans l'espace relationnel des enquêté.e.s même si cela les touche de manières différentes. De plus, même si la présente enquête ne portait pas sur les conséquences de la Covid-19, il m'a été possible de constater chez plusieurs d'entre elleux que les mesures mises en place par la santé publique semblent avoir transformé les relations de longue distance : de façon positive, en démocratisant l'usage d'outils de télécommunication, et négativement, en brisant des traditions rattachées à des moments de rencontre. Il serait plus que pertinent de creuser plus sur le sujet.

### 5.1.2 Les enfants et les petits-enfants

Plusieurs des enquêté.e.s avaient fondé une famille en ville. Leur départ pour la campagne a fait en sorte, dans certains cas, de les éloigner de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Lorsque Marie a quitté Montréal pour s'installer à St-Adirondack, ses deux fils, l'un de 33 ans et l'autre de 31, sont quant à eux, restés dans la métropole québécoise. Son fils le plus âgé était en couple et occupait un emploi en informatique. De plus, il s'était lancé en affaire et avait ouvert une nouvelle distillerie à Montréal. Le deuxième fils de Marie avait une fille de trois ans avec sa conjointe et travaillait en cinéma. Dû à son travail, il s'absentait souvent de la maison et voyageait beaucoup. Elle voyait son premier fils environ deux fois chaque saison. Pour ce qui est du second, « [...] quand il n'est pas

en tournage, il lui arrive de prendre une semaine de congé à son chalet à St-Adirondack. » Lorsque son plus jeune fils venait passer quelque jour dans la localité, Marie séjournait dans le chalet de ce dernier afin de pouvoir passer le plus de temps possible avec sa petite-fille. Elle m'expliquait que :

Je vois même mes garçons plus que si j'étais restée en ville. Parce qu'en ville, ils venaient souper une fois de temps en temps, mais ici, ils viennent, ils dorment, tout ça, donc je les vois plus longtemps (Marie, retraitée, 66 ans).

Les enfants de Stéphane et Gérard avaient aussi un pied à terre dans la région lorsqu'elles rendaient visite à leurs parents.

Stéphane et sa conjointe ont eu trois filles à Montréal. Lorsqu'elles venaient leur rendre visite, elles restaient dans le chalet que sa conjointe et lui ont acheté sur le terrain en face du leur. Stéphane racontait la fréquence à laquelle elles visitaient : « Elles viennent assez souvent. Aux deux semaines à peu près, il y a quelqu'une qui vient. » Pour Stéphane, « elles aiment la nature. » Lorsqu'une de ces filles avait fait face à des problèmes de santé mentale, la distance lui avait paru plus difficile. Cependant, en cours d'entretien, Stéphane avait rectifié ses propos :

Ça a été *rough*. Mais, si j'avais été à Montréal, ça aurait été *rough* aussi. Au contraire, on l'a amenée ici [à St-Adirondack] pour deux semaines. On était contents. Elle aurait eu plus de tentation à Montréal qu'ici. Ici, elle est dans le calme. Elle peut marcher et prendre l'air (Stéphane, retraité, 64 ans).

Le fait d'avoir l'espace pour accueillir ses filles à St-Adirondack était important pour Stéphane et sa conjointe. Cela était l'occasion d'offrir à ses enfants la paix, le calme et la proximité avec la nature qu'elles avaient depuis l'achat de leurs propriétés dans la localité.

Dans le même ordre d'idée, Gérard était un ardent défenseur de la nécessité d'avoir un pied-à-terre pour les membres de sa famille, mais aussi ses amis. Le septuagénaire avait deux fils. Ces derniers avaient chacun leur chalet. Contrairement au second fils de Marie, dont le chalet était éloigné de sa demeure, leur chalet était voisin de celui de leur père. D'ailleurs, c'était l'un de ses fils qui m'avait indiqué l'emplacement du chalet de Gérard. Le retraité lui avait parlé de ma visite. Les deux fils de Gérard vivaient sur la rue Christophe-Colomb à Montréal. L'un de ses fils était marié et avait eu trois filles avec sa conjointe. Le second fils de Gérard travaillait pour KLM, une

compagnie d'avions-cargos. Du côté de la conjointe de ce dernier, elle était employée par une compagnie de publicité. Les fils de Gérard passaient du temps dans leur chalet l'hiver, lorsqu'ils avaient l'occasion de faire du télétravail, et venaient chacun passer un mois de vacances pendant l'été. Cependant, l'hiver, Gérard ne les voyait pas, car il préférait partir au soleil. Il fêtait d'ailleurs Noël en novembre avant de passer l'hiver à l'extérieur du Canada dans un pays chaud. Gérard n'était pas un « ennuyeux » : « Moi, partir six mois, un an en voyage, je ne m'ennuie pas pantoute. » De plus, comme ses fils venaient passer du temps au chalet, le septuagénaire avait aussi l'occasion de voir ses petites-filles et de faire des activités avec elles : « Je fais de la pêche. Mes petites-filles sont icitte, mes petits-enfants. L'autre jour elle a pogné un achigan de 3 livres icitte avec une petite ligne de même [il mime la longueur : une cinquantaine de centimètres]. »

Au cours de l'entretien, Gérard est revenu à plusieurs reprises sur l'importance d'avoir l'occasion de voir ses proches et de créer une « relève » :

C'est important. J'ai des amis, ils sont partis à cause de ça. Les petits-enfants ne venaient pas assez souvent. Ils ne les voyaient pas. Ils se sont en-retournés à Montréal, parce qu'ils voyaient pas leurs petits-enfants grandir. Je trouve ça plate qu'à St-Adirondack on n'ait pas le droit d'avoir un *guesthouse* pour nos enfants. Ça c'est une grosse lacune. S'ils veulent assumer la relève, faut que les enfants puissent venir dans le nord. C'est agaçant quand tu reçois tes enfants dans ta maison. C'est du travail. [...] Check les maisons sur le Lac Vermillion avec des terrains 200 par 200... C'est ben plate qu'ils aient pas le droit d'un *guesthouse*. C'est toutes des personnes qui ont les moyens de construire un *guesthouse*. T'sais, même si ça serait le quart de ta maison. [...] Sinon tu fais comme mon beau-frère pis tu mets ça à vendre. Il reste à St-Jérôme asteure. [...] On va voir. J'ai pas encore entrepris la nouvelle mairesse là-dessus. Tu peux pas rester dans le nord à l'année longue si tu peux pas voir tes enfants. [...] Regarde mon ami au Lac de la Mère. Il vend même pas ça à ses enfants. Il va vendre ça à un étrange. Moi, je pense qu'on perd l'occasion de garder ça de génération en génération. On verra ce que ça va faire. Moi, en tout cas, c'est assuré. Ici, on est chanceux c'était toutes des petits chalets de 60 000 piastres, fait que c'était facile à acheter. T'sais quand t'ai obligé de payer 300 000 pour que tes enfants puissent avoir de quoi à côté de chez vous. 300 000, t'sais il y a pu grand-chose pour 300 000, asteure (Gérard, retraité, 73 ans).

Dans l'extrait ci-haut, le retraité expliquait que la municipalité ne favorisait pas la reproduction des familles anciennes de villégiateur.rice.s. En d'autres mots, il était question de conserver les familles de villégiateur.rice.s déjà présentes sur le territoire, pas nécessairement d'introduire des « étrangers ». Pour lui, l'installation à St-Adirondack d'ex-villégiateur.rice.s à la retraite faisait partie intégrante de ce processus. Gérard témoignait du départ de plusieurs résident.e.s qui, après avoir tenté « la campagne », sont reparti.e.s en ville. Au cours du terrain, j'ai eu l'occasion de parler à plusieurs résident.e.s qui faisaient partie du paysage de St-Adirondack depuis mon enfance. Lorsque je leur parlais de néo-ruralité, l'éloignement de la famille ressortait beaucoup dans les causes mobilisées pour expliquer le départ de nouveaux.elles résident.e.s. À l'installation de nouveaux.elles retraité.e.s dans la localité, la question qui demeurait était la suivante : « Pour combien de temps? » La réponse qui ressortait était la suivante : « Jusqu'à ce que les enfants et petits-enfants arrêtent de venir ou que la santé lâche et qu'ils aient besoin d'aide ». L'importance du rôle de la famille dans le processus de vieillissement était un élément qui ressortait beaucoup.

De son côté, Suzie vivait une situation qui, même si elle se distinguait de celles des trois ex-villégiateur.rice.s présenté.e.s ci-haut, possédait plusieurs similarités. Le fils de Suzie s'était installé à St-Adirondack tandis que sa fille y faisait de la villégiature. Ses enfants ont grandi à St-Jérôme. Le fils de Suzie et sa compagne ont eu une fille de 10 ans. Elles habitaient sur leur terre dans l'un des rangs à proximités du village et étaient maraicher.ère. La fille de Suzie, quant à elle, vivait à Montréal avec ses deux filles. La retraitée m'a confié que le fait d'avoir un chalet à St-Adirondack a permis à ses enfants de « prendre racine » dans la municipalité :

Suzie (retraîtée, 66 ans) : C'est pour ça que je pense que mon garçon a gardé des liens ici... Avec St-Adirondack, ça a créé un lien. Ma fille aussi, parce qu'elle revient avec ses enfants maintenant. Elle a acheté aussi le chalet de ma mère quand on était jeune. C'est elle qui l'a racheté.

Moi : Elle revient aussi les fins de semaine ?

Suzie (retraîtée, 66 ans) : Oui, pis ils se sont fait brancher au niveau de l'internet. Ils veulent expérimenter avec les enfants pis avoir un travail, parce que t'sais avec internet sont capables de travailler.

Moi : Ah télétravail !

Suzie (retraîtée, 66 ans): Exactement, télétravail! Ils veulent expérimenter ça un peu plus.

Elle m'a alors expliqué que la fille de son fils « est bien à St-Adirondack, dans le bois, et c'est bien correct ». Pour ce qui est de ses petites-filles qui vivaient en ville, elles se portaient aussi très bien :

Mes autres petites-filles vont bien et ont plein d'amis. Elles sont dans un beau coin à Montréal, à Verdun, proche d'un parc. Ils sont chanceux. Ils ont trouvé ça juste avant la pandémie. Ma fille a acheté un quatre logements. Elles sont dans Montréal, mais sont quand même bien. C'est pas juste de l'asphalte pis pas de cour (Suzie, retraitée, 66 ans).

Puis, Suzie me confiait que puisqu'elles venaient au chalet, ses petites-filles prenaient aussi « racine » à St-Adirondack :

Ils sont bien organisés. Pis, ils aiment ça revenir, mes petites-filles. C'est le même lien qu'on a créé dans le fond. Le même lien que mes parents ont créé avec nous autres quand on était jeune. Je pense que ça se reproduit. Je pense qu'elles vont rester avec des racines. Mais, je pense qu'en même temps mes deux petites-filles qui sont à Montréal, eux autres, aiment ça suivre des cours [de piano, de théâtre, de sport]. À St-Adirondack y en a, mais c'est plus dur... (Suzie, retraitée, 66 ans)

Si les petites-filles de Suzie prenaient « racine », cette dernière réitérait qu'elles étaient bien en ville en revenant sur les services qu'elles ne retrouveraient pas ou plus difficilement en campagne. Un peu à la manière de Gérard, Suzie parlait d'une transmission, d'une reproduction de la villégiature. On pouvait observer que cette transmission prenait forme à travers la famille par l'héritage et le rachat de propriétés familiales dans la localité.

## 5.2 Prendre part à la vie de St-Adirondack

Depuis leur installation à St-Adirondack, les enquêté.e.s ont eu l'occasion de se mêler à la population locale. L'établissement de relations avec cette dernière n'était cependant pas facile pour l'ensemble des enquêté.e.s. Si la plupart d'entre eux avaient un réseau assez restreint d'ami.e.s, ce réseau comptait de prime abord très peu de résident.e.s rencontré.e.s à St-Adirondack. Lorsque l'on me parlait d'ami.e.s, de « vrai » ami.e.s, on me parlait surtout d'amitié préalable à l'installation. Cela ne voulait pas dire pour autant qu'il n'y avait pas de liens d'amitié entre les enquêté.e.s et les autres résident.e.s. Il était plutôt question de l'ancienneté des relations établies et

de leur profondeur. Cependant, à travers le questionnement élaboré sur l'amitié, les enquêté.e.s m'ont aussi donné accès au réseau d'interconnaissance qu'elles ont développé à St-Adirondack. Dans cette section, je ne tenterai pas de tracer l'entièreté des réseaux dans lesquels elles étaient enchassé.e.s, mais plutôt de comprendre comment elles me parlaient des rapports entretenus avec les résident.e.s de la localité à travers diverses formes d'insertion dans la vie villageoise telle que le travail, l'implication communautaire et l'implication politique. D'abord, je me pencherai sur trois cas de personnes ayant choisi de faire leur vie dans la MRC des Hautes-Herbes. Ensuite, je reviendrai sur le cas de trois ex-villégiatureur.rice.s s'étant installé.e.s sans leurs enfants, à leur retraite à St-Adirondack. Puis, je me pencherai sur les relations de voisinage. Finalement, je traiterai de la consommation des enquêté.e.s et de l'espace local.

### 5.2.1 Faire sa vie à St-Adirondack

Une part du corpus d'enquête était composé de travailleur.euse.s actif.ve.s qui avait choisi de s'installer dans le but de faire leur vie à St-Adirondack. Je traiterai du cas de Louis et Sophie, qui avait chacun fondé leur famille dans la MRC des Hautes-Herbes, et de Martin, qui s'était installé avec sa famille sur place. À travers leur travail, leurs implications et leur parentalité, je tenterai de dégager comment elles se sont inséré.e.s dans les réseaux d'interconnaissance préexistant à leur arrivée.

Je commencerai par Louis, qui s'est installé dans la MRC des Hautes-Herbes pour lancer sa compagnie de réparation d'électroménager. À la suite de son installation, il a eu deux filles. Ces dernières ont grandi dans la ville voisine de St-Adirondack, Val-des-Hémérocailles. Il m'expliquait que ses filles ont suivi le « parcours habituel », c'est-à-dire qu'elles sont allées à l'école primaire de Val-des-Hémérocailles et ont été par la suite pensionnaires à Salixville (ville-centre). Maintenant adultes, elles avaient fait leur vie dans les moyennes et basses Laurentides. La plus vieille de ses filles, dans la quarantaine, avait quitté la région pour étudier en musique au collégial, avant de faire une formation en horticulture et de devenir entrepreneure en participant à la fondation d'une épicerie biologique à Blainville. La seconde, n'ayant qu'un secondaire 3, était allée rapidement sur le marché du travail. Proche de la quarantaine, sa plus jeune fille était entrepreneure et avait deux enfants. Elle habitait à Ste-Anne-des-Lacs. Louis était très fier de ce qu'étaient devenues ses filles, surtout qu'il les avait élevées en partie seul. Au moment, de l'entretien, Louis était célibataire et

sur le point de prendre sa retraite, donc de quitter la Maison des jeunes de St-Adirondack où il avait occupé son dernier emploi.

C'est à travers le bénévolat qu'il avait fait pour ses filles que Louis en était venu à s'impliquer auprès des jeunes pour le CLSC et des organismes communautaires de la MRC des Hautes-Herbes. Il avait fait son nom dans le milieu au cours de cette implication au départ bénévole. Sa compagnie de réparation d'électroménager lui avait aussi permis de faire la rencontre des résident.e.s et des villégiateur.rice.s habitant dans les alentours du Val-des-Hémérocalle.s et de St-Adirondack. À travers ce travail, il avait réussi à établir une relation de confiance avec la population locale. Pour revenir à son implication communautaire, Louis a d'abord été membre bénévole du CA de la Maison des jeunes de St-Adirondack. À l'époque, l'organisme avait mauvaise réputation due à des problèmes de gestion : « Quand j'étais sur le CA, ils laissaient passer toute sorte de choses. [...] Souvent, ils n'appliquaient pas la mission. » À la blague, il me disait : « Quand je suis arrivé là c'était n'importe quoi. D'ailleurs, si ça a tout changé, c'est grâce à moi [rire]. » Il a travaillé avec l'équipe de la Maison des jeunes à changer la réputation des lieux, ce qui n'a pas été des plus facile, car la confiance des parents de St-Adirondack était rompue : « J'ai appliqué la mission et tranquillement la Maison des jeunes a pris de l'allure, mais la réputation était brisée. » Après une accumulation de problème avec des employé.e.s et le déménagement de la Maison des jeunes en face des locaux de la municipalité, Louis s'est proposé pour devenir coordonnateur et a obtenu le poste. On a pu vraiment observer un changement dans la relation que la population entretient avec l'organisme, qui est devenu un incontournable pour les jeunes dans le village. Si ma mère ne souhaitait pas que j'aie à la maison des jeunes avant le déménagement des locaux, ma petite sœur, quant à elle, a eu le droit de fréquenter les lieux à la suite du changement de gestion. Louis est passé de bénévole à employé de la Maison des Jeunes. C'était à une période au son commerce de réparation d'électroménager « plafonnait ».

Louis m'expliquait qu'il avait « cinq bons amis » à St-Adirondack et précisait qu'il n'avait pas « une vie sociale bien excitante ». Avant la Covid-19, il faisait des soupers avec ses ami.e.s ou assistait à des spectacles offerts par la municipalité. Au moment de l'enquête, alors que les mesures sanitaires venaient d'être levées, Louis expliquait qu'il ne les voyait plus autant qu'avant. C'est à travers son implication qu'il faisait « son social ». Il ajoutait : « Quand je fais mon bénévolat, je suis dans l'organisation. Je ne suis pas dans la fête. J'assiste. Je me retire là-dedans. T'sais, un peu

comme quand j’assiste les Chevaliers de Colomb. » Louis ne s’impliquait pas seulement auprès des jeunes. Si on me présentait Louis comme un « gars de la ville » d’abord, en second lieu, c’est par cette implication communautaire que les gens me le présentaient. S’il s’impliquait de ce côté, Louis n’a à aucun moment mentionné s’impliquer en politique municipale. La Maison des jeunes était un organisme indépendant de la municipalité. Elle avait son propre conseil d’administration et des sources de financement extra-municipales.<sup>26</sup>

Pour sa part, Sophie a eu un enfant avec un homme originaire de St-Adirondack. Elle m’expliquait que le fait d’être mère d’un enfant dont le conjoint « est de la place » avait facilité son intégration : « Je suis tombée enceinte très vite. J’ai eu mon fils, donc je suis rentrée dans le moule. Tout le monde savait que j’étais la femme [de mon conjoint] ». Les vieilles familles de St-Adirondack connaissant celle de son conjoint, Sophie disait être associée au village. De plus, comme Louis, elle a commencé à s’impliquer à la Maison des jeunes pour son fils qu’elle considérait comme un « enfant du village ». Au cours de l’entretien, elle explicitait ce qu’elle entendait par cette expression. Tout d’abord, lors des cours prénataux offerts par le CLSC de la région, elle avait fait la rencontre de futurs parents qui venaient du village. Elle était d’ailleurs devenue amie avec une des mères qui avait environ son âge et dont le fils est né la même journée que le sien. À l’entrée de son fils à la garderie, elle avait aussi fait la rencontre d’autres parents :

Ça fait que c’est des bébés du village, donc tu connais d’autres parents. [...], mais y’a jamais de grandes, grandes amitiés qui sont sorties de ça. C’était vraiment des échanges cordiaux de « on va porter des enfants à la garderie » (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Cependant, ces rencontres dans les vestiaires de la garderie étaient moins significatives, car elles étaient rapides et que les parents avaient des enfants d’âges variables, donc qui ne jouaient pas nécessairement avec son fils. Puis, le passage de son garçon à l’école primaire a permis de voir comment Sophie consolidait son réseau de parents :

C’est plus quand ils sont rentrés à l’école, parce que cette cohorte-là s’est plus suivie, parce que y’a juste une classe dans chaque niveau. Pis, même que dans certains niveaux, c’est deux classes jumelées. On a connu ça aussi. Fait que là, c’est les fêtes

---

<sup>26</sup> Collecte de bouteille, Fondation Lucie et André Chagnon ainsi que Travail, emplois et solidarité sociale Québec (CDC Hautes-Laurentides, 2023)



d'enfants qui réunissent pis que tu connais les parents, parce que ton jeune, ben y veut inviter ses amis. Ça crée des liens (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

De ces rencontres, Sophie disait ne pas avoir créé de liens profonds, mais elle ne mettait la faute sur son urbanité. Elle expliquait entre autres qu'elle ne se retrouvait pas dans le même groupe d'âge que les autres parents. En effet, elle me raconte que, parce ce qu'elle avait eu « un enfant sur le tard » (vers la fin de la trentaine), elle n'avait pas le sentiment d'être à la même place que les parents des autres enfants de la classe de son fils qui étaient dans la mi-vingtaine ou début trentaine. De plus, pour Sophie, le taux élevé de divorce chez les autres parents n'était pas propice à l'organisation de « sorties de couple ». Cela lui avait tout de même offert l'occasion de faire la rencontre des « parents du village », donc des gens qui, comme elle, ont élevé leurs enfants dans le village. Il est important de souligner que, pour Sophie, l'usage de ce terme n'exclut pas les parents de l'« extérieur », donc les gens n'étant pas originaires de St-Adirondack.

L'école primaire semblait être un passage important pour la consolidation du réseau du fils de Sophie dans le village : « [...] ça a amené des amis à mon fils. L'école a été super bonne pour lui. Il finit ses trois années de secondaire au Val-des-Hémérocailles cette année. » La garderie était aussi moins significative, car comme St-Adirondack n'avait pas de CPE et que les places en garderies privées dans la localité étaient limitées, les parents se tournaient vers les municipalités voisines. Puisque son fils était passé par l'école du village et avait été élevé dans la localité, elle le considérait comme un « enfant du village ». Le village ne possédait pas d'équipe sportive (ce n'était pas faute d'espace ou d'aménagement de terrain sportifs) et le nombre d'activités pour les enfants était assez limité. Pour combler le manque, les parents devaient aller dans les municipalités voisines. Pour ces raisons, l'école primaire était le principal lieu où les enfants se rencontraient en dehors de la Maison des jeunes qui offrait un certain nombre d'activités. Au total, en 2021, on retrouvait 180 enfants âgés entre 0 et 14 ans sur les 2000 quelques résident.e.s (Statistique Canada, 2021). Au moment de l'entretien, le fils de Sophie se préparait à l'entrée au pensionnat afin de compléter son secondaire 4 et 5. Pour avoir fait ce passage, je dirais que la « gang du village » reste un point de référence à la fin du secondaire et le pensionnat permet la rencontre de « gangs » d'autres villages qui, eux aussi, sont trop éloignés de Salixville pour que les élèves puissent faire le voyage au quotidien. Si l'on fait la comparaison avec les filles de Louis, jamais le retraité n'a parlé d'elles comme des

« enfants de St-Adirondack », puisqu'elles ont passé leur primaire ainsi qu'une part de leur secondaire au Val-des-Hémérocailles.

Comme Louis, Sophie s'est impliquée sur le plan communautaire pour son enfant. Son implication lui a permis de développer un réseau de personnes-ressources :

Je te dirais que les membres du CA [conseil administratif] je ne peux pas dire que c'est devenu des amis pis tout ça. On se voit à chaque semaine, mais c'est de bonnes personnes-ressources. T'sais on a un groupe Messenger pis on se tient au courant des affaires. Pis t'sais, il y en a deux là-dedans qu'on s'est mis Messenger privé. [...] T'sais, c'est des bonnes connaissances qui peuvent devenir des ressources. Autant eux autres que moi, des fois on s'écrit : « pis, telle affaire, ben t'sais c'est tel qui fait ça... » Mon livre de ressources est pas mal complet : « Lui est contracteur. Elle, son frère fait ça. » T'sais ! (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Par personnes-ressources, Sophie entendait surtout des « gens de la place » qui avaient beaucoup de connexions dans le village et savaient qui recommander en cas de besoin sur le plan communautaire, mais aussi, lorsqu'elle avait besoin de divers services à des fins personnelles. Elle me donnait d'ailleurs l'exemple d'une personne membre du CA « qui a toujours été à St-Adirondack », et m'a raconté ce que faisait (travail, implication, occupation diverse) la famille de cette dernière dans la localité. Un partage d'information qui n'est pas unidirectionnel, puisque Sophie elle aussi partageait ses connaissances avec les autres membres du CA. Sophie expliquait que ce réseau de connaissance tissé serré était propre au rural : « Ça fait vraiment ambiance de village. Tout le monde se connaît pis tout ça. » La connaissance de ses personnes-ressources en addition avec le réseau de son conjoint faisait en sorte qu'elle était connectée au réseau des gens de la place.

Elle a aussi développé un réseau à travers les divers emplois qu'elle a occupés dans la région. D'abord, elle a été professeure d'équitation, ce qui lui a permis de rencontrer les gens du « monde équestre ». Puis, elle a travaillé temporairement dans l'assurance avant d'être enceinte. Ensuite, elle a travaillé pendant 9 ans comme animatrice communautaire au Val-des-Hémérocailles. Sa tâche consistait à organiser des activités pour les aînés.e.s. sur le territoire de la municipalité. Depuis 2014, elle faisait de l'entretien ménager dans la MRC des Hautes-Herbes et pour des client.e.s privé.e.s. Sophie travaillait à son compte. Elle m'expliquait que son « nom circule » : « Je me le

suis encore fait dire cette semaine : “J’aimerais ça te cloner!” » Pour la MRC, elle faisait l’entretien de HLM disponible pour les aîné.e.s. Sa tâche était de nettoyer les aires communes et de faire le déneigement. Sophie me racontait qu’elle a refusé des contrats au municipal faute de temps, mais que ses clients étaient très satisfaits :

C’est que j’ai la réputation, c’est que, quand je rentre à quelque part, il n’y a plus de plaintes. Plus personne n’appelle à Salixville (parce que c’est géré par le bureau à Salixville). [...] Comme dans tout ce que je fais je donne mon 100% et je fais comme si j’étais chez nous. Quand je termine, il y a des gens qui viennent me voir et y’a une dame qui aime me dire : « Ah ça sent Sophie [à cause de l’odeur des produits ménagers]. » La clientèle est super chouette. Ils apprécient et sont reconnaissants, fait que c’est valorisant (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Avant la Covid-19, Sophie faisait surtout des client.e.s privé.e.s, lorsque les mesures sanitaires ont été mises en place, son travail n’était plus considéré comme prioritaire, donc en raison des mesures sanitaires, elle ne pouvait plus travailler. Elle a perdu plusieurs contrats qu’elle n’a pas nécessairement réussi à retrouver, donc elle s’est tournée vers l’entretien ménager en milieu commerciaux, qui était moins demandant physiquement que l’entretien de « maison de riches, qui viennent juste les fins de semaine, avec trois étages pis 5 salles de bain pis tout ça ». Effectivement, une part de ses client.e.s privé.e.s étaient des villégiateur.rice.s.

Le lancement de sa compagnie d’entretien ménager a permis à Sophie d’avoir le contrôle de son horaire et de faciliter la « conciliation travail-famille ». La travailleuse autonome travaillait uniquement sur le territoire de la MRC. Elle n’allait pas dans les environs de la ville-centre, parce que cela représentait trop de route et qu’elle avait amplement de travail à St-Adirondack surtout avec la présence de villégiateur.rice.s. Malgré la réduction de ménages privés, elle a réussi à se créer une réputation auprès de ces derniers et se faisait même reconnaître à l’épicerie par de potentiel.le.s client.e.s pour cette raison : « L’été passé, je me faisais accrocher une à deux fois. Pis, ça arrivait souvent au Ricard. » Certain.e.s client.e.s potentiel.le.s lui laissaient même des cartes d’affaires dans le cas où elle aurait des disponibilités. Elle m’expliquait que plusieurs s’étaient lancés dans l’entretien ménager dans la région. Cependant, pour elle, « ce n’est pas fait pour tout le monde. » Quand le travail n’était pas fait adéquatement, elle m’expliquait que ça se savait rapidement à travers le bouche-à-oreille. Cette situation était d’autant plus vraie si on considère que plusieurs villégiateur.rice.s se connaissaient, comme c’était le cas de Stéphane et de Gérard

avant leur installation permanente dans la localité, mais aussi dans la mesure où les résident.e.s se connaissaient bien et partageaient l'information. Partage que l'on pouvait observer avec Sophie, lorsqu'elle nous parlait des personnes-ressources qui recommandaient des gens pour des services offerts sur place.

À côté de l'entretien ménager, Sophie travaillait aussi ponctuellement pour Élections Canada aux trois paliers de pouvoir (municipal, provincial et fédéral). Elle me racontait d'ailleurs comment ce travail lui a permis de rencontrer des gens, dont une nouvelle résidente de la localité :

Ça c'est drôle. Ça m'a amené ces journées d'élection-là, que je suis engagée par la municipalité. Ça, ça m'a fait connaître d'autres personnes. Tu vas me dire c'est toute des retraité.e.s aîné.e.s ou presque, mais j'ai fait une bonne connaissance d'une madame qui était ma secrétaire d'élection à mon pôle. On s'est rencontré, pis on s'est dit qu'on allait se donner des nouvelles, pis tout ça. Pis, elle c'est une madame que son histoire est un petit peu triste. Son projet de retraite avec son mari c'était de s'installer à St-Adirondack. Pis, ils ont acheté la maison pis son mari est décédé... trois mois plus tard, mais elle est restée. Elle est restée et elle ne se voit pas partir. Elle reste là pis tout ça, mais elle travaille fort pour ce faire du social, parce qu'elle est vraiment toute seule dans la vie. Elle n'a pas eu d'enfants et tout ça (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Il est possible de constater qu'à travers son travail Sophie développait son réseau professionnel, mais aussi cultivait de nouvelles amitiés alors que celles qu'elle entretenait en ville s'étaient étiolées.

Martin, de son côté, était arrivée avec ses deux enfants à St-Adirondack. Si, pour le plus jeune, l'entrée à la garderie au Val-des-Hémérocailles s'était bien passée et qu'il a eu l'occasion de se faire des ami.e.s, cela a été plus compliqué pour sa fille aînée de 9 ans, même si cela faisait un an qu'elle allait à l'école primaire de St-Adirondack :

La plus vieille, ça a été plus difficile, parce qu'elle perdait ses amies de Montréal. Elle les a tenues jusqu'au mois de mars cette année à peu près. Ils l'appellent encore des fois, elle commence tranquillement à se faire des amis ici plus qu'à Montréal (Martin, coordonnateur pour la Maison des jeunes, 33 ans).

Comme nous l'avons vu plus tôt avec le fils de Sophie, les relations d'amitié des « enfants du village » se tissaient depuis la petite enfance. La fille de Martin, en plus de garder des liens avec ses ami.e.s urbain.e.s, était en train de créer un nouveau réseau avec d'autres enfants, qui elleux,

entretenait un réseau dans l'espace villageois depuis longtemps. Son frère aussi, mais comme il était à la garderie, il est rentré dans un milieu plus ouvert, car le CPE offrait comme mentionné plus tôt ses services à plusieurs municipalités, donc il ne se retrouvait pas dans un milieu aussi fermé que sa sœur aînée qui comptait principalement que « des enfants du village » qui se connaissaient minimalement depuis la maternelle. De ce fait, il aurait été intéressant de retrouver, dans le corpus, des parents s'installant avec des enfants adolescents qui auraient été complètement exclus du réseau construit au primaire pour voir comment se serait passée l'intégration à la suite de l'entrée à l'école secondaire du Val-des-Hémérocalle. Comme Sophie, Martin avait aussi tissé des liens dans le cadre de son travail en tant qu'intervenant à l'école du Val-des-Hémérocalle.

À cause de son travail, Martin était reconnu par les enfants dont il s'occupait, par leurs parents et ainsi que ses collègues (résident.e.s ou non de St-Adirondack) ainsi que le personnel de la municipalité avec qui il travaillait en collaboration lorsqu'il était dans les lieux publics :

Les gens de la ville me reconnaissent aussi, les gens de la Maison des jeunes, les enfants parce que je travaillais à l'école du Val-des-Hémérocalle. Les gens commencent pas mal à me connaître comme quelqu'un du coin. [...] Avec les parents d'enfants, par contre, je suis encore un nouveau, mais d'une bonne façon. (Martin, coordonnateur pour la Maison des jeunes, 33 ans)

Ci-haut, lorsque Martin mentionne les « gens de la ville », il fait référence aux personnes qui travaillent dans l'appareil municipal. Ce terme a été repris par plusieurs autres enquêté.e.s pour désigner la municipalité. De façon globale, le père de famille expliquait qu'il s'était senti bien accueilli à St-Adirondack. Il s'était même fait un groupe d'ami.e.s avec qui illes jouaient à *Donjons et dragons*. De son côté, la conjointe de Martin était moins en contact avec les autres résident.e.s. Il me racontait qu'elle se qualifiait elle-même d'« anti-sociale », car elle ne se mêlait pas beaucoup aux gens et faisait du télétravail, donc possédait un réseau d'interconnaissance assez restreint dans la localité.

### 5.2.2 Finir ses vieux jours à St-Adirondack

Je continuerai la réflexion sur la transformation des réseaux des enquêté.e.s à partir du cas des personnes retraitées au moment de leur installation à St-Adirondack. Je me pencherai sur leur façon plus particulière de s'insérer dans les réseaux locaux. D'abord, je me pencherai sur le récit de Suzie,

qui descendait d'une des familles fondatrices, qui a travaillé à St-Adirondack, dans le cadre de sa retraite, et qui s'impliquait autant sur le plan communautaire que politique. À la suite de son installation dans la localité, Suzie a occupé un emploi dans une quincaillerie. Puis, ayant été en couple avec Louis pendant environ 7 ans, elle a travaillé pour sa compagnie de réparation d'électroménagers. Elle a ensuite travaillé pour le CLSC des Hautes-Herbes avant de prendre « sa retraite définitive ». C'est par la suite qu'elle est devenue conseillère municipale sous l'invitation de l'ancien maire alors qu'elle s'impliquait déjà à St-Adirondack. En somme, un élu s'était retiré à mi-mandat et le maire l'a sollicité pour être son remplacement. Après réflexion, elle avait accepté le poste. Suite à son premier mandat, Suzie a été réélue à deux reprises. Cela faisait environ 7 ans qu'elle était conseillère. De plus, elle s'était jointe à plusieurs comités-citoyens et était marguillière pour l'Église. C'était à travers son implication qu'elle construisait son réseau :

Le communautaire comble très bien mes besoins... Je vois du monde en masse pis t'sais je m'implique pis bon... Ça c'est correct pis je devrais être bonne pour le faire un petit bout encore. Jusqu'à la fin de mon mandat. Ça passe quand même assez vite. Il me reste encore trois années. Après ça, ça va être le temps de ralentir (Suzie, retraitée, 66 ans).

Chez Suzie, l'implication communautaire et politique se confondait, ce qui n'était pas le cas, par exemple, de Sophie, Louis et Martin qui s'impliquaient à la Maison des jeunes. Comme mentionné plus haut, l'organisme était considéré comme indépendant par son ex-coordonnateur, donc fonctionnait de façon autonome à la municipalité. Lorsque j'ai demandé à Suzie pourquoi, elle avait choisi de s'impliquer, elle me racontait qu'elle « était rendue là. » Ses enfants n'étaient plus à la maison et elle n'était plus en couple. Pour elle, le célibat était une occasion de s'impliquer : « Avoir un conjoint... tu peux pas t'impliquer comme ça si tu as un conjoint parce que j'en ai déjà vue pis ils se tannent, parce que tu es toujours partie. » Lorsqu'elle était en ville, elle n'avait pas le temps de s'impliquer avec le travail et les enfants.

Suzie me raconte que le fait d'être descendante d'une des familles fondatrices, donc qui était venue coloniser la région avec le Curé Labelle, lui avait ouvert des portes en politique, mais si elle n'avait pas grandi dans le milieu :

T'sais je pense que ça m'a aidé même pour la réélection. T'sais que j'étais une telle. C'était toujours un peu les racines de St-Adirondack. Mais t'sais c'est rien qu'un titre parce que... ça change pas grand-chose dans les faits (Suzie, retraitée, 66 ans).

Dans le pamphlet électoral des dernières élections, Suzie avait effectivement mentionné le rôle de sa famille pour la localité. Suzie a mentionné au passage le nom de deux autres conseiller.ère.s qui se retrouvaient dans une situation similaire à la sienne, ce qui ouvre la porte à une réflexion quant à l'aspect « nouveau » des populations locales et ouvre le regard sur les mouvements populationnels à l'échelle des Laurentides de façon plus vaste au cours de leur histoire. Il aurait été intéressant d'avoir des chiffres quant à la proportion de personnes se considérant urbaines venues s'installer et ayant des ancêtres lointains ou de plus près qui avaient participé à la colonisation de la région. Même si Suzie continuait à afficher ses racines locales, à son avis, les mentalités commençait à changer quant à l'accueil des nouveaux.elles résident.e.s dans l'espace politique et communautaire : « Mais t'sais, quelqu'un qui s'implique... On en a tellement de besoins que t'sais à moins qui soit ben poche... Je pense que les gens sont juste contents d'avoir de l'aide. »

Pour ce qui est de Gérard, il a travaillé dans l'un des bars du village<sup>27</sup>. Le retraité m'expliquait pourquoi il était devenu gérant de bar :

J'ai passé ma jeunesse icitte. J'ai travaillé un an et demi comme gérant de bar. C'était un défi que je m'étais donné. Ça marchait pas, j'ai dit à [la propriétaire du bar] : « Moi, j'ai toujours aimé ça organiser des choses. Fait que je va gérer votre hôtel. » Elle de me dire : « J'ai pas d'argent pour me payer un gérant. » Je le savais crime à faisait 38 piastres de cash par jour. J'ai dit : « Moé, je va m'occuper d'engager les filles pis je va organiser des activités. » Ça a marché pendant un an et demi. Après ça, elle a fait une crise cardiaque, fait que ça a arrêté. Le nouveau propriétaire été dans drogue pis ça m'intéressait pas, fait que j'ai arrêté ça. J'ai arrêté (Gérard, retraité, 73 ans).

Au cours de l'entretien, Gérard m'a parlé de ses client.e.s ainsi que de ses employés qui étaient originaires ou non de la place. Son travail lui avait offert l'occasion de développer une part de son réseau.

---

<sup>27</sup> Il n'est pas question ici de la taverne du village dont je fais mention dans la présentation du St-Adirondack au point 3.1.1. Il y a environ 10 ans, le bar où travaillait Gérard a été converti en service de traiteur.

À la suite de son installation, Gérard, qui était alors marié, s'est graduellement éloigné de sa conjointe. Sa femme était d'ailleurs restée à Blainville, où Gérard possédait encore une maison. Elle venait lui rendre visite uniquement durant l'été. Sans divorcer de manière officielle, lui et sa conjointe s'étaient quitté.e.s :

Je lui ai dit : « Regarde, reste à Blainville ». Elle trouvait qu'il y avait trop de monde, trop d'amis qui venaient [à sa demeure à St-Adirondack]. Elle était malade, un peu. On s'est quitté à l'amiable. On ne s'est pas divorcé. On s'est divorcé juste avant mon mariage en 2017. Ça faisait déjà douze-treize ans que je restais avec [ma seconde femme] (Gérard, retraité, 73 ans).

C'est à St-Adirondack que Gérard avait fait la rencontre de sa conjointe actuelle. Cette dernière était présente au moment de l'entretien. Comme Gérard, elle n'était pas originaire de la localité. Elle venait de Rimouski, mais avant de partir pour St-Adirondack, elle vivait à Rivière-des-Prairies. Illes se sont rencontré.e.s alors que Gérard travaillait au bar et qu'elle y passait alors qu'elle était en vacances. S'il avait prévu que leur « liaison » ne tiendrait que pour l'été, une fois l'hiver arrivée, il s'est déplacé pour aller la voir en ville et vice-versa, alors qu'elle était agente de développement pour un spa. Finalement, sa conjointe est venue s'installer de façon définitive à St-Adirondack, en 2005, et a lancé sa compagnie de massothérapie.

Puis, à la suite de son départ du bar, Gérard et sa seconde femme ont lancé un théâtre d'été sous leur initiative personnelle. Illes organisaient aussi des soirées *Meurtre et mystère*. Cette aventure a duré 6 ans. Illes souhaitaient apporter le théâtre en campagne. Pour composer leur troupe de théâtre, illes engageaient pour l'été des étudiant.e.s qui venaient de graduer du cégep en théâtre, un programme d'études qui n'était pas offert dans la région :

[Ma conjointe] lisait des pièces et a choisissait la pièce. On avait un metteur en scène. Il travaille encore dans le milieu. Il s'occupait avec elle du recrutement des étudiants et montait la pièce. On la faisait jouer pendant 4 ou 5 semaines, parce qu'après on avait plus de volume. Il n'y avait pas assez de monde. Ce qu'on a fait, ces étudiants-là aimaient ça travailler tout l'été, donc on a ouvert un théâtre à Margueriteville. Ils faisaient donc 5 semaines icitte, 5 semaines à Margueritteville et 2 dans un autre village. Fait que, après une pièce de théâtre pour douze semaines, c'était correct (Gérard, retraité, 73 ans).



Cependant, avec l'arrivée dans le village d'un festival de grande envergure, le public a fortement diminué et les subventions accordées au théâtre d'été ont été redirigées. Cette situation a fait en sorte que Gérard et sa conjointe mettent fin à leur projet. Au moment de l'enquête, Gérard s'occupait d'une ligue de golf au club de St-Adirondack : « J'organise toute sorte d'affaires pour le golf, les après-*games*, les parties... Les gars ont du *fun* ! Faut que je leur écrive. Je dois leur envoyer les équipes tout à l'heure. Ça, ça m'amuse. » Gérard m'expliquait qu'avec sa santé, il ne jouait plus autant qu'avant, mais qu'il continuait d'organiser des activités et qu'il a du plaisir.

Lorsque j'ai questionné Gérard afin de savoir s'il souhaitait s'impliquer en politique municipale ou auprès de la municipalité, il m'a expliqué qu'il s'était fait assez lancer de bêtises du temps où il travaillait au syndicat. Pour lui, ce n'était aucunement envisageable :

Jamais, jamais, jamais la municipalité. Ça ne m'était pas venu à l'idée. J'ai eu ben des offres parce que les gens savaient que j'étais bon organisateur. Il me disait : « Tu devrais venir à la ville. T'aimerais ça. » (Gérard, retraité, 73 ans)

Ainsi, à travers le développement de ses projets et de son implication au club de golf, Gérard s'était créé une réputation et avait été sollicité pour s'impliquer au municipal. Cependant, contrairement à Suzie, il ne sentait pas une grande ouverture de la part de la municipalité. Il disait être traité en « touriste ». Pour appuyer son propos, Gérard me racontait comment avait été reçue sa participation au défilé de la St-Jean-Baptiste :

Moi, j'avais le théâtre dans le temps. On avait un ostie de beau char allégorique avec un système de son en arrière pour la fête de la St-Jean. J'avais même trouvé un petit frisé pis j'avais été chercher des moutons dans ville d'à côté. On en avait perdu un. Y'a traversé le lac Vermillon. Y'avait fallu aller le chercher en pédalo. Il était en train de se noyer. [...] On fait le défilé avec un ostie de beau char. Ils font le tirage, 50 piastres, c'est rien 50 piastres, mais on avait travaillé fort nous autres le théâtre, pis il donne le prix à une des [familles de la place]. Ils avaient fait une cabane à sucre sur un char. Je leur [la ville] ai demander comment ça se fait [qu'on n'avait pas gagné]. Pis, ils m'ont dit qu'on était hors norme. J'ai dit: « c'est tellement encourageant je pense que l'année prochaine j'en ferai pas. » Ça faisait deux ans qu'on faisait ce défilé-là. [...] J'ai passé une semaine à faire toute la patente. “Vous être hors norme” [dit-il avec exaspération]. [...] On s'est bien amusé pareil (Gérard, 73 ans, retraité).

Gérard m'expliquait aussi que, du temps où il avait son théâtre, la municipalité de St-Adirondack était beaucoup moins aidante que le CLD de la MRC Hautes-Herbes en matière de soutien et de financement :

C'était toujours le gossage à ville pour avoir des subventions. Le CLD nous a aidés plus que la ville pas mal. Je sais pas... Tu restes un touriste. Tu te le fais dire de temps en temps : « Ça fait tu longtemps que tu restes icitte ? » « Oui, ça fait longtemps. » Pis l'autre de dire : « Ça fait longtemps que ça marche de même. » (Gérard, 73 ans, retraité)

Pour le retraité, la « ville » appliquait du favoritisme aux « gens de la place ». Alors qu'il avait été villégiateur par le passé, malgré son implication et sa participation à la vie culturelle, Gérard n'avait pas l'impression d'être reconnu autrement que comme un « touriste ». Pour lui, le « gossage » était une question d'esprit de clocher, de fermeture envers les nouveaux.elle.s résident.e.s et la non-reconnaissance de son ancienneté en tant que villégiateur. Une fermeture que semblait aussi observer Stéphane.

Avant son départ pour la campagne, Stéphane s'impliquait surtout à l'école où il enseignait. Par exemple, il organisait des pièces de théâtre, des colloques ou des rencontres entre les jeunes et les aîné.e.s. Il était aussi impliqué dans son quartier (Rosemont-Petite-Patrie) à Montréal :

Dans la ruelle par contre, on connaissait plusieurs personnes. On avait développé la fête de la ruelle. Ça faisait dix années. D'ailleurs, j'en ai été président. On s'occupait des fêtes comme la fête de la rentrée, où il y avait des jeux pour les enfants, une parade dans la ruelle. On organisait un souper avec du blé d'Inde, pis les gens apportaient un repas, mais il y avait du blé d'Inde à volonté. [...] C'était des liens qu'on avait développés avec les enfants. Et leurs parents [...] (Stéphane, retraité, 64 ans).

Cependant, depuis son arrivée à St-Adirondack, Stéphane ne se sentait pas interpellé par la municipalité sur le plan de l'implication :

T'sais ici, c'est un petit peu sauvage. T'arrives ici, pis tu as une taxe de bienvenue évidemment. Tu reçois un papier, une espèce de coffret de la personne qui arrive. Je pense, là. [...] Mais, moi, je me serais attendu à un conseiller ou quelqu'un des relations humaines de la municipalité. Quelqu'un qui vient te voir, te saluer. « Bonjour, je me nomme... Je représente la municipalité. Bienvenu ! Si vous avez besoin de quelque chose ... » Mais, je ne sens pas beaucoup d'appels à m'impliquer. Je trouve ça

plate. Je ne sens pas beaucoup d'écoute de volonté de ça. [...] Oui, je suis intéressé. Si à un moment donné vous avez besoin de moi, je lève la main. J'ai pas senti beaucoup d'appels. Par contre, la gang du curling, ça, je l'ai sentie, parce qu'il y en a pour qui c'est important (Stéphane, retraité, 64 ans).

Stéphane n'avait pas reçu d'invitation au 5h à 7h d'accueil des « nouveaux arrivants » au moment de son installation à temps plein à St-Adirondack, parce que cela faisait déjà 6 ans qu'il était propriétaire dans la municipalité et que l'invitation était lancée dans la première année à la suite de l'acquisition de la propriété. La municipalité offrait effectivement un coffret d'informations que les nouveaux.elle.s propriétaires pouvaient aller chercher au bureau municipal. Il contenait une carte touristique, un feuillet pour la gestion des bacs (recyclage, bac noir, compost) et autres informations concernant la municipalité. À plusieurs reprises, contrairement à ce que laissait entendre Suzie (que tous les nouveaux bénévoles étaient les bienvenus), de son côté, Stéphane, comme Gérard, ne semble pas recevoir l'invitation à s'impliquer de la part des « gens de la place ». Stéphane mettait en évidence que, pour lui, la « municipalité » devrait mettre des efforts supplémentaires pour faciliter l'intégration des nouveaux.elles résident.e.s. Il élaborait surtout sur un soutien sur le plan économique. Il donnait d'ailleurs l'exemple de son arrondissement à Montréal qui offrait un crédit chez Rona pour la rénovation lors de l'achat d'une propriété. Stéphane ne confondait pas implication municipale et communautaire comme Suzie. Lorsque je lui ai parlé d'implication, à aucun moment il n'a abordé l'intérêt particulier de s'inscrire dans l'espace politique municipal. Cependant, il était intéressé à démarrer une « popote mobile » pour « aider les gens qui ont de faibles revenus ici et participer au communautaire. »

Stéphane semblait aussi intéressé par l'association qui regroupe des propriétaires riverains (membre sur une base volontaire) du lac autour duquel il habite. Il est à noter que l'on retrouvait 7 associations de lac sur le territoire municipal de St-Adirondack. Elles étaient composées des citoyen.ne.s et étaient indépendantes des pouvoirs municipaux. En dehors des débats sur l'usage fait des lacs par les riverains, certain.e.s membres des associations se voyaient comme des acteur.rice.s dans le processus d'intégration des nouveaux.elle.s résident.e.s. Un rôle que les associations prenait très au sérieux. Lors des activités d'accueil pour les « nouveaux arrivants », les représentant.e.s de ces dernières ne manquaient jamais à l'appel. Ayant assisté à plusieurs de ces activités d'accueil, j'ai eu l'occasion de voir que lors de l'un des 5 à 7 organisés par la municipalité, le maire n'avait pas informé les associations de lac de l'évènement. Trois associations

avaient réussi à se présenter tout de même et leurs représentant.e.s avaient mal pris le fait de ne pas avoir été officiellement invité.e.s. Stéphane connaissait un riverain qui faisait partie de l'association de son lac. Ce dernier s'avérait être devenu un ami. Stéphane connaissait plusieurs « enjeux » rattachés à l'usage du lac sur les rives duquel il habitait grâce à lui. Par exemple, il me parlait de l'aménagement des rives, de la reconstruction de la route qui lui permet d'accéder à sa propriété ainsi que de l'acquisition par une famille locale de terrain en bordure d'un lac dont l'usage reste incertain et est, pour lui, préoccupante. À ses yeux, « [...] le lac, c'est beaucoup plus grand que le lac. C'est le ruisseau, la décharge [du lac]. C'est un système. » De plus, sa femme avait assisté à des réunions de l'association. C'est par manque de temps qu'il ne s'impliquait pas. Il avait trop de travail à faire sur son terrain et devait finir de transformer son chalet en maison.

On pouvait retrouver une situation tout à fait contraire chez Gérard qui considérait que, comme la municipalité, les associations de lac « ne se mêlaient pas de leur affaire » et « mettaient plein de règles. » Pour lui, ces dernières avaient trop de pouvoir sur le municipal et empêchaient les gens de profiter des plans d'eaux en tentant d'interdire les tournois de pêche, la pêche sur la glace ou l'usage des motomarines. Le retraité me racontait que, lorsqu'il a installé un tipi sur son terrain, il a rencontré des difficultés avec la ville. Afin d'obtenir son permis, il avait dû négocier avec l'administration municipale, qui avait reçu une plainte de l'association de lacs. Pour être légal, il a fait passer son tipi pour une cabane de jardin :

Criss-moi la paix ! Qu'est-ce que ça fait que j'aie un tipi ? Le monde trouve ça beau. Ils arrêtent pour prendre des photos, câline. Mais là, on me dit : « Si on laisse un tipi de même, y'en a un autre qui va en faire un plus grand, pis y va coucher dedans. » Qu'est-ce que ça peu ben faire qui couche dedans ? C'est quoi votre problème ? Ils ont de la misère avec ça. Ça c'est l'association de lacs qui se promène. Ils voient ça pis ils font des plaintes (Gérard, retraité, 73 ans).

Il est assez évident que Gérard ne partageait pas l'engouement de Stéphane pour les associations de lac, qui pour lui, étaient surtout composées de villégateur.ice.s âgé.e.s, qui ne vivent pas à St-Adirondack à l'année, mais qui font entendre leur revendication quant à l'usage des lacs.

En dehors des espaces d'implication, Stéphane rencontrait des gens dans le cadre d'activités sportives. Il se sentait « étranger » et réitérait qu'aller à la rencontre des résident.e.s n'était pas facile et ce même s'il était originaire de la ville-centre :

Ici, c'est plus difficile. C'est un milieu assez fermé. Vous avez des amis comme [un tel] qui vient de [la ville-centre] et qui a déjà habité avec mon frère. À part de ça, j'en connaissais pas beaucoup. [...] Nous autres, notre social... Ma femme a commencé ça. On joue au golf [...]. On connaît du monde. Ma blonde a commencé à jouer au curling, pis elle a été intégrée dans la gang de curling. Ils font ben gros des activités ensemble. Il y en a d'ailleurs qui jouent au golf. C'est comme ça que ça a commencé. Pis moi, je n'ai pas eu le temps cette année ni l'année passée non plus, parce que je faisais du bois, pis je coupais mon bois pour la construction [de ma maison]. [...] Pour moi, ce n'était pas absolument un besoin de socialiser à ce point-là. Mais, on se fait des contacts de plus en plus. Ben, c'est long... C'est long, mais c'est normal. Le monde s'apprivoise (Stéphane, 64 ans, retraité).

Sa conjointe et lui semblaient avoir établi un réseau parmi les résident.e.s de la MRC à travers des activités comme le golf et le curling. C'est au golf qu'il avait fait la rencontre de Gérard. Ici, je fais référence au territoire mercéen, car il n'y pas d'équipe de curling à St-Adirondack, contrairement au club de golf qui était situé à l'entrée de village, donc l'équipe de curling n'était probablement pas uniquement composée de résident.e.s de la localité (nouveaux.elle.s ou ancien.ne.s inclus.e.s)<sup>28</sup>. Pour ce qui est du club de golf, Stéphane me racontait qu'il jouait avec des villégiateur.rice.s et des résident.e.s (nouveaux.elles et ancien.ne.s ). Gérard allait dans le même sens lorsqu'il me parlait de la composition de sa ligue. Pour la maintenir, il fallait des joueurs qui étaient disponibles tout l'été. Les membres de la ligue étaient donc surtout des gens qui passaient l'été à St-Adirondack dans leur chalet et des résident.e.s dont une part était possiblement des ex-villégiateur.rice.s comme Stéphane.

### 5.2.3 Des relations de voisinage plus structurantes pour certain.e.s que pour d'autres

J'ai posé à tous les enquêté.e.s des questions rattachées à leurs relations de voisinage. Dans le cas de Stéphane, il était devenu ami avec l'un de ses voisins :

Chaque fois que j'ai un problème, mon voisin est là. Il veut jamais que je lui donne rien. Pis, ben d'adon. C'est rendu plus qu'une connaissance. C'est un ami. S'il m'appelle parce qu'il a besoin d'aide, je vais être là (Stéphane, retraité, 64 ans).

---

<sup>28</sup> Malheureusement, en cours d'entretien, je n'ai pas eu l'occasion de poser plus de questions sur la composition de l'équipe ou de la ligue de curling.

Louis avait développé une relation similaire avec son voisin qui, étant agriculteur, lui avait prêté de la machinerie agricole. Quant à lui, Gérard se faisait appeler par une des petites-filles de ses voisins qui sont villégiateur.rice.s « grand-papa » :

Sa petite-fille a m'appelle « grand-père », « grand-papa Gérard! » C'est pas ma petite-fille pantoute [rire]. Quand elle arrive ici elle part, pis elle s'en vient me voir tout le temps. Puis, l'autre à côté entre les deux c'est mon filleul. [...] Pis, écoute, il est travaillant, pis il nous aide à faire toutes sortes de choses icitte (Gérard, retraité, 73 ans).

Cet extrait permet aussi de constater que l'un des voisins de Gérard était aussi son filleul. Il avait des relations très étroites avec ses voisin.e.s avec qui il partageait une plage, mais aussi qui se joignaient à lui, en soirée, lorsqu'il allumait un feu. Son voisinage était composé de sa propre famille, en plus de voisin.e.s avec qui il était proche.

On peut observer que Martin avait lui aussi tissé des relations serrées avec son voisinage. Un de ses voisins l'a initié à la pêche. Son autre voisin était le contracteur ayant bâti la maison qu'il a acheté, donc lorsqu'il avait des problèmes et des incertitudes de ce côté, il allait le consulter. Le couple habitant en face de chez lui, aussi « nouveau » et tout droit arrivé de Toronto, lui avait donné des œufs et des biscuits. Martin me racontait qu'« [il] n'y a pas de voisin [qu'il] n'aime pas. »

Je terminerai cette section avec Marie et Éliisa, l'une était à la retraite, l'autre au chômage, pour qui le voisinage constituait la plus grande part des nouvelles relations créées avec les résident.e.s de St-Adirondack. En effet, Marie connaissait très bien son voisinage :

Ben le monsieur qui vit en bas, c'est lui qui a vendu le terrain à mon père en 1959. Il me connaissait, son épouse aussi. Lui y'est décédé, mais son épouse est encore vivante. Je la vois de temps en temps. Lui en face aussi je le connais. En arrivant, fallait que je me fasse des amis fait que j'ai appelés la [dame] d'en face. J'allais chez elle souvent. On jouait aux cartes le soir, mais son mari est décédé, donc elle vient moins souvent. [...] J'ai été aussi amie, à un moment donné, mais ça a changé souvent de propriétaire, mais juste en face de chez nous, à côté de la route. J'ai été un petit peu amie avec eux autres (Marie, retraitée, 66 ans).

Une part du réseau de connaissance de Marie était antérieur à son installation à St-Adirondack. Sa mère ayant fini ses vieux jours dans la localité, Marie avait eu l'occasion de faire la rencontre des ami.e.s que cette dernière s'était fait.e.s :

Quand je suis arrivée ici, je faisais du pouce et les gens me reconnaissaient. Quand j'allais sur la piste cyclable : « Ah vous avez connu ma mère. » « Ah vous avez connu ma grand-mère. » Y'a beaucoup de gens plus âgés que je connaissais déjà par l'entremise de ma mère, parce que j'allais avec elle au Rendez-vous des aînés, parce que j'allais avec elle à la danse de ligne. Fait que y'a beaucoup de personnes de ses amis à elle que j'ai connu (Marie, retraitée, 66 ans).

Elle était aussi reconnue à l'épicerie, « chez Ricard ». Cependant, plusieurs des connaissances de sa mère était décédé.e.s dû à leur âge avancé dans les dernières années : « Il y en a beaucoup qui sont décédés, mais je connaissais déjà beaucoup de monde en venant ici. » Marie avait aussi repris contact avec une amie du secondaire qui s'était elle aussi installée dans la région.

L'entretien de Marie a eu lieu une ou deux semaines après le retrait des mesures sanitaires rattachées à la Covid-19. La pandémie a eu pour effet d'isoler Marie. Par exemple, elle a dû quitter son cercle de lecture à la bibliothèque municipale à cause des mesures sanitaires. Elle avait aussi arrêté d'aller à la messe, donc elle ne voyait plus les personnes qu'elle connaissait dans l'assistance et ni le prêtre. Marie m'expliquait qu'à Montréal elle était très impliquée à l'Église. Elle faisait du bénévolat pour les baptêmes et les premières communions : « Je ne veux plus faire ça. J'ai fait ça 18 ans, en ville. Surtout que je ne revoyais jamais les enfants qui faisaient la communion à l'Église. Je veux plus faire du bénévolat à l'Église, parce que ça donne pas grand-chose. » Elle faisait aussi de l'accompagnement de personnes mourantes (adultes et enfants) comme Suzie. Marie me racontait qu'à la suite de son installation à St-Adirondack elle a commencé à faire du « bénévolat en dessous de la table ». Lorsqu'elle prenait des marches sur le bord de la route à côté de laquelle elle habitait, elle ramassait les déchets. Ses marches étaient aussi l'occasion pour elle de saluer les véhicules de passage et d'aller à la rencontre des résident.e.s qui, comme elle, prenaient des marches le long de la route. Marie se décrivait comme une « personne très sociable » et trouvait toujours une occasion de potiner lorsqu'elle rencontrait des gens. Elle s'était installée dans la région « pour se reposer » et sa santé fragile ne lui permettait plus de s'impliquer autant que par le passé. Dû aux limites rattachées à son état de santé et au fait qu'elle n'avait pas de voiture, le voisinage de Marie était un espace de prédilection afin de faire des rencontres et recevoir un coup de main

(covoiturage, déneigement, commission, etc.). Pour elle, « [l]es voisins sont très coopératifs. » Cependant, Marie recevait aussi la visite de bénévoles avec qui elle faisait des activités à l'extérieur ou organisait des soupers<sup>29</sup>. De plus, Sophie faisait une partie de ses épiceries les jours où elle venait faire le ménage ou de l'entretien de terrain chez Marie.

Du côté d'Élisa, le voisinage jouait aussi un rôle important dans son réseau depuis l'installation. Lorsque je lui parlais de ses voisin.e.s, Élisa me les présentait. Elle me racontait qu'elle n'avait créé de liens qu'avec elleux. Elle ne s'était pas rapprochée des résident.e.s de St-Adirondack. Par exemple, elle s'était liée d'amitié avec Sophie qui était sa voisines. Elle avait offert un contrat de déneigement à l'un de ses voisin.e.s. Elle m'expliquait que : « C'est assez. C'est la qualité qui compte, pas la quantité. » Élisa ne semblait pas particulièrement affectée par l'isolement, c'est même plutôt quelque chose que son conjoint et elle recherchaient en venant s'installer à St-Adirondack.

Élisa n'était impliquée ni en politique ni sur le plan communautaire :

On est venu ici pour faire la paix. On n'est pas venu ici pour régler les problèmes de St-Adirondack, parce que si je m'en mêle, ça va brasser. Fait que j'ai pas envie de ça. Je suis venu ici pour avoir la paix. Qu'ils s'arrangent avec leurs problèmes. Ils [des membres de l'équipe qui a gagné les dernières élections municipales] sont venus me voir l'autre jour pour les élections, pour le nouveau maire. Pis, c'est la mairesse qui est rentrée. Pis-là, il y avait des représentants de la mairesse. Pis, ils ont commencé à parler de ça. Je les ai interrompus et je leur ai dit que j'étais apolitique, que ça m'intéresse pas leur conversation. Ils sont restés comme ça [fait une expression bouche bée] (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Pour Élisa, « la politique ne devrait pas exister. » Elle racontait qu'il y avait beaucoup de corruption dans les mairies : « que ce soit à Montréal, à St-Adirondack ou à Moscou, tout le monde s'en met dans les poches. » Elle ne voulait pas s'impliquer en politique, parce que, selon elle, « les politiciens ne font rien de bon pour le peuple. » Elle aurait pu appliquer pour un emploi à la municipalité alors qu'elle était aux chômages, mais pour cette même raison, elle avait choisi de ne pas le faire. Elle ne souhaitait pas être mêlée de loin ou de prêt avec une magouille. Elle coupait

---

<sup>29</sup> Durant la Pandémie de Covid-19, il avait été plus difficile pour Marie de voir les bénévoles qui à l'habitude lui rendaient visite.



donc tout contact avec les gens de l'administration ainsi qu'avec les élu.e.s. Cependant, cela ne voulait pas dire pour autant qu'elle ne s'informait par sur ce qui se passait dans la municipalité :

Chaque fois que je reçois le bulletin d'information, je le lis. Je le critique à l'os [rire]. Je le lis ça oui. Je me tiens informée. T'sais quand il y a eu le référendum pour la bâtisse. Je peux pas croire qu'il y a des gens qui ont voté oui. Je ne comprends pas (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Élisa me parlait d'ailleurs de plusieurs débats et de questions qui avaient secoué l'espace municipal dans la dernière année.

Avec Élisa, Sophie me raconte avoir créé des liens qu'elle qualifiait de « plus fort » qu'avec les membres de la famille de son conjoint qui composent aussi le voisinage. Elle m'expliquait qu'ils n'étaient pas « voisineux » : « La famille à mon conjoint, on ne se voit pas tant que ça. Ce n'est pas une famille qui se voisine beaucoup. » Si cette section dépeint en majorité des relations positives avec le voisinage en campagne, ces dernières n'étaient pas autant toutes roses. Par exemple, Louis et Suzie m'ont parler de querelles de voisinage. Il n'était pas question ici de montrer un portrait idyllique de la campagne, mais de souligner le rôle que le voisinage peut jouer dans l'intégration des gens originaires de la ville considérant qu'ils ne possèdent pas nécessairement un réseau familial dans leur milieu d'insertion.

#### 5.2.4 L'espace local et la consommation

Durant les entretiens, j'ai interrogé les gens à propos de leurs loisirs et de leur consommation. Si cette thématique avait pu être l'objet d'une enquête en soi, l'intérêt de ces questions tenait plus à savoir à quel moment et dans quels endroits les enquêté.e.s fréquentaient l'espace villageois, donc rencontraient les résident.e.s, en dehors de l'espace politique, communautaire ou dans le cadre du travail ou du voisinage. Par exemple, Gérard et Stéphane fréquentaient le club de golf et Marie, avant la Covid, allait au Rendez-vous des aîné.e.s. Parmi les lieux les plus mentionnés, on retrouvait la seule épicerie de St-Adirondack. L'entreprise familiale avait à plusieurs reprises changé de bannière, mais était communément nommée le « Ricard » (pseudonyme du nom de famille des propriétaires). Nom qui était aussi mobilisé par les enquêté.e.s alors que la bannière actuelle du commerce était « Tradition ». Je reviendrai rapidement sur le rôle de ce commerce dans les

transformations dans le mode de vie des enquêté.e.s, et je donnerai à partir de ce lieu un exemple de l'impact de l'arrivée d'une population de « l'extérieur » sur St-Adirondack.

#### 5.2.4.1 L'exemple du Ricard : faire ses courses à St-Adirondack

Il n'y avait aucun doute quant à l'observation d'une transformation des habitudes de vie des enquêté.e.s. Les participant.e.s de l'enquête sortaient plus en ville, que ce soit au cinéma, au musée, au théâtre ou pour assister à des événements sportifs professionnels. Par exemple, Sophie explique comment, pour elle, la transition avait été plus difficile au départ :

Mon social en ville, c'était les restos pis le cinéma. J'aimais aller voir des représentations en après-midi. Pis ici, c'est plus difficile pour aller voir un film faut aller à Salixville, pis ils ne font pas de représentation en après-midi. C'est normal, ils n'ont pas assez de monde. C'est correct. La première année, c'est un peu ça qui m'a manqué. Je ne retrouvais pas ça. Pis là, je suis devenue une maman après avoir été sans enfants pendant 37 ans. Fait que mes activités pis mes choses ont changé. (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Il était possible d'observer dans le cas de Sophie que l'installation en campagne n'était pas le seul facteur de changements. La maternité amenait à elle seule un lot de transformations dans son mode de vie.

Parmi les changements qui touchaient le plus les enquêté.e.s, on retrouvait l'offre minimaliste en matière de restauration à St-Adirondack, mais aussi à l'échelle de la MRC. Martin explicitait cette situation :

La chose qui nous manque le plus, c'est l'exotisme. Il n'y a pas d'exotisme ici. Quand j'arrive à Montréal ou à Gatineau (où mes autres amis habitent), tu ne me commandes pas de pizza, de la poutine ou de ces affaires-là. Commande-moi du thaï. Commande-moi de l'indien. Quelque chose de différent. [...] Je vais ouvrir un nouveau restaurant. Ça va s'appeler d'autres choses [dit en blague] (Martin, coordonnateur de la Maison des jeunes, 33 ans).

Ce manque de variété, Sophie aussi l'énonçait:

Je te dirais que j'étais une grosse, grosse consommatrice de restos à Montréal. J'adorais manger au restaurant. J'avais mon indien au coin de Stanley-Sherbrooke. J'avais mon mexicain sur St-Denis. J'avais mon français sur Côte-de-Liesse. Écoute, j'adorais. Je

mangeais au moins deux/trois fois au restaurant par semaine. Ça, ça me manque énormément, parce qu'on n'a pas beaucoup de variétés pis tout ça (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Par variété, les trois ex-Montréalais.es entendaient surtout la cuisine étrangère. De son côté, Gérard aussi parlait du manque de restaurants et insistait sur le manque de la variété en matière de qualité des plats servis sur place. Comme Martin, il souhaitait autre chose que des « patates frites ».

Devant une offre moins grande en matière de restauration, plusieurs enquêté.e.s se sont mis à se faire plus souvent à manger. Éliisa me racontait qu'elle cuisinait plus qu'en ville. Une situation partagée par Martin qui expliquait qu'avant le départ de sa famille pour St-Adirondack : « On commandait facilement du *Skip* pis du *Uber Eats* une fois par semaine. Maintenant, on fait la bouffe à la maison. » Les services de livraison étant absents à St-Adirondack, il ne pouvait plus se permettre de commander au restaurant. De leur côté, Sophie et Stéphane faisaient aussi plus la cuisine. Illes avaient même appris à faire certains plats étrangers pour combler le manque de diversité en matière de restauration. Étant le seul commerce d'alimentation ouvert toute l'année, le Ricard occupait une place majeure dans le village ainsi que dans le processus d'adaptation des enquêté.e.s à leur nouveaux milieux de vie considérant que l'autre épicerie la plus proche (IGA) était à une vingtaine de minutes de St-Adirondack en voiture. Pour les commerces d'alimentation comme le Maxi, le Super C et le Walmart, il fallait faire au minimum 45 minutes de route au Sud, dans la MRC voisine. Le Costco le plus prêt était à environ 1h30 de voiture de St-Adirondack.

La majorité des enquêté.s se disait satisfait de ce qu'illes trouvaient au Ricard et fréquentaient le commerce de façon courante. De plus, plusieurs d'entre elleux avaient fait la demande de certains produits. Si la marchandise n'était pas trop coûteuse et se vendait bien, généralement, elle était intégrée aux produits déjà présents en magasin. Il y avait ainsi des traces de l'arrivée d'une nouvelle population sur les tablettes du Ricard. Le commerce était pour plusieurs le principal lieu d'achat pour la nourriture. Éliisa achetait majoritairement dans la localité et m'expliquait qu'elle faisait des provisions pour certains produits à l'extérieur du territoire de la municipalité de St-Adirondack :

On fait notre épicerie chez Ricard. Si ça arrive des fois qu'on va en ville, on arrête au Super C [de la MRC plus au sud]. C'est clair. Pour faire des provisions, mais sinon, on achète tout le temps ici chez Ricard. Il a ben de l'allure ce supermarché-là. Ça, ça m'a

surpris, tu vois : un bon supermarché. En tout cas, à date, on n'a pas à se plaindre (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

Sophie allait dans le même sens :

Côté alimentaire, si je descends à St-Jérôme, inconditionnellement, c'est sûr qu'on se planifie un arrêt chez Costco. T'sais il y'a des affaires que ça vaut vraiment la peine chez Costco. Mais je te dirais que j'épluche vraiment les Publisacs. Pis, je me fie vraiment au rabais du Ricard, du IGA et du Métro. Il y a aussi Super C et Maxi. Il faut vraiment que ça vaille la peine pour que je me déplace vraiment. Même avant le prix du gaz pis tout ça (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Lorsque les enquêté.e.s se déplaçaient en ville, généralement, illes avaient d'autres engagements. Par exemple, Sophie faisait un arrêt au Super C ou au Maxi lorsqu'elle allait chez le médecin ou le physiothérapeute.

Gérard allait lui aussi au Costco de temps à autre. Cependant, comme Marie, il était consommateur de produits biologiques. Les deux retraité.e.s réussissaient à retrouver ce type de produit sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes. Le Ricard possédait une section biologique. Sinon, illes trouvaient des boutiques, des producteurs de légumes et des éleveurs biologiques dans la région. N'ayant pas de véhicule, Marie se déplaçait moins que les autres enquêté.e.s. Si elle achetait local, elle apparaissait moins dans l'espace villageois, car elle ne faisait pas nécessairement ses courses elle-même (Sophie en faisait une partie pour elle). Gérard, qui habitait près de chez elle (il n'était pas un voisin direct), la voyageait de temps à autre pour qu'elle puisse faire ses emplettes. Marie qui avait toujours beaucoup cuisiné n'était pas particulièrement dérangée par le nombre peu élevé de restaurants à St-Adirondack. Elle n'allait pratiquement plus en ville et ne souhaitait pas remettre les pieds à Montréal de sitôt entre autres à cause de la Covid-19.

Martin faisait plutôt des achats d'appoint à l'épicerie locale. Par exemple, lorsqu'il lui manquait du lait ou qu'il avait besoin de légumes frais. Père de deux jeunes enfants, il m'expliquait que l'épicerie de St-Adirondack « avait de tout, mais en petite quantité ». Il ne retrouvait pas de formats familiaux et les tablettes se vidaient rapidement. Il faisait ainsi ses « gosses épicerie » (viandes, pâtes, café) dans la MRC plus au sud, par exemple, au Maxi. Malgré le fait qu'il ne faisait que de petites courses au Ricard, Martin m'explique que : « [...] les gens du Ricard, à chaque jour, lorsque je vais acheter mes légumes ou mon lait, ils me reconnaissent. » Le fait qu'il aille régulièrement à

l'épicerie faisait qu'il avait un visage connu même s'il ne faisait pas de grosses courses. Suzie, de son côté, m'a très peu parlé de sa consommation en entretien, si n'est pour dire qu'elle allait faire une part de ses épiceries au Ricard.

Pour la majorité des enquêtés.e.s la notion de « local » était relative à la disponibilité de certains services, produits et activités sur le territoire. Par exemple, au village, on ne retrouvait pas de boutiques de vêtements. Dans ce cas, le « local » référait à l'espace mercéen, alors que pour les produits de quincaillerie, le « local » représentait l'espace villageois, puisque l'on retrouvait ce type de commerce dans le village. En entretien, l'exemple du Ricard, était intéressant pour penser l'espace local et le rapport avec les autres résidents.e.s. À partir de cet exemple, il était possible d'observer dans les cas de Louis et de Stéphane un rapport tout en contraste dans le regard posé sur l'espace local et la population qui résidait sur le territoire municipal. Louis était un défenseur de la consommation dans l'espace villageois, car pour lui la reproduction des services offerts dans le village était centrale. Il « mangeait du Ricard » et allait à la quincaillerie du village. Quand je lui parlais de consommation, Louis me parlait d'économie locale :

St-Adirondack, pis je dis St-Adirondack, mais aussi la MRC des Hautes-Herbes, ici si on n'avait pas l'hôpital et le pénitencier on serait très démunis, parce que la matière première y'en a pu beaucoup, pis le reste c'est juste des villégiateurs qui viennent pis ça dépense pu. En quarante ans, j'ai vu cette descente-là à cause des grands centres. L'auto aussi est plus performante. Avant, les gens prenaient le train pour partir de la ville [...] pis tous les services existaient à St-Adirondack. [...] Le Ricard, avec son petit marché, on est chanceux que ça aille rester (Louis, ex-coordonnateur de la maison des jeunes, 69 ans).

Pour lui, sur le plan économique, « ici [St-Adirondack], c'est la survie. » Il dressait un portrait misérabiliste de l'économie locale. Il insistait sur l'impact des villégiateurs.e.s le développement économique local et me racontait des expériences vécues lorsqu'il travaillait pour elleux alors qu'il réparait des électroménagers :

Le villégiateur m'appelle pour que je vienne réparer sa laveuse. Je rentre dans maison les armoires sont pleines de produits. Pis, il arrivait avec la fourgonnette, son auto, rempli de Costco là. Tout ce qu'il achète au Costco, il l'achète pas ici. Ç'a tué l'économie. Ça a fait comme ça [mouvement de bras qui descend]. J'y ai dit au grand monsieur : « L'Économie, c'est vous qui l'a tué. » Je lui ai pas dit de même, mais je lui ai expliqué. T'sais, plaignez-vous pas que vous avez pas de services. Les jeunes

familles, aujourd'hui, y'en a presque pas comparé à dans les années 1980. Dans ce temps-là, il y'en avait beaucoup, parce qu'il y avait de l'énergie pis du commerce (Louis, ex-coordonnateur de la maison des jeunes, 69 ans).

Pour cette raison et parce qu'il a été lui-même commerçant, Louis achetait local. Il accordait un grand respect pour les familles qui avaient « survécues » à la disparition des services. Pour lui, « [l]es personnes riches, c'est les gens du Lac Vermillon pis sont là, mais on les voit pas. » Ainsi, pour lui, les villégiatureur.rice.s étaient des gens « riches » qui n'apparaissaient pas dans l'espace villageois, car ils apportaient ce dont ils avaient besoin avec eux lorsqu'ils venaient à St-Adirondack et ne se mêlaient pas à la population. Louis ne considérait pas qu'il y avait des riches parmi les gens originaires de St-Adirondack. Des gens mieux nantis, oui, mais pas de « vrais riches ». Ces derniers venaient de « l'extérieur ».

De son côté, Stéphane avait une vision mercéenne de l'espace locale. Il préférait faire son épicerie au Val-des-Hémérocailles. Il m'expliquait que « le Tradition [bannière du Ricard] était 10 à 15 % plus cher que le IGA. » Il était le seul enquêté à utiliser la bannière à la place du nom de la famille qui possédait l'épicerie. Pour lui, « [...] St-Adirondack et Val-des-Hémérocailles, c'est le même village. C'est local. » Comme la majorité des enquêté.e.s, il faisait une part de ses courses au Costco et suivait les rabais dans les circulaires acheminées par la poste afin de faire des économies. Stéphane préférait la quincaillerie de la ville voisine à celle de St-Adirondack, car il disait retrouver des employés plus compétents là-bas et un plus grand inventaire de produit. Il avait aussi commencé à réduire sa fréquentation de l'un des dépanneurs du village :

Ça fait cinq ans que je vais au dépanneur, pis ils ne connaissent pas mon nom. Moi, j'achetais mon gaz là tout le temps. J'achetais ben des affaires là. Parce que l'internet est venu, j'avais pu besoin d'acheter mes journaux là. Maintenant, je lis mes journaux en ligne. Pis, je me suis dit t'sais c'est pas de reconnaissance ça. J'ai un gros camion. Je vais mettre du gaz. Je vais souvent à Montréal. Ça fait 100\$ de gaz part par semaine. J'achetais mes Lottos là. T'sais, j'étais comme un étranger. Mais, moi je me dis, je vais faire ma place, pis que je la fasse de bonheur ou pas. Cette municipalité-là ne leur appartient pas. Il y a bien des gens qui ont fait des choses extraordinaires à la municipalité, mais ils n'ont pas le droit de l'avoir. Pis, je me dis que je pourrais apporter quelque chose à la municipalité. Mais, je ne sens pas l'invitation très fort (Stéphane, retraité, 64 ans).

Stéphane parlait de sa fréquentation du commerce à l'imparfait. Par ce changement de temps de verbe, il laissait entendre qu'il n'allait plus au dépanneur, ou qu'il y allait moins souvent que par le passé. Le fait de pas être reconnu lors de ses visites le dérangeait, puisqu'il y dépensait des sommes importantes. Il se sentait comme un « étranger », parce qu'il n'était pas salué, qu'on ne le connaissait pas de nom ni de visage. Sur les six ans de fréquentations du dépanneur, il n'avait vécu à temps plein dans la localité que deux ans, donc pendant quatre ans, il ne fréquentait le commerce que pendant les fins de semaine ou lors de ses vacances d'été. Il souhaitait « faire sa place », donc apparaître dans l'espace villageois au même titre que les « gens de la place » à qui la municipalité n'appartenait pas, selon lui, même s'ils étaient présents sur le territoire municipal depuis plus longtemps. Pour Stéphane, le conseil municipal était composé de « gens de la place ». Alors que comme j'avais pu l'observé (Suzie le confirmait d'ailleurs), ce dernier est composé entre autres de personnes n'ayant pas grandi à St-Adirondack. Ce contraste pouvait être expliqué par le fait que Stéphane ne s'impliquait pas en politique et n'avait pas les mêmes sources d'information que Suzie et moi.

Stéphane et Louis posaient un regard très différent sur les gens originaires du milieu et les villégiatureur.rice.s. Pour Louis, la villégiature avait causé la disparition des services dans la région alors que pour Stéphane cette pratique contribuait à l'économie locale. Louis vouait un respect aux « survivants / famille de la place » et parlait des villégiatureur.rice.s comme des « colonisateurs » :

Ici... Je trouve qu'ici la survie est comme une grande fierté. Les gens sont en survie, mais je dis ça avec un ben grand respect. On dirait que notre modernité. Modernité, c'est peut-être un drôle de mot. Le côté... On est très évolué. On se dit évolué. Pis, être évolué, c'est respecter la survie. Fais que quand les gens évolués arrivent ici et ne respectent pas la survie, c'est toé qui n'es pas évolué. [...] Quand tu respectes les gens qui sont venus ici s'établir. [...] Moi, t'sais, j'ai visité les gens, les colonisateurs du coin. Pis, la perception de la qualité de la vie que vous avez tous, on dirait que ça existe pas dans les centres où c'est très évolué. Ils ont perdu ça (Louis, ex-coordonnateur de la maison des jeunes, 69 ans).

Porteur.euse.s de modernité, les ex-urbain.e.s ne respectaient pas pour lui « la survie ». Ce non-respect apparaissait à ses yeux dans la sphère politique lorsque des ex-urbain.e.s s'impliquaient. Louis m'offre un exemple du non-respect de la survie :

J'admiraient cet homme-là, parce qu'il y avait de grosses compétences et parce qu'il était puissant. C'était un homme riche. Il est arrivé ici, un gars du Lac Vermillion. Ils ont des compétences. Ils ont dirigé des centaines de personnes. Ils ont de l'argent, pis ils arrivent ici pis y faudrait être comme eux ils voudraient qu'on soit. Non, plus comme si on n'était pas correct. L'approche du pas correct ça non, non, non. Si telle chose est là, pis souvent si c'est là depuis longtemps, c'est parce que cette affaire-là est correcte quelque part pour la réalité qu'on vit. [...] Il y a des gens qui veulent bousculer (Louis, ex-coordonnateur de la maison des jeunes, 69 ans).

Louis reconnaissait les « compétences » de l'ex-urbain venu s'installer à la retraite qu'il présente dans l'exemple, mais c'était une nécessité, pour lui, de reconnaître des acquis des « gens de la place » et leur ancienneté d'installation sur le territoire. Il indique que certains ex-villégiateur.rice.s veulent « bousculer » les manières de faire des locaux. Ici, Louis venait se rapprocher des « gens » de la place et se distinguer des villégiateur.rice.s. Cela faisait 42 ans qu'il était dans la MRC. Il avait travaillé à St-Adirondack, il s'était impliqué auprès des jeunes et de divers organismes, donc s'il ne se confondait pas avec la population locale, il ne voulait pas se confondre non plus avec ses gens qui venaient profiter de leur retraite ou de leur vacance et qui, selon lui, tentait de « bousculer » l'ordre établi dans le village d'où l'idée d'une colonisation du territoire.

Stéphane, quant à lui, ne voyait pas l'ancienneté d'occupation du territoire du même œil :

Ici, la vision, des fois, on en entend parler : « Vous autres les retraités vous vous amenez ici, pis vous vous pensez chez vous. » J'en ai entendu. Écoute, ici, moi je suis chez nous. Je paye des taxes. T'es pas plus chez vous ici que moi je suis chez nous. Je fais pas partie des citoyens de deuxième classe. Ça je le sens à la municipalité. Je sens beaucoup de jalousie de la part de gens qui pensent que, tout ce qu'on a acquis en arrivant ici, c'est tout gratuit comme un don que le gouvernement nous aurait fait, pis qu'on n'a pas travaillé pour avoir ce que nous avons présentement. Ça, je le sens. Avec une connaissance que j'ai, on se pogne là-dessus à chaque fois qu'on discute. Il me dit : « Nous autres, les forestiers, ça fait des années qu'on développe les terres publiques. S'il n'y avait pas eu les forestiers, il n'y aurait pas eu des chemins. Pis vous autres vous arrivez pis vous revendiquez les terres. » J'y dis : « Regarde, moi, je ne suis pas sur une terre publique, mais je peux comprendre qu'une terre publique ça appartient à tout le monde. » Pis-là, il faut arrêter de discuter de ça avec lui, parce sinon, on se pogne. (Stéphane, retraité, 64 ans).

Ce dont parlait Stéphane, c'est d'un principe d'égalité, d'une citoyenneté égale, donc « pas de deuxième classe ». Cette citoyenneté était acquise par le fait d'être résident.e.s sur le territoire et de payer des taxes et des impôts. Pour lui, si les décisions à prendre quant à l'aménagement de



l'espace municipal étaient l'affaire de tous les résident.e.s, à travers ses propos, il laissait entendre qu'il n'était pas invité par « la municipalité » à faire part du processus décisionnel. Les familles ayant de l'ancienneté dans la région et ayant participé au développement socio-économique du village ne devaient pas, selon lui, avoir de privilèges décisionnels sur le contrôle des terres ou l'usage du territoire. Lors du débat sur les terres publiques dont parle Stéphane ci-haut, il avait été exclu du « nous ». L'usage des « forestiers » faisait référence à la population locale dont la principale activité économique fut la foresterie et qui reste encore aujourd'hui joue un rôle important dans l'économie de la MRC des Hautes-Herbes. Il prenait à contre-pied le récit pionnier des « survivants » proposé par Louis. Le fait de n'être installé que depuis 2 ans à temps plein à St-Adirondack ne voulait pas dire pour autant que, durant la période où il faisait de la villégiature, il ne participait pas à la reproduction du village. Il payait des taxes et des impôts lorsqu'il était villégiateur. De plus, le fait d'arriver à la retraite ne voulait pas dire pour autant qu'il ne contribuait pas à l'économie locale.

### 5.3 Saisir la reproduction et la création de nouveaux réseaux par plusieurs bouts

Dans ce chapitre, j'ai tenté de saisir par quelles manières les enquêté.e.s entraient en relation avec les résident.e.s de St-Adirondack. Il était question de voir, même s'elles avaient un réseau établi en ville, s'elles en avaient aussi créé un à la suite leur installation en milieu rural. Ainsi, l'objectif était de voir différents espaces-temps sociaux où se constituaient les relations qu'elles développaient auprès des résident.e.s de St-Adirondack.

#### 5.3.1 Partir de la ville

Il a été possible de constater que, pour plusieurs enquêté.e.s, l'installation à St-Adirondack avait fait en sorte qu'elles se retrouvent éloigné.e.s de leur noyau familial (parents, frères, sœurs, etc.). Les membres de ce dernier se retrouvaient plus centralement autour de l'endroit où elles avaient grandi et se déplaçaient moins fréquemment que les enquêté.e.s. C'était plutôt à ces derniers de se déplacer pour aller les voir. On retrouvait une situation similaire avec les amitiés formées avant l'installation dans la localité à l'étude. Cependant, malgré la distance, les amitiés tissées préalablement à l'installation semblaient être celles qui, pour les enquêté.e.s, représentaient les « vraies amitiés », ou, du moins, qui s'étendaient dans la durée. À la suite de leur déménagement, les

répondant.e.s parlaient plus de « connaissances » pour désigner les relations établies avec les résident.e.s de St-Adirondack (ancien.ne.s ou nouveaux.elle), ce que notait aussi Guimond dans sa thèse. Au fil des entretiens, certaines relations d'amitié créées sur place devenaient apparentes à travers des questionnements qui ne s'y rapportaient pas directement. On me mentionnait au hasard un.e « ami.e ». Seule Sophie avait coupé les ponts avec ses amitiés urbaines. Cependant, parmi les enquêté.e.s, c'était elle qui avait fait les changements ou les coupures les plus drastiques, au sens où elle avait quitté le conjoint avec qui elle avait prévu s'installer, changé de carrière, s'était mise en couple avec un homme originaire de St-Adirondack et avait fondé une famille avec lui. Pour la majorité des répondant.e.s, le passage de la ville à la campagne relevait plus de la continuité de leur parcours de vie, surtout chez les retraité.e.s. Cette continuité était par ailleurs observable à travers leur réseau, puisqu'illes avaient, et ce même à travers le temps, réussi à maintenir un contact avec leur ami.e.s. Non seulement illes se déplaçaient pour les voir, mais aussi, certain.e.s, comme Gérard et Stéphane, organisaient même des fêtes pour rassembler leur entourage proche et comptaient d'autres ami.e.s originaires de la ville demeurant à St-Adirondack.

Chez les enquêté.e.s qui avaient fondé une famille en ville et dont les enfants étaient adultes, on peut constater une tendance. Au moins un de leurs enfants avait une résidence secondaire à St-Adirondack. Pour elleux, le chalet représentait un moyen de garder un lien avec ces derniers, et dans certains cas, leurs petits-enfants qui venaient passer des vacances ou faire des séjours dans la localité lorsqu'illes avaient besoin de soutien. Le fait d'avoir un espace pour loger ou accueillir convenablement ses enfants et petits-enfants, chez les enquêté.e.s, relevait autant d'une condition pour rester sur place que pour assurer aussi une « relève ». Premièrement, pour les enquêté.e.s, le chalet favorisait les visites tout en permettant une certaine intimité et donnait une certaine autonomie à leurs invités si les séjours étaient de longue durée comme le mentionnait Gérard. Suzie, comme Stéphane, Louis ou d'autres résident.e.s rencontré.e.s au cours de l'enquête, appuyaient sur l'importance de favoriser la venue des enfants des nouveaux.elles résident.e.s, car le manque de visite était considéré comme un motif pour un retour en ville. On me nommait d'ailleurs plusieurs familles qui avaient fait le choix de quitter St-Adirondack pour cette raison. Deuxièmement, Gérard et Suzie nous parlaient d'une transmission de goût de vivre à St-Adirondack ou d'y faire de la villégiature. Gérard insistait sur la reproduction de la villégiature, qui fait partie de l'écosystème villageois, et de la prise de retraite dans la localité. Du côté de Suzie, qui avait des ancêtres

originaires de la localité, il était question de donner à ses enfants et petits-enfants l'occasion de « prendre racine ». Son fils avait choisi de faire sa vie sur place, alors que sa fille faisait de la villégiature. Ainsi, en prenant sa retraite à St-Adirondack et en ayant donné l'occasion à ses enfants de connaître St-Adirondack, elle participait à la reproduction de l'espace villageois qui ne se composait pas strictement de résident.e.s permanent ou de touristes de passage. La majorité des enquêté.e.s avait préalablement fait de la villégiature dans la localité. C'est d'ailleurs un des premiers contacts que certain.e.s avaient eus avec St-Adirondack.

### 5.3.2 S'intégrer dans l'espace villageois

Malgré les efforts dans les années 1960 de briser ou de réduire le pouvoir des réseaux de parenté en milieu rural par l'État, il semble qu'il ne faut pas sous-estimer celui-ci encore aujourd'hui. Si on prend l'exemple de Sophie, le fait d'être mariée à un « homme de la place » lui avait permis de s'inscrire au sein du village. Ayant coupé ses liens avec ses ami.e.s de la ville et ne recevant peu de visite de sa famille immédiate, Sophie, à travers son travail, sa passion pour les chevaux et son implication auprès de la Maison des jeunes avait intégré plusieurs résident.e.s du village dans son réseau. Quant à Suzie, le fait de posséder des ancêtres fondateurs du village lui avait paru utile pour son élection. La retraitée me racontait que les membres d'autres « familles de la place » la reconnaissaient parce qu'elle s'inscrivait dans sa lignée familiale. Si Suzie avait un nombre restreint d'ami.e.s, elle s'était fait un réseau de connaissances à St-Adirondack à travers son travail ainsi que son implication communautaire/politique. Il est aussi à noter que les deux femmes étaient toutes les deux installées depuis près de 20 ans dans la localité et que Sophie y avait fondé une famille. Sophie considérait d'ailleurs son fils comme un « enfant du village ».

Si Suzie disait que tout le monde était bienvenu dans l'espace communautaire/politique et que Sophie s'y était jointe sans difficulté, Stéphane ne sentait pas, pour sa part, l'appel de la municipalité à s'impliquer. Il sentait même une « fermeture » face à son implication. C'était à travers des activités sportives qu'il faisait la rencontre d'autres résident.e.s. Le retraité conservait des liens forts avec les ami.e.s qu'ils s'étaient fait.e.s en ville. Pour ce qui est de Gérard, il se sentait « touriste »; pourtant, il s'était impliqué avec son théâtre ainsi que sa ligue de golf. Il habitait aussi St-Adirondack depuis plus de 20 ans. Son réseau d'amitié comptait majoritairement des urbains.

Tout comme Stéphane, Gérard était un villégiateur; cependant, il se trouvait souvent à être en conflit direct avec la municipalité et l'association de lacs et ne se sentait pas reconnu comme une personne de la place. Malgré avoir été invité à plusieurs reprises à s'impliquer en politique municipale, il refusait catégoriquement de le faire. Contrairement à Sophie et Suzie, Stéphane et Gérard n'avaient aucun lien de parenté avec la population locale et, pour eux, cela avait un impact sur leur intégration. Comme l'illustre le cas de Gérard, l'implication dans la vie villageoise ou la durée d'installation n'étaient pas garantes du sentiment d'être chez soi à St-Adirondack, ce qui ne l'empêchait pas de se sentir chez soi sur son chemin privé et sur son terrain.

C'est surtout à travers leur travail et leur implication à la Maison des jeunes que Martin et Louis s'étaient fait des connaissances dans la MRC de St-Adirondack. Martin était installé depuis peu, mais me racontait surtout des rencontres qu'il avait faites lors de son emploi au Val-des-Hémérocalles. Le père de famille m'a aussi parlé de l'accueil positif qu'il avait reçu des parents originaires de St-Adirondack. Pour ce qui est de Louis, il ne faisait pas référence à sa famille pionnière comme d'un atout dans son insertion dans la région. Il parlait surtout de la réputation de sa compagnie de réparation d'électroménagers et des années d'implication communautaire auprès des jeunes qui lui avaient permis de se « faire un nom ».

Élisa et Marie, de leur côté, ne s'impliquaient pas ni en politique ni sur le plan communautaire. Toutes les deux ne travaillaient pas au moment de l'enquête. La première était en arrêt de travail à la suite d'un cancer et était à la recherche d'un emploi. La seconde était à la retraite et avait des problèmes de santé sévères. Élisa recherchait une forme d'isolement ou de paix en venant s'installer à St-Adirondack. Elle ne souhaitait aucunement être mêlée au politique. Elle possédait une méfiance face à l'institution municipale, qui n'avait rien à voir avec celle de Gérard et Stéphane. Si ces derniers se sentaient mal reçus par la « ville » et voyait du favoritisme, pour Élisa, la méfiance découlait de la possibilité de corruption, ce qui faisait en sorte qu'elle ne voulait avoir aucun contact avec les gens œuvrant au municipal. De son côté, Marie était surtout limitée sur le plan des déplacements et de sa santé. Cependant, contrairement à Élisa, Marie possédait un réseau dans la localité qui était préalable à l'installation. Elle connaissait par l'entremise de sa mère défunte plusieurs personnes âgées habitant St-Adirondack.

À travers leur consommation et leurs loisirs, les enquêté.e.s participaient aussi à la reproduction de l'espace villageois. À partir de l'exemple de Louis et Stéphane, il était possible d'observer la présence de différentes frontières sociales au sein du village et de conflits qui prenaient place dans l'espace politique de St-Adirondack.

Pour conclure, plus les enquêté.e.s entraient en contact (travail, implication, activité sportive) avec les résident.e.s, plus illes avaient l'opportunité de créer des liens. L'implication auprès du village n'était pas suffisante pour être reconnue dans l'espace villageois, pas plus que la durée d'installation. Le fait d'avoir un réseau en ville était souvent bien suffisant pour combler « le social » des enquêté.e.s qui ne sentaient pas nécessairement le besoin de se mêler à la population de St-Adirondack. À travers le réseau des enquêté.e.s et leur apparition dans l'espace villageois, il était possible de voir se dessiner des frontières les résident.e.s qui laissaient entrevoir un ordre social présent dans le village de St-Adirondack. Être lié.e.s aux familles locales semblait accorder plus de reconnaissance aux enquêté.e.s.

## **CHAPITRE 6**

### **SYNTHÈSE DES RÉSULTATS : REPRODUCTION DU VILLAGE ET POSITIONNALITÉ DES ENQUÊTÉ.E.S**

Dans cette enquête, St-Adirondack ne se résumait pas à un lieu (ensemble de rues, de commerces, de maisons) ou à un espace politico-administratif comme l'est une municipalité. Je faisais référence au village comme un espace social composé de relations qui se reproduisaient dans l'espace et dans le temps. Même si certain.e.s enquêté.e.s se sentaient « touristes » ou « étranger.ère.s » au village, illes participaient à sa reproduction en y habitant, en y consommant, en y travaillant, en s'y impliquant, en y pratiquant des loisirs, en allant à l'église, en payant des taxes ainsi que des impôts, etc. En d'autres mots, avec les autres résident.e.s, illes gardent le village vivant à travers leurs pratiques qui s'encrent sur le territoire. Les raisons motivant leur départ pour la campagne étaient diverses, tout comme les motivations pour s'installer plus particulièrement à St-Adirondack. Cependant, les participant.e.s avaient choisi de prendre domicile sur le territoire, ce qui avait transformé leur quotidien. Leur récit d'installation à St-Adirondack permettait d'observer une variété de modalités d'intégration au village autre que l'ancienneté d'établissement sur le territoire qui semblait être encore très structurante dans la constitution de relation au sein du village. Je reviendrai d'abord sur ces modalités ainsi que sur le sentiment d'appartenance que les enquêté.e.s avaient envers le village. Ensuite, je ferai un retour sur la notion de sens commun et de la place de ce dernier dans l'intégration des enquêté.e.s. Finalement, je reviendrai sur les études rurales et les limites propres à mon terrain.

#### **6.1 Modalités d'intégration et le sentiment d'appartenance**

Au cours de l'enquête, il a été possible de dégager plusieurs modalités d'intégration. Le cas de Sophie, qui était l'une des enquêté.e.s les plus intégré.e.s dans le village, exemplifiait bien plusieurs de ces modalités. D'abord, elle vivait sur le territoire depuis 17 ans et s'était mariée avec un homme dont la famille était établie depuis longtemps. Ainsi, elle avait intégré le réseau des « gens de la place » et possédait elle-même plusieurs années d'ancienneté d'établissement sur le territoire. Il est possible de faire un parallèle avec Suzie, dont le nom de famille avait favorisé l'intégration, même si Sophie n'avait pas un lien de parenté directe avec les « gens de la place ». Sophie s'était détachée de son réseau d'amitié urbain et s'en était créé un nouveau à travers ses loisirs (curling, équitation,

etc.), son travail, son implication communautaire et politique (Élection Canada) ainsi que parce qu'elle élève un enfant dans la localité. D'ailleurs, le fait que son fils se sentait chez soi à St-Adirondack était pour elle l'un des éléments qui étaient importants pour justifier son intégration au village. Sophie ne se considérait pas comme une « étrangère ». Lorsque je lui ai demandé si on lui avait déjà fait remarquer qu'elle venait de « l'extérieur », elle a expliqué que ça ne lui était jamais arrivé. Pour Sophie, son intégration s'était fait « naturellement » à cause de la relation avec son mari, le fait de travailler dans la région et de s'impliquer donnait lui a aussi donné l'occasion de faire des rencontres et de développer un réseau de « personnes-ressources » à travers lequel elle se gardait au courant de la vie villageoise.

Cependant, les modalités qui avaient permis à Sophie d'intégrer le village de façon « naturelle » n'étaient pas pour autant garantes de l'intégration, comme le montrait le cas d'autres enquêtés.e.s du corpus d'enquête. Par exemple, la durée d'établissement sur le territoire n'était pas suffisante pour permettre l'intégration. Si les individus installés sur le territoire ne se mêlaient pas à la population locale et n'apparaissaient pas dans l'espace villageois, peu importe le nombre d'années d'installation, il était difficile pour eux d'intégrer le village. Le cas de Louis était pertinent pour illustrer cette situation. L'homme dans la fin de la soixantaine expliquait que :

Rationnellement, quand j'analyse la chose, je me sens toujours étranger, parce que quand même, je suis né ailleurs. Jeune adulte, je suis venu m'installer ici, mais je ne suis pas d'ici. Rationnellement, n'étant pas né ici, je me garde une réserve pour ceux qui sont nés ici. J'ai pris possession d'un terrain. Je me suis impliqué socialement. Je me suis impliqué au point de vue travail. Beaucoup plus le travail, parce que c'est ça quotidiennement qui nous fait se promener le plus ici avec les gens de la communauté, c'est ma communauté. J'ai pas... J'ai fait le choix. [...] Au point émotif, je vis ici pis je vais mourir ici (Louis, ex-coordonnateur de la Maison des jeunes, 69 ans).

Cela faisait 42 ans qu'il habitait dans la région. Plusieurs personnes qui étaient originaires de la localité et qui m'ont recommandé de le passer en entretien me parlaient encore de lui comme un ex-urbain. C'était à travers son travail et son implication à la Maison des jeunes, plutôt que son ancienneté sur le territoire, qu'il s'était intégré au village, que les gens le reconnaissaient. Malgré le sentiment d'être étranger dû au fait qu'il n'était pas originaire de la localité, il faisait partie des enquêtés.e.s qui avaient un des réseaux qui semblait le plus étendu dans le village.

Un autre exemple parlant des limites du rôle joué par l'ancienneté sur l'intégration au village était le cas des villégiatureur.rice.s tel.le.s que Suzie, Marie et Gérard dont les familles séjournaient dans la municipalité tous les étés depuis leur enfance. Illes apparaissaient moins dans l'espace villageois (pour faire l'épicerie, aller au bar, etc.) et n'avaient pas vraiment tissé de relation avec les locaux durant cette période. On peut remarquer la même situation chez Stéphane, qui a été villégiateur pendant six ans avant de s'installer de façon définitive. Pour cette raison, l'ancienneté des gens pratiquant la villégiature ne semblait pas reconnue au même titre que celle des résident.e.s originaire du milieu alors même que l'on pouvait observer l'ancienneté de certaines familles de villégiatureur.rice.s sur le territoire. Cette non-reconnaissance affectait le sentiment d'appartenance de certain enquêté.e.s qui pratiquaient la villégiature. Par exemple, à travers ses conflits avec la municipalité, Gérard laissait entendre qu'on ne reconnaissait pas son ancienneté sur le territoire. La municipalité, avec les associations de lac, remettaient en cause ses droits acquis. Il avait reçu une visite de la municipalité après avoir refait son quai. On l'accusait d'avoir un quai non réglementaire sur le plan de la longueur, alors qu'il avait la même longueur que celui construit précédemment. Ce dernier avait été construit par son père, au moment où les nouvelles normes en matière de longueur n'avaient pas encore été mises en place. Le retraité n'avait jamais reçu de plainte ou d'avis pour son quai auparavant. Il avait dû débattre de son droit acquis avec la municipalité. On peut aussi observer la non-reconnaissance de l'ancienneté des villégiatureur.rice.s avec le cas de Stéphane qui n'était pas connu de nom dans l'un des dépanneurs locaux malgré le fait qu'il le fréquentait régulièrement (achat de journaux, plein d'essence, loteries, etc.), ce qui l'avait amené à réduire sa fréquentation des lieux.

En revanche, il ne faut pas négliger pour autant l'importance de l'ancienneté. Les enquêté.e.s, qui apparaissaient de façon régulière dans l'espace villageois, que ce soit sur leurs lieux d'implication, de travail ou à l'épicerie, arrivaient à reconnaître non seulement les vieilles familles, mais aussi les « nouveaux visages » sans nécessairement entretenir de relation particulière autre que de co-présence avec les autres résident.e.s. Sophie expliquait que :

Ben ça dépend dans quel environnement je vais voir la personne rencontrée. C'est sûr que si c'est à l'épicerie c'est clair. [...] Pis, tu le sais si sont résident versus ceux qui sont la fin de semaine, parce que justement t'es croise la semaine. Comprends-tu? Ceux que tu croises la fin de semaine, qui sont grimés pis tout ça, soit c'est de la visite qui viennent chez de la parenté, soit qu'ils ont loué un chalet, soit c'est du tourisme pis tout



ça. La semaine tu fais : « OK, eux autres c'est des nouveaux arrivants. » (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans)

Suzie allait dans le même sens. En comparaison, Martin, qui était installé depuis seulement un an commençait à reconnaître le visage, par exemple, des employé.e.s de l'épicerie à force de fréquenter le lieu. Pour le jeune père de famille, c'est l'hiver qui permettait de voir la « communauté » de St-Adirondack alors que durant l'été, l'arrivée importante de touristes brouillait les lignes. En dehors du changement de saison, ce n'était pas aussi évident pour lui de connaître le nom des résident.e.s ou les relations dans le village. Ainsi, il avait moins de chance de reconnaître, par exemple, Gérard, qui était un *Snowbird* (qui passait ses hivers dans les pays chauds). Martin était, parmi les enquêté.e.s, celui qui était arrivé le plus récemment. S'il se considérait pleinement comme un St-Adirondackois, ce n'était pas à cause de son ancienneté, mais bien de son implication communautaire et du fait que, comme Louis et Sophie, il travaillait dans la région. Il avait tissé des liens avec son voisinage et s'était fait quelques nouveaux ami.e.s, mais ses amitiés de longue date se retrouvaient en ville.

Ensuite, il est aussi à noter que l'implication sur le plan communautaire et politique ainsi que le travail au sein de village n'était pas non plus garant de l'intégration ou d'un sentiment d'appartenance. Gérard, qui était installé depuis 23 ans et qui s'était impliqué sur le plan culturel ainsi que sportif, n'avait pas l'impression de faire partie du village. Son implication sur le plan culturel n'avait pas été reconnue ni encouragée par la municipalité. Du côté de son implication au golf, si elle était bien reçue, elle touchait un nombre restreint de personnes (joueur.euse.s de golf) qui étaient en partie des villégiateur.rice.s et des ex-villégiateur.rice.s comme lui. Il avait travaillé sur une courte durée, ce qui lui avait permis de faire la rencontre d'autres résident.e.s. Cependant, cela ne l'avait pas empêché de se sentir « touriste ». Son réseau d'ami.e.s se retrouvait en ville et il s'était aménagé un « petit coin de paradis » avec sa conjointe sur son chemin privé où il était entouré de ses fils l'été et d'un voisinage composé de villégiateur.rice.s avec lequel il avait tissé de forts liens. Il n'allait pas chercher plus loin.

Même si les enquêté.e.s s'étaient intégré.e.s différemment au village, il était intéressant de constater qu'elles ne disaient plus appartenir à leur milieu urbain d'origine. Le fait d'être citoyen.ne.s rassemblait les enquêté.e.s et leur octroyait une forme d'appartenance au village. Cependant,

ceux qui mettaient de l'avant le plus cette modalité d'intégration étaient ceux qui étaient le moins impliqués dans l'espace villageois, qui n'y travaillaient pas, en somme, qui avaient un contact plutôt restreint avec la population locale. Contrairement aux personnes actives dans l'espace communautaire, comme Louis et Martin, qui parlait de St-Adirondack en termes de « communauté », par exemple, Gérard et Stéphane, lorsqu'ils me parlaient du village et des « familles de la place », faisaient référence à la municipalité. De plus, l'espace politico-administratif était traversé par les rapports de pouvoir présents dans le village. Par exemple, Stéphane m'a expliqué qu'il n'était plus Montréalais, et que, s'il s'était installé à un autre endroit que St-Adirondack, alors il aura été citoyen de cette municipalité-là. Son sentiment d'appartenance qui se rattachait à la citoyenneté était terni, car même s'il était un citoyen de St-Adirondack au même titre que les « gens de la place », Stéphane avait le sentiment que son implication ou son point de vue n'étaient pas légitimes dans l'espace politique, qu'il était un « citoyen de deuxième classe ». Le sentiment d'illégitimité dans l'espace politique municipal, additionné au fait qu'il n'avait pas été reconnu comme un nouveau résident par l'appareil bureaucratique de la municipalité au moment de son installation ainsi qu'au fait que l'on ne reconnaissait pas son ancienneté amplifiait le sentiment de la présence d'une frontière entre lui et la population locale.

À l'opposé complètement du cas de Sophie, on retrouvait le cas d'Élisa. Les deux femmes étaient bonnes amies. Cependant, contrairement à Sophie, Élisabeth avait un réseau plutôt limité sur le territoire. Il était principalement composé de son voisinage. Pour elle, c'était suffisant. Installée depuis 1 an et demi, en rémission d'un cancer, elle était sans emploi. Lorsque je l'ai questionnée quant à son appartenance au village, elle me renvoyait à l'idée qu'elle était versatile et qu'elle s'adaptait facilement à de nouveaux milieux :

Moi, j'ai vécu à plusieurs endroits pis... Comment je pourrais dire ? Je m'intègre, mais j'ai pas besoin de me sentir d'un endroit spécifique. T'sais, demain tu me dis : « On va vivre au Panama. » Pis, je dis : « Oui, on va là tout de suite! » [...] Il n'y a pas de problème. Je vais m'adapter. Je me suis adapté à l'Espagne, aux îles Canaries. J'ai travaillé à Lyon et 3 ans en Allemagne. Je suis Italienne. Je suis souvent allée en Italie. [...] (Élisa, à la recherche d'un emploi, 54 ans).

La femme dans la cinquantaine a vécu à l'étranger durant plusieurs années et on pourrait la décrire comme une citoyenne du monde. Son réseau d'amitié préalable à l'installation s'étendait à l'international et elle recevait la visite de son entourage. Elle suivait l'actualité municipale (à

travers le bulletin mensuel), mais ne souhaitait pas se mêler aux affaires municipales. Son attachement à St-Adirondack était lié à la nature et à l'isolement que son lieu de domicile lui accordait, deux éléments qui l'avait menée à s'installer dans la localité au départ. Si tout.e.s les enquêté.e.s mentionnait la nature comme une motivation de départ pour la campagne et que plusieurs d'entre elleux cherchaient un certain niveau d'isolement, Éliisa était la seule à produire un discours d'appartenance qui était uniquement rattaché au territoire. Malgré son réseau de petite taille dans le village, elle ne regrettait pas son choix et se considérait « bien adaptée » à son milieu de vie.

Pour conclure, il était possible d'observer une diversité de logiques d'appartenance au village dans le discours des individus qui partaient de la ville pour s'installer en campagne. Il y avait aussi une fluidité entre ces logiques. Le cas de Marie, comme le cas de Louis, en offrait la démonstration alors qu'elle ne se désignait plus comme Montréalaise, mais qu'elle n'allait pas jusqu'à dire qu'elle était St-Adirondackoise, puisqu'elle n'était pas originaire du territoire. Son sentiment d'appartenance n'était ni tranché ni fixe : lorsqu'elle vivait en ville, elle se considérait quand même comme une « fille de bois » en référence à la villégiature qu'elle avait pratiqué à St-Adirondack ainsi qu'à ses études en biologie qu'elle avait fait sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes. De plus, même si certain.e.s enquêté.e.s partageaient des « traits » (ex. : villégiateur.rice.s, à la retraite, urbain.e.s) au fil de leur récit, il a été possible de saisir à quel point illes possédaient un univers relationnel différent. Je tenais aussi à expliciter la complexité du processus d'intégration. Il était ainsi question de démontrer que les modalités d'intégrations en elles seules ne pouvaient pas expliquer ce processus. À partir de deux cas très contrastés, il était possible d'observer comment le sentiment d'appartenance ne dépendait pas nécessairement de la densité des réseaux. Finalement, la pratique de loisir (sport, club de lecture, théâtre), les pratiques religieuses (messe, pratique de charité, pastorale), club pour personnes âgées, même si je les ai moins abordés, étaient autant d'occasions de faire des rencontres et de créer un sentiment d'appartenance.

## 6.2 Le partage d'un sens commun

Au fil de l'enquête, il a été possible de voir les traces d'un sens commun propre au village à travers le discours des enquêté.e.s. Un des exemples les plus flagrants était l'usage de nom « Ricard » pour faire référence à la famille qui possédait l'épicerie à la place du nom de la bannière. C'était aussi à

partir de ce sens commun que Sophie parvenait à repérer les « nouveaux arrivants » dans les allées du Ricard :

Je veux dire qu'ils posent des questions aussi. Par exemple, l'autre fois, il y en avait une [nouvelle arrivante] deux paniers en avant de moi à l'épicerie. [...] Elle demandait où on pouvait acheter un permis de pêche. Pis, tout le monde sait que c'est à l'épicerie qu'on achète les permis de pêche (Sophie, travailleuse autonome, 53 ans).

Cet extrait est intéressant, car lorsque Sophie disait « tout le monde sait que », elle faisait référence au sens commun propre au village. Elle s'incluait dans ce « tout le monde », parce qu'elle partageait ces connaissances. Ce genre d'informations informelles n'étaient accessibles qu'au contact d'autres personnes faisant partie du village, donc, dépendamment des interactions avec les gens cohabitant dans la localité, elles arrivaient plus ou moins aux oreilles des résident.e.s.

Ces connaissances partagées par le village pouvaient aussi jouer un rôle important pour le sentiment d'appartenance des enquêté.e.s. Lorsque j'ai posé à Marie des questions quant à sa positionnalité dans le village, elle mettait l'accent sur les connaissances qu'elle avait acquises sur ce qui se passait à St-Adirondack. C'était une façon de me démontrer à quel point elle était intégrée, ce qui laissait qu'elle ne se considérait pas complètement comme une St-Adirondackoise en face de moi qui, elle le savait, était originaire de la localité. À travers son potinage avec ses voisin.e.s ainsi que ses aides à domicile, elle amassait des informations sur le village. Marie offrait autant des potins qui dataient que les dernières nouvelles du village. Ces informations étaient inaccessibles dans le bulletin municipal ou tout autre communiqué municipal : par exemple, des conflits qui avaient émergé avec la vente d'un commerce familial au sein même de la famille qui entamait la transaction. Le commérage participait à la production du sens commun.

Une autre trace du sens commun propre au village était la frontière qui s'était tissée entre les villégiatureur.rice.s aussi nommé les « touristes » (la première appellation était moins péjorative que la seconde) et les « familles de la place ». Ayant moi-même grandi sur le terrain d'enquête, j'ai aussi entendu ces commérages. Norbert Élias et Francine Muel-Dreyfus, dans leur article *Remarque sur le commérage*, rappellent à leur lecteur.rice.s que :

Contre l'idée d'opinion personnelle, les opinions émises par chacun sont alors saisies comme des « morceaux », des représentations collectives produites durablement par divers processus de pression sociale (Élias et Muel-Dreyfus, 1985, p.24).

Si certains discours circulant dans l'espace villageois dressaient des portraits caricaturaux, autant des villégiateur.rice.s d'origine urbaine (touristes, riches, éduqué.e.s, colonisateur.rice.s, qui ne participent pas à la reproduction du village et ne respectent pas l'ordre établi, etc.) que des villageois.e.s (non éduqué.e.s, fermé.e.s d'esprit, conservateur.rice.s, pauvres, tissé.e.s serré.e.s, etc.), illes laissaient entrevoir des rapports de pouvoirs dans les différents espaces qui composaient le village. Cette frontière apparaissait aussi dans l'espace politico-administratif. Suzie m'expliquait que les conflits entre les villégiateur.rice.s et les « gens de la place » était un enjeu sur lequel elle s'était penchée en tant qu'élue municipale : « Je pense que l'ancien maire a travaillé beaucoup là-dessus, sur l'intégration. T'sais c'est pas les touristes vs les villageois. On a essayé d'enlever ça cette affaire-là. C'est plus les villégiateurs par rapport aux résidents. »

La catégorie « touriste », ainsi que celle de « villégiateur » servent de repère dans l'espace social aux résident.e.s. Par exemple, Louis se positionnait dans le village en se distinguant de ces dernier.ère.s sans pour autant se confondre avec les « familles de la place ». Contrairement aux touristes de passage, les villégiateur.rice.s avaient hérité d'un patrimoine et/ou souhaitaient le transmettre à leur enfant (s'illes étaient les premiers à acquérir une propriété à St-Adirondack). Il y avait une reproduction de la pratique de la villégiature. Certaines familles de villégiateur.rice.s étaient présentes depuis plusieurs générations. De cette pratique découlait une frontière avec les « familles de la place », mais aussi, jusqu'à un certain point, une solidarité entre certain.e.s villégiateur.rice.s. Cette frontière entraînait des discussions et des conflits une fois les « nouveaux.elles » et les « ancien.ne.s » résident.e.s réuni.e.s, entre autres au club de golf ou les associations de lacs. Il était aussi possible, en discutant avec Sophie, qui faisait de l'entretien ménager pour des gens pratiquant la villégiature, avait remarqué la présence d'un réseau formé par plusieurs d'entre elleux qui partageaient des informations, par exemple, sur des femmes de ménage. Il aurait été intéressant d'explorer plus le phénomène de la villégiature.

### 6.3 Retour aux études rurales et limites de l'enquête

L'arrivée de nouvelles personnes vient jouer un rôle dans la reproduction des milieux ruraux. Empruntant le concept de « lutte de place » à Lussault<sup>30</sup>, Guimond rappelle que la recomposition sociodémographique des milieux ruraux peut créer un sentiment de dépossession chez certaines populations installées depuis plus longtemps sur un territoire. Par exemple, on peut l'observer à travers l'embourgeoisement du milieu rural qui limite l'accès à la propriété des locaux ou par une réorganisation du politique et de l'espace communautaire local (implication des migrant.e.s urbain.e.s dans les institutions politiques (municipales, provinciales, fédérales), les organismes, clubs sportifs, troupes de théâtre, etc.) (Guimond, 2012, p.85). Elle explique que les migrant.e.s ruraux.ales ne se sentent pas nécessairement « à leur place », ce qui a été possible de constater au cours de cette enquête de terrain. Aux vues des objectifs de ce mémoire et dans la même visée que Guimond qui souhaitait éviter de tomber dans la caricature au moment de la description des urbain.e.s venant s'installer en campagne, je propose de passer de l'usage du terme « lutte de place » à celui de « reconfiguration de l'espace relationnel villageois ». Il est question ici de ne pas placer les individus « nouvellement arrivés » en compétition pour une place, mais au contraire, d'insister sur la dimension collective du processus d'intégration et d'éviter d'accoler des traits aux « néo-ruraux ». Il est à noter que cette reconfiguration est relative aux actions des personnes cohabitant dans la localité. Cette dernière permet ou non l'émergence de nouvelles solidarités ou de conflits qui représentent des traces de la structuration de l'espace relationnel villageois.

Cette recherche, comme toutes les autres, possède ses limites. D'abord, il aurait été intéressant de faire la comparaison entre les témoignages des « gens de la place », de ces personnes que l'on reconnaissait à partir de leur nom de famille, avec ceux qui disaient être originaire de la ville. De plus, pour se pencher plus sérieusement sur la reproduction du village, il serait intéressant d'aborder de façon plus détaillée ce qui pousse les populations plus jeunes à quitter la campagne et ce qui pousse certaine personne à revenir à la suite de leur départ pour la ville. Ensuite, il aurait aussi été pertinent d'insister davantage sur les rapports socio-économiques au sein du village. En effet, la richesse de villégiateur.rice.s était souvent mentionnée, mais quelles formes prenaient concrètement ces rapports? À l'exception de l'arrivée de nouveaux produits sur les tablettes de

---

<sup>30</sup> M. Lussault (2009). *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris, Grasset.

l'épicerie et la pratique de certains loisirs, je n'ai pas abordé cette dimension et ses conséquences en profondeur.

## CONCLUSION

À travers ce mémoire, il a été possible de constater à la façon de Guimond (2010, 2012, 2013) et de Domont et *al.* (2013) que les enquêté.e.s du corpus d'enquête possédaient des « profils » différents et avaient des attentes diverses en matière de paysage. À partir du corpus d'enquête, je ne proposais pas de faire une typologie des néo-ruraux.ales ou de communautés de relations au territoire. Je souhaitais plutôt diriger le regard sur les relations entretenues entre les individus sur le territoire qu'ils habitent. Il était question de s'éloigner d'une « cartographie » des comportements sociaux sur un territoire donné et de s'extraire des regards en termes de développement territorial. Je ne voulais ni faire des enquêté.e.s des « héros » qui sauvaient les campagnes de la dévitalisation, ni en faire des « colonisateurs » urbains venant imposer leur mode de vie en milieu rural.

Je souhaitais mettre en lumière le parcours migratoire des enquêté.e.s. À travers leurs témoignages, je tentais de savoir s'elles entretenaient des rapports avant de s'installer à St-Adirondack avec les résident.e.s ainsi que comment les relations établies en milieu urbain, avant leur départ, étaient encore ou non structurantes pour elleux. En racontant leur quotidien et en parlant de leur réalité, les enquêté.e.s ouvraient une fenêtre sur la façon avec laquelle elles entraient en relation avec les autres résident.e.s de la localité. Il n'était ainsi pas question d'opposer les représentations à la réalité, mais de voir comment, par l'intermédiaire de leur parole, elles donnaient accès à l'univers relationnel dans lequel elles étaient enchâssé.e.s. Si ce mémoire portait sur la néo-ruralité, j'y entamais surtout une réflexion épistémologique sur la construction même de l'objet sociologique et sur la méthodologie d'enquête. En d'autres mots, je souhaitais orienter le regard vers les mots mobilisés pour parler des campagnes ainsi que des méthodes pour saisir les réalités des gens qui les habitent.

Pour conclure, je propose de traiter de la néo-ruralité comme un phénomène migratoire parmi d'autres, donc de ne pas réduire la réflexion à une opposition entre la ville et la campagne. Plutôt que de vouloir dépasser une lecture en termes de conflits entre néo-ruraux.ales et locaux.ales, je suggère de saisir les tensions présentes dans un milieu comme une trace parmi d'autres de rapports sociaux qui traversent les relations présentes entre les individus composant la population étudiée.





## ANNEXE A

### Grille d'entretien

#### *La néo-ruralité : enquête ethnographique sur la reproduction et la production de groupes dans le cadre du village de St-Adirondack*

#### **Question de recherche :**

*Comment peut-on observer, à partir du discours de résident.e.s originaire d'un milieu urbain et de leur usage des lieux, la production et la reproduction ou non de groupes d'appartenance dans le village de St-Adirondack ?*

#### **Objectif**

Dans le cadre de mon projet de mémoire, je souhaite me pencher sur le récit de migration vers la campagne des nouveaux.elles résident.e.s afin de voir ce qui motive leur départ de la ville et ce qui a changé ou non dans leurs pratiques, leur façon d'appréhender leur nouveau milieu de vie ainsi que leurs relations avec la population originaire de Adirondack après leur installation. À partir de ce récit et par l'intermédiaire de questions sur leur quotidien, je tenterai de retracer les modes d'organisation des connaissances des interrogé.e.s. D'abord, je poserai quelques questions de réchauffement afin d'en savoir plus sur la vie de la personne interrogée. Je veux lui donner l'occasion de se raconter, c'est-à-dire d'élaborer sur ses origines et celles de ses parents, sur son âge, son statut conjugal et à savoir si elle a des enfants. Le but étant de pouvoir adapter mes questions et les thématiques que je souhaite aborder dans l'entretien. Puis, dans ma grille d'entretien, je rentrerai plus dans le vif du sujet et tenterai de reconstituer, à partir de leur discours, leur expérience de la vie à la campagne. Plusieurs thématiques seront abordées telles que les motivations de leurs départs, le travail, l'éducation, la famille, les ami.e.s, etc. Ces thématiques ne seront pas abordées dans un ordre particulier. Il est plutôt question de laisser l'enquêté.e raconter son récit et d'avoir des questions de relance pour permettre à la personne d'élaborer sur certains volets de son expérience de la campagne. De cette façon, je souhaite être capable de situer la personne interrogée à partir de son discours et de ses pratiques depuis leur déménagement dans un nouveau milieu. Vers la fin de l'entretien, je souhaite adresser plus directement la transformation du rapport à la campagne chez les enquêté.e.s et la façon avec laquelle ils représentent leur place dans le village.

Je souhaite mettre de l'avant la continuité ou les ruptures entre ce qui vient avant et après l'installation. Il est ainsi question de se pencher le processus d'installation de gens originaires d'un milieu urbain afin de voir s'ils partagent ou non certaines situations ou un sens commun qui leur permet de faire ou non groupe.

## Questions de réchauffement

### Parlez-moi un peu de vous...

D'où êtes-vous originaire ?

- Quel pays ?
- Quelle ville ?
- Quelle région ?
- Quel secteur ? (centre-ville, banlieue, quartier ...)

Quel âge avez-vous ?

D'où sont originaires vos parents ?

- Quel pays ?
- Êtes-vous originaires de la ville ou de la campagne ?
- Quelle région ?

Quelle est votre langue maternelle ? (Si la personne est originaire d'une autre province ou d'un autre pays)

Parlez-vous une seconde langue ?

Avez-vous fait des études universitaires ou une formation professionnelle ?

Quel est votre dernier diplôme ?

Avez-vous un(e) conjoint(e) ?

Avez-vous des enfants ? Si oui combien ? Quel âge ont-ils ? Ont-ils grandi à St-Adirondack ?

<b>Dimension</b>	<b>Avant l'installation</b>	<b>Après l'installation</b>
<b>Le départ pour la campagne</b>	<p>Avant de vous installer à St-Adirondack, où viviez-vous ?</p> <p>Avez-vous vécu en campagne avant de vous installer à St-Adirondack ?</p> <p><b>Qu'est-ce qui a motivé votre départ pour la campagne ?</b></p> <p>Alliez-vous à la campagne lorsque vous étiez enfant ? Si oui, dans quel contexte ?</p>	<p>À quel âge vous êtes-vous installé à St-Adirondack ?</p> <p>Depuis combien de temps vivez-vous à St-Adirondack ?</p> <p>Où habitez-vous sur le territoire de la municipalité ?</p> <p>(dans le village, dans un rang ou sur le bord d'un lac, etc.)</p> <p>Avez-vous fait l'acquisition d'une propriété à St-</p>

	<p>(vacances, sortie de ski, sortie scolaire ...)</p> <p>Comment avez-vous entendu parler de St-Adirondack ?</p> <p>(internet, agent immobilier, connaissance, visite touristique, etc.)</p> <p>Aviez-vous un chalet à St-Adirondack ou dans les Hautes-Laurentides avant votre installation ?</p> <p>Dans votre entourage (ami(e)s et famille), connaissiez-vous quelqu'un qui possédait un chalet à St-Adirondack ou dans les Hautes-Laurentides ?</p> <p><b>Pourquoi avoir choisi St-Adirondack ?</b></p>	<p>Adirondack ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si ce n'est pas le cas, dans quel type de logement locatif habitez-vous ?</li> </ul> <p>Avez-vous habité ailleurs sur le territoire de la municipalité avant de vous installer à cet emplacement ?</p>
<p><b>Éducation</b></p>	<p>Avez-vous fait des études supérieures dans la ville où vous avez grandi ? Si ce n'est pas le cas où ?</p>	<p><b>En cas de réorientation professionnelle :</b></p> <p>Avez-vous fait des études universitaires ou une formation</p>

	<p>Avez-vous fait des études à l'international ? Si oui, où ?</p> <p><b>Si la personne interrogée avait des enfants dans un centre de garde ou à l'école avant l'installation à St-Adirondack:</b></p> <p><i>Garderie / CPE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que vos enfants allaient à la garderie ou au CPE ? Si ce n'est pas le cas, qui s'occupait d'eux ? (conjoint(e), ami(e)s, famille, nounous, etc. )</li> </ul> <p><i>École primaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que vous avez des enfants à l'école primaire ?</li> <li>- Dans quel type d'école allaient-ils avant le déménagement (publique, privée, école spécialisée, anglophone ... ) ?</li> </ul> <p><i>École secondaire</i></p>	<p>professionnelle sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes ?</p> <p><b>Si la personne interrogée a des enfants à la garderie et à l'école primaire ou secondaire :</b></p> <p><i>Garderie / CPE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que vos enfants vont à la garderie ou au CPE ? Si ce n'est pas le cas, qui s'occupe d'eux ? (conjoint(e), ami(e)s, famille, nounous, etc. )</li> <li>- Est-ce que le lieu de garde se retrouve sur le territoire de St-Adirondack ? Ou sur le territoire de la MRC ?</li> <li>- Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?</li> </ul> <p>*Il n'y a pas de CPE présentement à St-Adirondack.</p> <p><i>École primaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la personne à des enfants au primaire,</li> </ul>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que vous avez des enfants à l'école secondaire ?</li> <li>- Dans quel type d'école allaient-ils avant le déménagement (publique, privée, école spécialisée, anglophone ... ) ?</li> </ul>	<p>vont-ils à l'école du village? Comment s'adaptent-ils à leur nouvelle école ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'ils ne vont pas à l'école à St-Adirondack, pourquoi ? Où vont-ils à l'école ?</li> </ul> <p>*Le territoire de St-Adirondack ne compte qu'une école primaire. Cette dernière est publique.</p> <p><i>École secondaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la personne à des enfants au secondaire, vont-ils à l'école sur le territoire de la MRC ? Comment s'adaptent-ils à leur nouvelle école ?</li> <li>- S'ils ne vont pas à l'école sur le territoire de la MRC, pourquoi ?</li> </ul> <p>*Il n'y a pas d'école secondaire à St-Adirondack. On retrouve deux écoles secondaires sur le territoire de la MRC. Une d'entre elles n'offre que du premier au troisième</p>
--	---	---

		<p>secondaire.</p> <p><b>Si la personne interrogée a des enfants qui font des études supérieures au moment de l'enquête :</b></p> <p>Avez-vous des enfants aux études supérieures ou qui réalisent un DEP ?</p> <p>Si oui font-ils des études ou une formation professionnelle à Salixville ? Pourquoi ?</p> <p>*À Salixville, on retrouve un centre de formation professionnelle, un pavillon du Cégep de Saint-Jérôme et un pavillon de l'UQAT.</p> <p><b>Si la personne interrogée a des enfants majeurs ayant terminé leurs études :</b></p> <p>- Ont-ils grandi à St-Adirondack?</p>
--	--	---



		<p><b>Si oui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ont-ils été à l'école primaire à St-Adirondack et au secondaire sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes ? Pourquoi ?</li> <li>- S'ils ont fait des études supérieures, ont-ils étudié sur le territoire de la MRC des Hautes-Herbes ? Pourquoi ?</li> </ul>
<p><b>Travail</b></p>	<p>Quel était votre dernier emploi avant de vous installer à St-Adirondack ?</p> <p>Avez-vous travaillé dans votre domaine d'étude ?</p> <p>Quel(s) emplois avez-vous pratiqués avant votre installation à St-Adirondack?</p>	<p><b>Avez-vous un emploi présentement ?</b></p> <p><b>Si oui :</b></p> <p>Vous êtes-vous installé à St-Adirondack pour le travail ?</p> <p>Quelle est votre profession/emploi présentement ?</p>

		<p>Avez-vous éprouvé des difficultés à trouver un emploi ? Pourquoi ?</p> <p>Avez-vous changé vos plans de carrière ?</p> <p>Travaillez-vous au village ?</p> <p>Travaillez-vous avec des gens originaires de St-Adirondack ?</p> <p>Faites-vous du télétravail ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, travaillez-vous pour le(a) même employeur(e) que celui pour qui vous avez travaillé avant d'aménager à St-Adirondack ?</li> <li>- Sinon, travaillez-vous pour un(e) employeur(e) installé(e) dans la région ? Est-elle originaire de St-Adirondack ou le la</li> </ul>
--	--	---

		<p>MRC des Hautes-Herbes ?</p> <p>Si vous travaillez à l'extérieur de St-Adirondack, dans quelle municipalité se situe votre lieu de travail ?</p> <p><b>Si la personne est à la retraite :</b></p> <p>Avez-vous travaillé dans la région à la suite de votre installation dans la municipalité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, que faisiez-vous ?</li> <li>- Avez-vous travaillé à St-Adirondack ?</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Avez-vous fait le choix de vous installer à St-Adirondack pour la retraite ? Pourquoi ?</p>
--	--	---

<p><b>Famille</b></p>	<p>Avant votre déménagement, est-ce que vous connaissiez des membres de votre famille qui avaient choisi de s'installer à St-Adirondack ou dans les Hautes-Laurentides (parents, frères/sœurs, oncle/tante, cousin/cousine, etc.) ?</p> <p>Avant votre installation, connaissiez-vous des membres de votre famille qui habitaient en campagne ?</p> <p><b>Si la personne à un(e) conjoint(e):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que votre conjoint(e) est originaire de St-Adirondack ? Est-ce qu'il/elle a encore de la famille habitant le territoire ?</li> <li>- Si votre conjoint(e) n'est pas originaire du village, est-ce que des membres de sa famille habitent en campagne ?</li> </ul>	<p>Suite à votre installation St-Adirondack, est-ce que des membres de votre famille se sont joints à vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sinon, où habitent-ils ?</li> <li>- Viennent-ils vous rendre visite à St-Adirondack ? À quelle fréquence ?</li> <li>- Est-ce que vous leur rendez visite ? À quelle fréquence ?</li> </ul> <p><b>Si la personne interrogée a des enfants ayant passé une partie de leur enfance ou ayant grandi à St-Adirondack :</b></p> <p>Considérez-vous que vos enfants comme des St-Adirondack ? Pourquoi ?</p> <p>Si vous leur avez déjà posé la question, se considèrent-ils comme des St-Adirondackois au même titre que les enfants dont les parents sont originaires du village ?</p> <p><b>Si les enfants sont majeurs et ont terminé leurs études :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que font-ils aujourd'hui ?</li> <li>- Vivent-ils encore à St-Adirondack ?</li> </ul>
-----------------------	---	--

		<p>Pourquoi ?</p> <p><b>Si ce n'est pas le cas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Où se trouvent-ils aujourd'hui ?</li> <li>- Que font-ils de leur vie ?</li> <li>- Viennent-ils vous rendre visite à St-Adirondack ? À quelle fréquence ?</li> <li>- Est-ce que vous leur rendez visite ? À quelle fréquence ?</li> </ul>
<b>Ami(e)s</b>	<p>Avant votre installation, est-ce que vous aviez des ami(e)s à St-Adirondack ou dans les Hautes-Laurentides?</p> <p>Si oui, étaient-ils originaires de St-Adirondack ?</p> <p><b>Si la personne à un(e) conjoint(e):</b></p> <p>Est-ce que ille avait des ami(e)s à St-Adirondack avant de vous installer ?</p> <p>Si oui, sont-illless originaires de</p>	<p>Suite à votre installation St-Adirondack, est-ce que des ami(e)s à vous originaires de la ville se sont joints à vous ?</p> <p>Est-ce que vous visitez vos ami(e)s habitant en ville ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, à quelle fréquence ?</li> </ul> <p>Est-ce que vos ami(e)s de la ville viennent vous rendre visite ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, à quelle fréquence ?</li> <li>- Comment gardez-vous contact avec eux (en personne, téléphone, courriel, zoom ... ) ?</li> </ul> <p>Vous êtes-vous fait des ami(e)s</p>

	St-Adirondack ?	<p>parmi les locaux ?</p> <p><b>Si oui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce qu'il a été facile pour vous de créer une relation d'amitié avec eux ?</li> <li>- Comment pouvez-vous me décrire cette relation ?</li> <li>- Comment gardez-vous contact avec eux (en personne, téléphone, courriel, zoom ...) ?</li> <li>- Où rencontrerez-vous ces ami(e)s ?</li> <li>- Quel genre d'activités faites-vous avec eux ?</li> </ul> <p>Êtes-vous devenu(e) ami(e) avec d'autres nouveaux résidents ?</p> <p><b>Si oui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partagez-vous une expérience similaire avec eux rattachée à votre installation à St-Adirondack ?</li> <li>- Comment gardez-vous contact avec eux ? (en personne, téléphone, courriel, zoom ...)</li> <li>- Où rencontrez-vous ces ami(e)s ?</li> <li>- Quel genre d'activités faites-vous avec eux ?</li> </ul>
--	-----------------	--

<p><b>Voisinage</b></p> <p>Est-ce que vos relations de voisinage à St-Adirondack sont différentes de celles que vous aviez avec vos voisins en ville ?</p>	<p>Connaissez-vous les voisins que vous aviez avant de vous installer à St-Adirondack (nom, profession, situation familiale ...) ?</p> <p>Côtoyez-vous vos voisins ?</p> <p>Étiez-vous en bon terme ?</p> <p>Vous arrivait-il de leur demander des services (vice versa) ?</p>	<p>Connaissez-vous vos voisins à St-Adirondack (nom, profession, situation familiale ...) ?</p> <p>Est-ce que vos voisins sont originaires de St-Adirondack ?</p> <p>Côtoyez-vous vos voisins ?</p> <p>Êtes-vous en bon terme ?</p> <p>Vous arrive-t-il de leur demander des services (vice versa) ?</p>
<p><b>Implication dans la vie politique et communautaire</b></p>	<p><b>Avant de vous installer à St-Adirondack, étiez-vous impliqué sur le plan politique ou communautaire dans la ville où vous viviez ?</b></p> <p><b>Si oui :</b></p>	<p><b>Depuis votre installation à St-Adirondack, vous impliquez-vous sur le plan politique ou communautaire ?</b></p> <p><b>Si oui :</b></p>

	<p>Dans quel type d'organisation ou associations communautaires, vous impliquiez-vous ? Et quel était votre rôle ?</p> <p>Comment vous impliquez-vous en politique municipale (participation aux assemblées municipales, élus(e)s municipaux ...) ?</p> <p>Connaissez-vous vos représentant(e)s ou certain(e)s employé(e)s municipaux responsables de l'administration (directeur général, secrétaire, responsable des loisirs) ?</p>	<p>Dans quel type d'organisations ou associations communautaires, vous impliquiez-vous ? Et quel est votre rôle ?</p> <p>Comment vous impliquez-vous en politique municipale ? (participation aux assemblées municipales, élu(e)s municipaux ...)</p> <p>Connaissez-vous vos représentant(e)s ou certains employés municipaux (directeur général, secrétaire, responsable des loisirs) ?</p> <p>Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer dans la vie politique ou communautaire de St-Adirondack ?</p> <p>Comment est reçue votre</p>
--	---	--



		<p>implication politique ou communautaire ?</p> <p>Avez-vous l'impression que votre implication politique ou communautaire est parfois vécue comme une intrusion par la population locale ? Si oui, dans quel contexte ?</p>
<p><b>Loisirs</b></p> <p>Est-ce que vous avez pu observer une transformation de vos loisirs depuis votre installation à St-Adirondack ?</p>	<p>Quels genres de loisirs aviez-vous lorsque vous viviez en ville (sport, lecture, visite au musée, cinéma, magasinage, après-midi au parc ...) ?</p> <p>Participez-vous à des activités organisées par votre ancienne municipalité ? Si oui, comment prenez-vous connaissance de ces activités (internet, bulletins municipaux, journal local, bouche-à-oreille ...) ?</p> <p>Utilisez-vous les espaces communs (Parc, plage, sentier d'hébertisme ...) et les installations sportives mis à</p>	<p>Depuis votre arrivée en campagne, avez-vous abandonné certains loisirs ? Pourquoi ?</p> <p>Avez-vous commencé à pratiquer de nouvelles activités ? Si oui, lesquelles (VTT, pêche, chasse, randonnée ...) ? Comment avez-vous été initié à ses activités (internet, locaux, livres, télévision ...) ?</p> <p>Participez-vous à des activités organisées par la municipalité de St-Adirondack ?</p> <p>- Si oui, lesquelles ?</p>

	<p>votre disposition par votre ancienne municipalité ?</p> <p>Est-ce que vous considérez que certaines de ces activités de loisir étaient typiquement urbaines ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>Est-ce que vous faisiez déjà des activités que vous considérez rurales (chasse, pêche, randonnée, motoneige ...) ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>Faisiez-vous des voyages ? Quel genre de voyage ? Où alliez-vous ?</p>	<p>- Comment prenez-vous connaissance de ces activités (internet, bulletins municipaux, journal local, bouche-à-oreille ...) ?</p> <p>Utilisez-vous les espaces communs (Parc, plage, sentier d'hébertisme ...) et les installations sportives mis à votre disposition par la municipalité ?</p> <p>Faites-vous autant de sorties que par le passé (restaurant, cinéma, ski ...) ?</p> <p><b>Si la personne voyage :</b></p> <p>- Faites-vous encore des voyages ?</p> <p>- Si oui, en faites-vous autant qu'avant ?</p> <p>Avez-vous constaté des différences ou des ressemblances entre les loisirs que vous pratiquez et ceux des locaux ? Si oui, où se trouvent-elles ?</p>
--	--	--

		<p>Faites-vous certaines activités avec les locaux ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, lesquelles ?</li> <li>- Lors de la pratique de ces activités, observez-vous des tensions rattachées à vos origines urbaines ?</li> <li>- Si oui, dans quel contexte émergent-elles?</li> </ul>
<p><b>Consommation</b></p> <p>Est-ce que vous avez observé une transformation dans vos habitudes de consommation depuis votre installation à la campagne ?</p>	<p>Avant votre installation à St-Adirondack, où alliez-vous faire vos achats ?</p> <p>Comment faisiez-vous vos achats (en ligne, avec votre voiture, à vélo, transports en commun ...) ? Pourquoi?</p> <p>À quelle fréquence vous déplaçiez-vous pour faire vos achats ?</p> <p>Vous est-il arrivé de faire des demandes auprès de commerçants pour avoir accès à certains produits ?</p>	<p>Maintenant, où faites-vous vos achats ?</p> <p>Consommez-vous localement (vêtement, épicerie, achat du temps des fêtes ...) ? Pourquoi ?</p> <p>Comment faites-vous vos achats (en ligne, avec votre voiture, à vélo ...) ?</p> <p>Pourquoi?</p> <p>Avez-vous changé la fréquence de vos déplacements pour faire des achats ? Pourquoi?</p> <p>Est-ce que vous avez remarqué l'absence de certains produits qui vous étaient accessibles</p>

		<p>lorsque vous viviez en ville ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si oui, avez-vous déjà fait part de votre intérêt pour ces produits ou services aux commerçant(e)s et ont-ils répondu à votre demande ?</li> </ul> <p>Faites-vous affaire avec des compagnies locales quand vient le temps d'avoir recours à certains services (construction, mécanique, coiffure, esthétique, rénovation ...) ? Pourquoi ?</p>
<p><b>Transformation du rapport à la campagne</b></p> <p><b>*** Poser à la fin de l'entrevue</b></p>	<p><b>Avant votre départ pour la campagne, comment imaginez-vous la vie en milieu rural ?</b></p> <p>Comment imaginiez-vous la vie dans un village ?</p> <p>Comment imaginiez-vous les gens habitant les campagnes (attitude face aux étrangers, rapport à la ville, mode de vie ...) ?</p> <p>Que pensiez-vous de l'offre de services en campagne (école, hôpital, épicerie ...) ?</p>	<p><b>Après avoir vécu x année(s) à St-Adirondack, qu'est-ce qui a changé dans votre façon de concevoir la vie à la campagne ?</b></p> <p><b>Si oui, comment ? :</b></p> <p>Est-ce que le regard que vous posez sur les locaux a changé ? Pourquoi ?</p> <p>Est-ce que vous menez le genre de mode de vie que vous pensiez mener ? Pourquoi ?</p> <p>Est-ce que l'offre de service correspond aux attentes que</p>

	<p>Quel genre de mode de vie pensiez-vous mener en campagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pensiez-vous vivre isolé ?</li> <li>- Pensiez-vous vous mettre au jardinage ?</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Quel genre de paysage représentait la campagne ?</p> <p>(champs, lac, forêt, montagne, village, vieux bâtiment de ferme ...)</p> <p>Est-ce que St-Adirondack correspondait à votre façon d'imaginer la campagne ?</p>	<p>vous aviez ?</p> <p>Après votre installation, qu'est-ce qui vous a motivé à rester à St-Adirondack ?</p>
<p><b>Intégration de la personne interrogée</b></p> <p><b>*** Poser à la fin de l'entrevue</b></p>	<p>Que voulait dire pour vous le fait d'être originaire de la ville, d'être urbain ?</p> <p>Aviez-vous certaines craintes rattachées à votre intégration dans le village de St-Adirondack ? Si oui, lesquelles ?</p>	<p>Si vous aviez des craintes quant à votre intégration, est-ce qu'elles étaient fondées ? Pourquoi ?</p> <p>Vous considérez-vous comme un membre du village ? Pourquoi ?</p> <p>Quel statut vous accordent les</p>

		<p>gens de St-Adirondack ?</p> <p>Êtes-vous capable de faire une distinction entre les locaux et les nouveaux arrivants lorsque vous les croisez ? Si oui, comment faites-vous cette distinction ?</p> <p>Aujourd'hui, quelle étiquette vous semble le plus juste : « urbain », « néo-ruraux », « ruraux » ou « aucune de ces étiquettes » ? Pourquoi ?</p>
--	--	---

## ANNEXE B

### Grille d'observation pour les séances du conseil municipal

**Raison de la sélection du lieu :** Les séances du conseil municipal donnent l'occasion de pouvoir observer les débats rattachés au devenir du village et d'observer l'implication ou non des nouveaux.elles résident.e.s dans la politique municipale.

#### **Grille d'observation :**

- Qui sont les membres du conseil : Nouveaux résidents ? Locaux ? Moyenne d'âge ?  
Personnes actives ou retraitées ? Nombre d'hommes / femmes ?
  
- Qui assiste aux séances : Nouveaux.elles résident.e.s ? Locaux ? Moyenne d'âge ?  
Personnes actives ou retraitées ? Nombre d'hommes / femmes ?
  
- Participation aux séances : Fréquence, nombre de participant.e.s en dehors des membres du conseil, nombre d'interventions, fonctionnement des assemblées, etc.
  
- Sujets et enjeux abordés en assemblées
  
- Ambiance : Lieu de la rencontre, types d'interventions (harmonieuses/tendues), durée des interventions et leur réception, etc.

## ANNEXE C

### Grille d'observation des activités d'accueil des « nouveaux arrivants »

#### *Accueil offert par la municipalité :*

- Organisation de la soirée : discours, période de question, période d'échange avec les organismes et organisateur.rice.s
- Participant.e.s de l'organisation : Élu.e.s ? quels organismes ou groupes sont présents ?
- Disposition de la salle
- Ambiance de la soirée : Est-ce que les gens se mélangent ? Comment les groupes citoyens invités vont à la rencontre des « nouveaux arrivants » ?

#### *Quelques questions pour les personnes présentes pour représenter le village :*

- Quel est le rôle de votre organisme/groupe ?
- Quelle place joue-t-il dans l'intégration des résidents ?

#### *Assistance à l'évènement :*

- Composition de l'assistance : Qui ? Moyenne d'âge ? S'installe en couple ou seul ?
- Est-ce que les gens restent longtemps ?
- Est-ce que les nouveaux.elles résident.e.s parlent entre elleux ?
- Quels sont les groupes ou les organismes qui attirent le plus de personne ?

#### *Questions posées à la volée aux membres de l'assistance :*

- Dans quelle ville habitez-vous ?
- Aviez-vous un chalet avant ?
- Pourquoi avez-vous choisis St-Adirondack ?
- Connaissez-vous la région avant d'acheter une propriété sur le territoire de la municipalité ?



## BIBLIOGRAPHIE

- AQMAT (2021). Un BMR va revivre à St-Adirondack après six mois d'absence. Récupéré de :<https://www.aqmat.org/un-bmr-va-revivre-a-st-adirondack-apres-six-mois-dabsence/>
- Bourque, Denis et Foisy, Dominique (2018). « Municipalisation des politiques publiques au Québec et pratique de développement territorial intégré : enjeu et espoir de démocratisation et de lutte aux inégalités sociale et économique ». CIST2018 - Représenter les territoires / Representing territories, CIS, pp. 77-81
- CDC Hautes-Laurentides (2023). Maison des jeunes. Récupéré de : <https://www.cdchl.org/fiche/maison-des-jeunes-val-des-hémérocailles-mdj-st-adirondack/>
- Conseil des préfets et des élus régionaux des Laurentides, (2019). Portrait de la région et des territoires en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Récupéré de: <https://prefetsdeslaurentides.ca/wp-content/uploads/2020/05/portrait-de-la-region-et-des-territoires-en-regard-des-enjeux-de-luttecontre-la-pauvrete-et-l'exclusion-sociale.pdf>
- Coopérative de Télécommunication des Hautes-Herbes (2013). Historique : ligne du temps. Récupéré de : <https://brancherhautes-herbes.com/a-propos/historique/>
- Demazière, Didier et Dubar, Claude (2009). « Introduction », dans *Analyser les entretiens biographiques : L'exemple des récits d'insertion*, Québec, Presse de l'Université Laval, pp. 4-45
- Dugas, Clermond (1986). « Région et régionalisation au Québec depuis Raoul Blanchard », *Cahier de géographie du Québec*, 30 (80), p. 189-202
- Domon, Gérard, Ruiz, Julie, Paquette, Sylvain, et Roy, Louis (2011). « La recomposition sociodémographique des campagnes québécoises à la croisée des dynamiques agricoles et paysagères ». *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 34(4), pp. 115-133.
- Dufour, Christine et Larivière, Vincent (2012). *Méthode de recherche en science de l'information : notes de cours et illustration portant sur les principales techniques d'échantillonnage probabilistes et non-probabilistes*. SC16060, Université de Montréal, Programme en sciences de l'information

- Élias, Norbet et Muel-Dreyfus Francine (1985). « Remarque sur le commérage », *Acte de la recherche en science sociales*, coll. Image « populaire », (60), pp. 23-29
- Fontan, J.-M., Klein, J. L., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. & Trudelle, C. (2014). “ Vers de nouveaux modèles d’action en développement territorial : l’expérimentation à l’échelle locale de la transition vers le « *buen vivir* » ”. *Économie et Solidarités*, 44(1-2), pp. 84–102.
- Fortin, Gérald et Gosselin, Émile (1960). « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, 1 (1), pp. 33-60.
- Gérald Fortin, (1971) « Chapitre 5 à 21 », dans *La fin d’un règne*. Montréal, Éditions Hurtubise, collection : Science et humanisme, no 3. 397 pp. Récupéré de : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/fortin\\_gerald/fin\\_un\\_regne/fin\\_un\\_regne.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/fortin_gerald/fin_un_regne/fin_un_regne.html)
- Gamache, Nicolas et al. (2004). « Pour une compréhension des espaces ruraux : représentations du paysage de territoires français et québécois », *Cahiers d’économie et de sociologie rurales*, (73), pp. 71-102.
- Groupe de recherche sur les migrations ville/campagne et les néo-ruraux (2021). Publication. Récupéré de : <https://mimoconord.uqam.ca/publications-ruralite/>
- Guimond, Laurie (2012). Lorsque les nouvelles populations rurales rencontrent les plus anciennes : l’expérience géographique au cœur de la nouvelle ruralité au Québec. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences du programme de doctorat en géographie, Université d’Ottawa, 210 p.
- Guimond, Laurie et Simard, Myriam (2010). «Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside: Representations of various actors», *Journal of Rural Studies*, (26), pp. 449-464
- Guimond, Laurie et Simard, Myriam (2013). « Des étrangers parmi nous? Représentations et pratiques de divers acteurs ruraux face à l’installation de nouvelles populations dans les campagnes du Québec », *Géographie, économie et société*, 1(15), pp. 25-46
- Instituts de la statistique du Québec (2016). Classement des MRC selon l’indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016. Récupéré de : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de->

[vitalite-economique-des-territoires/tableau/classement-mrc-selon-indice-vitalite-economique-quebec#pivot\\_1=2016](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-danalyse-indice-de-vitalite-economique-des-territoires-edition-2018.pdf)

Institut de la statistique du Québec (2018). Bulletin d'analyse: Indice de vitalité économique des territoires. Récupéré de : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-danalyse-indice-de-vitalite-economique-des-territoires-edition-2018.pdf>.

Institut de la statistique du Québec (2021). Indice de vitalité économique des territoires. Récupéré de : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2021.pdf>

Institut de la statistique du Québec (2023). La migration interrégionale au Québec en 2021-2022 : Montréal voit ses pertes diminuer après avoir accusé un déficit record l'année précédente. Récupéré de : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2021-2022.pdf>

Jean, Bruno (2006). « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques ». *Recherches sociographiques*, 47 (3), pp. 503–529.

Jean, Bruno ([1997] 2011). *Territoires d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*, en ligne, PUQ, 342 P. récupérées de : <https://play.google.com/books/reader?id=qIYGQ9ejnb8C&pg=GBS.PR10>

Klein, Juan-Luis (1995). « De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social : le cas du développement régional au Québec ». *Lien social et Politiques*, (33), p.133–141.

Klein, Juan-Luis et *al.* (2015). « Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance », *Les cahiers du CRISES : Étude de cas - ES1505*, pp. 13-55

Landry, Marc (2021). Immigré de l'intérieur. Ici Radio-Canada, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 53 min. Récupéré de : <https://ici.tou.tv/immigres-de-l-interieur>

Lapresse (2012). Secte des Apôtres de l'amour infini : le « pape » est mort. Récupéré de : <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201201/04/01-4482663-secte-des-apotres-de-lamour-infini-le-pape-est-mort.php>

Laurin, Serge (2000). *Les Laurentides. Québec*, coll. Les régions du Québec histoire en bref, Les éditions de l'IQRC, 190p.

Legendre, Camille (2005). *Le travailleur forestier québécois. Transformations technologiques, socio-économiques et organisationnelles*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 397p.

Lévesque, Benoît (1999). « Le développement local et l'économie sociale : deux éléments devenus incontournables du nouvel environnement », *CRISES - ARUC-ÉS*, coll. Études théoriques, pp. 1-19.

Lévesque, Benoît (2001). « Le développement régional et local, avant et après la mondialisation », *Cahiers du CRISES*, coll. Études théoriques, ET (0116), pp- 1-33.

Lévesque, Benoît (2004). « Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois ? », *CRISES – ARUC-ÉS*, coll. Études théoriques, pp. 1-40.

Le Réseau ZEC. (2023) Qu'est-ce qu'une zec ? Récupéré de : <https://reseauzec.com/a-propos-reseau/quest-ce-quune-zec/>

Loyer, Fabien et Doyon, Mélanie (2019). « L'appropriation de terres agricoles à des fins de villégiature : le cas de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog », *Recherches sociographiques*, 60 (1), pp. 109-136

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2019). Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec. Récupéré de : [https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etude\\_municipalites\\_2019.pdf](https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etude_municipalites_2019.pdf)

MRC des Hautes-Herbes (2013). Diagnostic territorial (2013): Bilan et enjeu de développement. Récupéré de : [https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/sites/www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/files/bilan\\_et\\_enjeux\\_-\\_version\\_finale.pdf](https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/sites/www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/files/bilan_et_enjeux_-_version_finale.pdf)

MRC des Hautes-Herbes (2021). L'Autre Hautes-Herbes : un territoire dont tu pourrais être le héros. Récupéré de : <https://lautre-Hautes-Herbes.com/>

- Municipalité de St-Adirondack (2021). Histoire. Récupéré de : <https://www.municipalitest-adirondack.qc.ca/affaires-municipales/histoire/>
- Municipalité de St-Adirondack (2022). Politique municipale pour les aînés et de la famille de St-Adirondack 2022-2017. Récupéré de : <https://www.municipalitest-adirondack.qc.ca/wp-content/uploads/2022/09/wwwmunicipalitest-adirondackqcca-vie-municipale-politiques.pdf>
- Municipalité de St-Adirondack (2023). Histoire. Récupéré de : <https://www.municipalitest-adirondack.qc.ca/services-aux-citoyens/histoire/>
- Parent, Frédéric (2010). « L'école de la science sociale et l'école durkheimienne de sociologie. Remarque à propos de psychologie collective et d'espace social », *Les études sociales*, 1(151), pp. 11-37
- Parent, Frédéric (2011). « Du matériel au symbolique. Fondements et limites des études rurales québécoises contemporaines », *Recherches sociographiques*, 52(2), pp. 335–351.
- Parent, Frédéric (2015). *Un Québec invisible : Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, Presse de l'Université Laval, 281p.
- Radio-Canada (2021). Les Montréalais sont attirés par la vie en région. Récupéré de : <https://fb.watch/31K0cP0vnV/>
- Rainville, Rosalie (2016). *La résilience par le terroir : Une sociologie du bien-vivre dans les Hautes-herbes*. Mémoire de maîtrise présenté au département de sociologie, Université de Montréal.
- Ramognino, Nicole (2009). « Pratiques de la recherche sociologique et éthique », *Cahiers de recherche sociologique* (47), pp. 47-66
- Ramognino, Nicole (2013). « De la consistance du discours », *Cahier de recherche sociologique*, (54), pp. 183-202
- Route du Nord (2023). Magasin Ricard : Marché Bonichoix. Récupéré de : <https://www.routedunord.com/St-Adirondack/magasin-ricard-marche-bonichoix>

Sabourin, Paul (2003). « Chapitre 15 : L'analyse de contenu », dans *Recherche sociale*, sous la direction de Benoît Gauthier, Québec, Presse de l'Université du Québec, pp. 357-385

Statistique Canada (2021). Profil du recensement, recensement 2016 : St-Adirondack, province de Québec. Récupéré de : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2479030&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=St-Adirondack&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2479030&TABID=1&type=0>

Vachon, Bernard (2021). L'exode hors de Montréal et l'attraction des régions. Récupéré de : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/594419/l-exode-hors-de-montreal-et-l-attraction-des-regions>